

Me Steve Segal escorte sa cliente Nydia Esther Cuevas, qui vient de se rendre à la police, après avoir pris en otage le consul du Chili à Porto Rico.

## Le commando de San Juan se rend

SAN JUAN (Reuter) — Un commando armé composé de trois hommes et une femme, qui s'était introduit la veille au consul du Chili à San Juan de Porto Rico et y avait pris quatre personnes en otages, dont le consul, s'est rendu hier après un siège de vingt-quatre heures.

Il réclamait la libération de quatre nationalistes portoricains emprisonnés depuis 1954 aux Etats-Unis et l'annulation des cérémonies prévues pour le 4 juillet dans l'île à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance américaine.

Après une nuit de négociations avec des agents du FBI (Federal Bureau of Investigation), ses membres ont finalement accepté de se rendre après avoir obtenu du président de la Cour suprême

américaine Griffin Bell, une déclaration spécifiant que certaines festivités étaient plus importantes pour les Portoricains que la journée de l'indépendance des Etats-Unis.

L'un des prisonniers, dont la libération était exigée, est Oscar Collazo, qui tenta d'assassiner le président Harry Truman en 1950. Les trois autres, deux hommes et une femme, avaient déclenché une fusillade à la Chambre des représentants en 1954, blessant cinq membres du Congrès.

Le défilé avec tambour et trompettes a commencé cinq minutes après le dénouement de l'affaire. Le commando du consulat a affirmé n'être affilié à aucun parti politique ou organisation de guérilla.

## L'Hydro attend Québec évalue les réseaux des municipalités

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Dès l'an prochain, le gouvernement du Québec plafonnera au même niveau que ceux de l'Hydro-Québec les tarifs des réseaux d'électricité gérés par des municipalités.

Annouçant hier cette mesure, le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, a indiqué que le gouvernement n'entendait pas forcer la nationalisation des réseaux municipalisés. Conscient toutefois que le plafonnement des tarifs réduira de \$8.6 millions à \$2.4 millions les profits nets engendrés par ces réseaux, le ministre a du même coup invité les municipalités qui ne seraient plus intéressées à distribuer de l'énergie électrique dans ces conditions à vendre tout

simplement leur réseau à l'Hydro-Québec.

Et comme s'il était déjà assuré que certaines municipalités souscriront à cette suggestion, M. Joron a également annoncé la création d'un comité dont le mandat sera de définir les critères d'évaluation et les conditions d'acquisition de ces réseaux par l'Hydro-Québec.

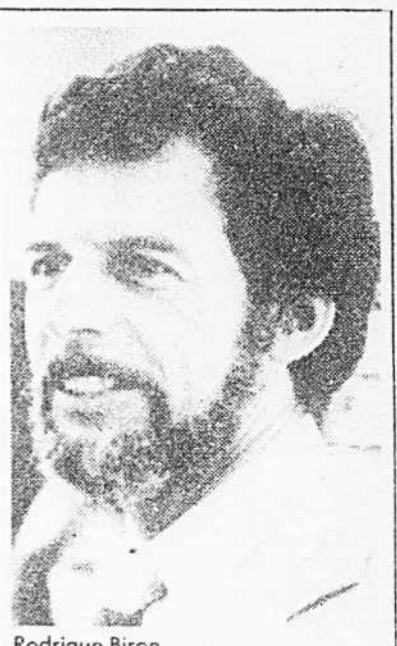
Présentement, une vingtaine de municipalités agissent comme distributrices d'électricité, qu'elles vendent toutefois à un taux global de 11 pour cent supérieur à celui de l'Hydro-Québec. Mais il ne s'agit là que d'une moyenne puisque, en réalité, seulement sept municipalités sur 20 vendent leur électricité à un taux supérieur à l'Hydro.

Il s'agit néanmoins de municipalités importantes: Beloeil, Windsor, Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Asbestos, Chiboumeau et Deauville. Leurs taux sont de 5 à 23 pour cent supérieurs à ceux de l'Hydro.

On se souviendra que ces taux supérieurs ont engendré ce printemps une vague de protestation à Beloeil où certains abonnés avaient décidé de couper de 15 pour cent leur facture d'électricité pour manifester leur désir de ne pas payer plus que les clients de l'Hydro-Québec.

Par la suite, des négociations ont été entreprises avec l'Hydro-Québec afin d'intégrer dans cette société d'Etat le réseau de Beloeil. Les négociations à cette fin vont bon train, a indiqué hier le ministre Joron.

— Voir RÉSEAU en page A 6



Rodrigue Biron

NDG

## Les jeux sont faits

Faisant un dernier effort avant l'élection complémentaire d'aujourd'hui dans Notre-Dame-de-Grâce, le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, allait de porte en porte hier pour venir en aide à son candidat, Me Albert J. Brulotte. Dans les supermarchés, les salons de coiffure, chez les grossistes et bouchers, M. Biron n'a reçu que des témoignages encourageants. Toutefois, les 33,414 électeurs de NDG, des anglophones pour la plupart, semblent plutôt attirés par le libéral Reed Scowen et le docteur David De Jong, du Comité du libre choix, selon Ingrid SAUMART.

— page A 6

## France des arts et Bazar Alchimick

Au pavillon de la France, à Terre des Hommes, sept artisans français sont venus faire valoir leurs arts nouveaux ou séculaires et les techniques qu'ils ont inventées.

Ainsi, si vous ne connaissez pas la gravure cinétique ou le Bazar Alchimick, si vous n'avez jamais vu réaliser de la dentelle du Puy ou des tableaux avec des bouts de laine, une visite au pavillon de la France s'impose.

En outre, les visiteurs peuvent se procurer les oeuvres produites par les artistes pendant leur séjour à Terre des Hommes.

Lily Tasso a rendu visite aux artisans français. Patrick Dupré lui a expliqué que la gravure cinétique était «un art qui fait appel au mouvement et à la lumière». M. Dupré produit une gravure en quelques jours seulement. Il affectionne les sujets canadiens.

Quant à Chantal Petitpas et à Martin Boulte, ils créent des bijoux à partir de métal argenté et de pierres naturelles de toutes les couleurs, déjà taillées et prêtes à être serties.

Au kiosque suivant, Jacqueline Olivier et Dominique Valette illustrent la dentelle du Puy, cette merveille de légèreté et de finesse. Cet art vieux de cinq siècles connaît en France un véritable renouveau, malgré la présence sur le marché de dentelle mécanique.

Ces artistes seront au pavillon de la France jusqu'à la fin du mois, alors qu'ils seront remplacés par un autre groupe d'artistes.

— page E 1



(photo Michel Gravel, LA PRESSE)

Dominique Valette manipule une cinquantaine de fuseaux rien que pour réaliser un petit col en dentelle du Puy, merveilleusement fine et légère.

## Le CN et les pâtes et papiers: non

Contrairement à ce que souhaitent le gouvernement québécois et l'industrie des pâtes et papiers, le Canadien National ne diminuera pas les tarifs actuels sur le transport par rail des produits forestiers.

— page C 1

## édito

• Proche-Orient: nouvelle lueur d'espoir

— page A 4

## La bonne question

La fameuse question qui sera posée lors du référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec demeure l'objet de beaucoup de discussions autour du Salon bleu. La plupart sont très sérieuses mais comme tout sujet qui suscite quelque anxiété, il arrive qu'on s'en amuse.

Ainsi, le ministre Denis de Belleval suggérerait-il hier, dans une conversation privée, que le référendum soit tenu un 6 janvier et que la question posée aux Québécois soit: «Voulez-vous oui ou non sortir du climat actuel?» Brrr!

## le monde

### • Liban

La trêve à Beyrouth n'aura tenu que quelques heures. Syriens et conservateurs chrétiens ont repris leurs firs, hier, chaque camp accusant l'autre de vouloir dominer le Liban.

### • Egypte

Le retrait israélien de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem viennent en tête du plan de paix égyptien élaboré en vue de la réunion tripartite de Londres.

### • Corse

Les autonomistes du FNLC revendiquent la responsabilité des 36 attentats à la bombe qui ont ébranlé la Corse lundi.

— pages G 1 à G 3 et H 1

## La Colombie-britannique ferme son réseau de vente à Loto-Canada

VICTORIA (d'après CP) — La section de la Colombie-britannique de la Loterie de l'Ouest du Canada a écrit à tous ses distributeurs leur interdisant de continuer à vendre des billets de Loto-Canada une fois que leurs stocks seront épuisés.

Un porte-parole de la section, Jack Stewart, a précisé que si les distributeurs passent outre et continuent à écouler des billets de Loto-Canada, ils perdront le droit de vendre ceux de la Loterie de l'Ouest et ceux des tirages de la Provinciale.

Le mois dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'en dépit de l'opposition des provinces, Loto-Canada deviendrait permanente.

Les dirigeants de la Loterie de l'Ouest ont expliqué que les provinces avaient bien voulu permettre la distribution des billets de Loto-Canada grâce au réseau provincial lorsque la loterie fédérale était temporaire et qu'el-

le visait à éponger le déficit olympique.

Les provinces refusent de coopérer cependant si Loto-Canada devient permanente, en raison de la concurrence entre les loteries fédérale et provinciales.

Le secrétaire de la province, Grace McCarthy, qui est responsable des loteries, a souligné hier que la Loterie de l'Ouest avait pris une telle décision pour des raisons financières et non politiques.

Selon elle, la section de la Colombie-britannique a décidé tout simplement que Loto-Canada ne devait plus bénéficier du système provincial de distribution de billets.

Mme McCarthy a indiqué également que l'opposition des provinces au maintien d'une loterie fédérale serait discutée à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances cette semaine et lors de la réunion des premiers ministres au début du mois prochain.

## sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: F 1 à F 3  
— Horaires: F 4  
Bandes dessinées: E 12  
Décès, naissances, etc.: H 19  
Économie: C 1 à C 4  
Êtes-vous observateur?: H 4  
Horoscope: E 12  
Le bridge: E 13  
Les échecs: E 13  
Loisirs et récréation: E 13  
Médecine d'aujourd'hui: E 3  
Mon oeil sur Montréal: F 4  
Mot mystère: E 12  
Mots croisés: E 12  
Petites annonces: H 2 à H 18  
Radio et télévision: F 4  
ROMAN  
— Mort d'un général: H 3  
Sports: D 1 à D 8  
— Chasse et pêche: D 8  
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 6

# Autour du salon bleu

## NDG: Lévesque ne pense pas renverser l'histoire

Le premier ministre René Lévesque ne «rève pas en couleurs» et admet volontiers qu'il n'entretient guère d'illusions quant au résultat de l'élection partielle qui se tient aujourd'hui dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce: «Je ne m'imagine pas qu'on va renverser l'histoire quelque peu politiquement lamentable de Notre-Dame-de-Grâce», a-t-il répondu hier en conférence de presse alors que le représentant de LA PRESSE lui demandait qu'elle performance minimale il attendait de son parti à l'occasion de ce scrutin. Vantant les mérites du candidat péquiste, le chef du Parti québécois voit en Michel Gélinas rien de moins que le meilleur candidat et s'attend en conséquence à un appui substantiel des électeurs francophones. Il espère même que les anglophones, qui sont majoritaires dans le comté, manifesteront eux aussi un appui au moins «un peu visible» au candidat du PQ. Habile, M. Lévesque s'est toutefois systématiquement refusé à dire à compter de quel seuil il considérera que son parti sort de ce scrutin avec un succès ou un échec.

### Le PQ, un aiguillon

Le premier ministre s'est fait servir des compliments à la fois flatteurs et déconcertants lors de sa conférence de presse d'hier, laquelle était avant tout consacrée aux fêtes du retour aux sources et à la présence de francophones venant de l'extérieur du Québec. C'est justement un journaliste francophone de Colombie-Britannique, représentant «Le Soleil de l'Ouest», qui a servi au chef du gouvernement cette tirade mi-fugue mi-raisin: «Pour nous, a-t-il dit, votre élection a été la meilleure chose qui ait pu nous arriver. On veut rester dans l'Ouest, on est Canadien français. On voudrait que votre référendum soit battu... pas à plate couture mais battu de justesse et que vous conserviez

le pouvoir à la prochaine élection pour continuer d'algouillonner la majorité anglophone dans le reste du Canada.» Tout le monde s'est esclaffé tandis que M. Lévesque paraissait à la fois charmé et découragé par la remarque...

### Lévesque et la presse anglophone

Les Journalistes anglophones, c'est déjà connu, sont nettement plus agressifs que les francophones à l'égard du gouvernement Lévesque et particulièrement du premier ministre. Il faut dire que ce dernier le leur rend bien. En conférence de presse, les réponses que M. Lévesque fournit aux journalistes anglophones sont nettement plus virulentes et en même temps davantage chargées d'agressivité. Il semble en quelque sorte stimulé par ses interlocuteurs. Hier, on l'a même vu passer à l'attaque en lançant au représentant du Globe and Mail: «Vous paraissez moins nerveux que l'autre jour à la télévision.»

Quant au reporter de CTV, généralement plutôt frénétique mais qui, hier, demandait simplement au premier ministre s'il ne craignait pas qu'un oui au référendum entraîne un contrecoup des anglophones contre les minorités francophones du reste du Canada, M. Lévesque lui a répondu, sur un ton irrité: «Vous parlez d'une façon méprisante du Canada qui est encore une société civilisée. C'est votre affirmation mais je ne la prends pas.»

### Les dessous d'une nomination

C'est un privilège du premier ministre de nommer non seulement les ministres mais également les sous-ministres et les sous-ministres adjoints. Généralement, le choix d'un sous-ministre se fait en étroite consultation avec le ministre concerné. Mais ce n'est pas toujours le cas. Selon ce que LA

PRESSE a pu apprendre ces jours-ci, il appert en effet que le premier ministre Lévesque n'a informé son ministre Louis O'Neill qu'à la dernière minute de la nomination, au mois de mars dernier, d'un nouveau sous-ministre adjoint aux Communications, M. Jean Laurin. Si cette façon de procéder est pour le moins mystérieuse, le choix de M. Laurin, qui est l'ancien directeur général des Hebdo A-1, est plus facile à expliquer: le chef du gouvernement aurait compris que s'il veut que les communications gouvernementales aient quelque pénétration en province il ferait un bon coup en allant chercher l'homme qui connaît le mieux l'information régionale à travers tout le Québec.

### Astro politique

Une note consacrée à l'astrologie politique et publiée la semaine dernière dans cette chronique a suscité un intérêt certain, surtout pour les Taureaux, les Gémeaux et les Verseau, qui y ont appris que leur signe astrologique était particulièrement bien représenté à l'Assemblée nationale du Québec. Afin que chacun y trouve son compte, voici la composition astrologique complète de l'Assemblée nationale du Québec:

Taureau: 15 députés dont 4 ministres; Gémeaux: 13 députés dont 5 ministres; Cancer: 7 députés dont 2 ministres; Lion: 10 députés dont 2 ministres; Vierge: 9 députés dont 3 ministres et le premier ministre; Balance: 11 députés dont 3 ministres; Scorpion: 8 députés mais aucun ministre; Sagittaire: 6 députés dont 2 ministres; Capricorne: 6 députés mais aucun ministre; Verseau: 11 députés mais aucun ministre; Poissons: 9 députés dont 3 ministres; Bélier: 5 députés dont 2 ministres.

Daniel L'HEUREUX

## Le conflit de la pêche

# Aucune réaction d'Ottawa à l'offre de Carter

par Fernand BEAUREGARD

La mini-guerre de la pêche entre le Canada et les Etats-Unis se poursuit en dépit de l'offre de cessez-le-feu transmise samedi dernier au gouvernement canadien par le président Carter.

Dans sa déclaration émanant de la Maison-Blanche, le chef d'Etat américain annonçait qu'il venait d'approuver la reconduction de l'accord intérimaire régissant les activités normales de pêches dans les deux zones de 200 milles.

M. Carter profitait de l'occasion pour inviter le Canada à mettre fin au conflit qui pénalise pêcheurs canadiens et américains en leur interdisant mutuellement l'accès aux eaux des deux pays.

L'offre du président Carter de lever l'interdit de la zone américaine à nos pêcheurs pourvu que le gouvernement Trudeau fasse de même n'a suscité aucune réaction officielle à Ottawa.

Officieusement, un porte-parole des Affaires extérieures, interrogé au téléphone, a souligné que le Canada cherche primordialement à régler le dossier des «zones qui se chevauchent», dossier qui a donné lieu à de fréquentes rondes de négociations entre l'ambassadeur canadien Marcel Cadieux et l'avocat américain Lloyd Cutler, négociateur officiel du secrétariat d'Etat américain.

MM. Cadieux et Cutler ont amorcé hier aux bureaux de l'ambassade canadienne à Bruxelles, une nouvelle rencontre de deux jours pendant laquelle ils tenteront, comme à Washington et à Ottawa récemment, d'en arriver à un certain progrès dans la délimitation des frontières maritimes entre le Canada et les Etats-Unis.

Dans l'interval, à Ottawa on indique officiellement que l'offre du président Carter ne change rien aux conditions qui prévalaient au moment où le Canada décidait de déclencher la mini-guerre de la pêche contre son puissant voisin.

Ces conditions étaient les suivantes: dans la zone canadienne

de 200 milles, sur la côte atlantique, les pêcheurs américains se livraient à une pêche excessive du hareng et des pétoncles, en dépit des avertissements répétés du ministère canadien des Pêches et des Océans qui avait mis en route un programme de conservation de ces deux espèces.

Par ailleurs, sur la côte ouest,

après que les autorités canadiennes eurent fermé, pour fins de conservation également, le banc Swifshure, région saumonnière par excellence, les Américains refusaient, contrairement à l'engagement qu'ils avaient pris, de laisser les pêcheurs canadiens de saumon, effectuer leurs prises dans la zone américaine.

**Tapis Métrique**  
6287, rue SHERBROOKE EST  
AVIS PUBLIC  
CORPORATION D'ENTREPOSAGE ET VENTE  
AU DETAIL — AU PRIX DU GROS

**le MAÎTRE des BAS PRIX**

**LIQUIDATION**

**DE TAPIS**

**3 POUR 1**

**ÉCONOMISEZ - ÉCONOMISEZ - ÉCONOMISEZ**

Peluche saxony Tapis shag Tapis commercial

**INSTALLATION SOUS-TAPIS**

**À votre DOMICILE**

**AUCUN COMPTANT**

plan de paiement différé

**256-7551**

Tapis, sous-tapis, installation les 3 POUR LE SEUL BAS PRIX DU TAPIS SEULEMENT!

## LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: 15	Maximum: 28	Ensoleillé	Pas de changement

## au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Outaouais	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Laurentides	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Cantons de l'Est	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Mauricie	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Québec	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Lac-Saint-Jean	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Rimouski	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Gaspésie	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Bas-Caraïbe	—	28	Ensoleillé	Pas de changement
Sept-Îles	—	28	Ensoleillé	Pas de changement

## au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	12	19
Alberta	10	29
Saskatchewan	15	26
Manitoba	18	25
Ontario	15	21
Nouveau-Brunswick	10	25
Nouvelle-Écosse	9	19
Île-du-Prince-Édouard	13	24
Terre-Neuve	9	—

## si vous partez...

aux États-Unis			vers les plages		
	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	16	—	Chicago	15	27
Washington	19	24	San Francisco	11	21
Boston	14	—	Nile-Orléans	24	34
			Miami	24	31
Acapulco	24	32	Bermudes	26	—
Mexico	16	25	Barbade	26	30
			Nassau	25	32
			Rio de Janeiro	26	32

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi	\$1.75	REDACTION	285-7272
Lundi ou vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.75	PROMOTION	285-7030
		PROMOTION DE TRAVAIL	285-7100
			285-7303
		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi: 9h à 17h	
		Pour changer ou annuler	285-7205
		du lundi au vendredi: 9h à 18:30h	
		GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
		National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
		Carrières et professions, nominations	285-7320
		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6901

## Affaire Treu Ottawa échoue devant la Cour d'appel

La Cour d'appel du Québec a rejeté hier une tentative du gouvernement fédéral de lever le voile du secret sur le jugement condamnant l'ingénieur montréalais Alexander Peter Treu à la prison pour avoir violé la Loi sur les secrets officiels.

Un banc de trois juges a rejeté à l'unanimité une motion du ministère fédéral visant à rendre public le jugement rendu le 28 mai par le juge Luc Trudel.

Les magistrats ont fait état des objections posées par M. Treu lui-même.

Les juges ont noté qu'il était paradoxal de voir M. Treu s'en prendre à son propre «droit sacré» à la publicité, alors que le gouvernement tentait de protéger ce droit à la place de l'accusé. Cependant l'avocat de la défense, Me Michel Chabot a soutenu vigoureusement que le jugement ne devrait pas être publié à moins qu'il en soit de même pour les témoignages rendus au cours du procès de son client.

Il a affirmé que la décision du juge Trudel s'appuyait sur les preuves présentées au procès et que le public pourrait en avoir une vision erronée si les témoignages n'étaient pas également publiés. «Les gens qui lisent le jugement diront qu'il est coupable, sans aucun doute. Je vais en appel. L'intérêt de la justice devrait être de protéger mon client», a-t-il dit.

La défense a également accusé le gouvernement d'avoir présenté cette motion pour des motifs politiques.

Plus tôt, le procureur fédéral Louis-Philippe Landry, a déclaré qu'à la suite d'une étude effectuée par des experts, le ministère de la Justice avait conclu que la majeure partie du jugement pourrait être rendue publique.

Le juge Trudel avait choisi de garder son jugement secret parce qu'il contenait des allusions à des témoignages faits à huis clos, pour des raisons de sécurité nationale.

Entrepôt de manufacture

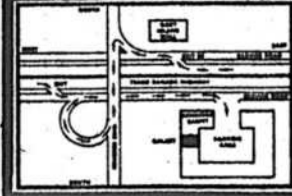
# GALAXY

**ÉCOULEMENT DE TENUES ESTIVALES**

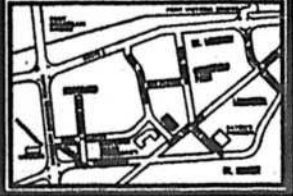
Par suite de surplus de stocks nous avons maintenant réduit les prix de tous nos articles.

Des économies substantielles — Jusqu'à 70% de réduction sur les prix de détail conseillés par les manufacturiers pour des vêtements de marques connues destinés à toute la famille.

# GALAXY



ENTREPOT DE MANUFACTURE  
2150  
TRANSCANADIENNE  
DORVAL  
1630 N  
PROVENCHER  
PLACE DU COMMERCE,  
BROSSARD



Pour Vigneault, Leclerc et Lévesque

# L'honneur et la réputation avant les droits d'auteurs

par Léopold LIZOTTE

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Raymond Lévesque ne veulent en rien être associés à l'idée d'unité canadienne!

Et c'est donc avec une stupeur mêlée d'indignation qu'ils ont retrouvé, la semaine dernière, leur nom apparaissant dans une des dix feuilles d'érable ornant la pochette d'un disque qui aurait pu constituer pour eux, d'autre façon, un bel hommage, puisqu'on les classait tout de go parmi les plus grands auteurs canadiens.

Mais on avait omis de demander à chacun la permission d'inclure les chansons « Mon pays », « Hymne au printemps » et « Quand les hommes vivront d'amour » dans ce microsillon qui, semble-t-il, avait pour but mal caché de publiciser et mousser la Confédération, à l'occasion des célébrations précédant le 1er juillet, à travers le pays.

Témoignant tour à tour devant le juge Jacques Dugas, qui étudiait hier leur demande d'injonction interlocutoire visant à bannir irrévocablement ce disque du mar-

ché, ils n'ont pas mâché leurs mots pour soutenir que c'était beaucoup plus leur honneur et leur réputation que leurs droits d'auteurs qui leur tenaient à coeur.

**Vigneault**

Déposant le plus longuement, Vigneault a déclaré pour sa part que l'ambiance de la « pochette » lui déplaisait souverainement. C'est rempli de feuilles d'érable, a-t-il dit, et de noms anglais qui me sont inconnus.

Il s'est plaint également que l'on avait politisé son texte en le mutilant; et pour le prouver, il s'est mis lui-même à réciter son célèbre « Mon pays » devant une salle médusée, en notant au passage que l'on avait coupé la strophe où il dit que « c'est l'envers d'un pays qui n'était ni pays ni patrie ».

**Leclerc**

Leclerc, le disque et son enveloppe en mains, s'est plaint à son tour amèrement qu'une flèche porte insidieusement le slogan « Le Canada, c'est toi et moi », vers son nom.

« Ça ne pouvait pas plus mal tomber, souligna-t-il, en provoquant évidemment les rires. Mais tout le monde redevint rapidement sérieux lorsqu'il lança: « On n'avait pas de patrie, et voilà qu'au moment où on est sur le point d'en avoir une, on voit une montagne de publicité pour justement brouiller les cartes à la veille du référendum. »

Et il a ajouté: « Il est franchement temps de sortir des sentiers parfumés de la poésie pour faire face à la dure réalité. »

**Lévesque**

A son tour, Raymond Lévesque se déclara, sans même qu'on le lui demande, défenseur de l'indépendance du Québec: « Si on m'avait fait cela sur la fleur de lis, je n'aurais certainement rien dit. »

Précédemment, le producteur Eric Villon avait expliqué comment ce disque, produit en hâte au cours de la semaine précédant son lancement à la Place Ville-Marie, devait être distribué dans tous les coins du pays, l'un des tout premiers exemplaires ayant apparemment été expédié à nul autre que le premier ministre Trudeau.

# Va pour des briques sur la tête, mais pas un chien!

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud (UPI) — A Johannesburg, il n'est pas rare que des passants reçoivent sur la tête des cubes de glace, des oeufs ou même des briques. Mais un chien, cela passe la mesure.

L'animal, un Poméranien du nom de « Blackie », a été lancé du haut d'un immeuble de 14 étages hier, blessant gravement une femme qui passait, et se tuant du même coup.

La victime, Mme Rose Purse, âgée de 54 ans, précipitée sur le pavé par l'accélération de la pesanteur du petit animal, a subi une opération d'urgence, mais son état est toujours considéré com-

me sérieux. Blackie appartenait à la petite Adèle Goosen, 10 ans, qui jouait avec lui sur le toit de l'immeuble, situé au coeur de la ville.

La fillette laissa son chien seul pendant un petit instant, et lorsqu'elle revint, l'animal avait disparu. « Blackie était trop petit pour avoir sauté le garde-fou du toit », a déclaré Mme Goosen. « Nous sommes certains qu'il a été

jeté dans le vide par des vandales. »

Quant au père d'Adèle, il souligne qu'il n'est pas rare que des objets soient lancés sur des passants des fenêtres des grands immeubles du centre de Johannesburg. « Les gens ont reçu sur la tête des sacs de papier remplis d'eau, des cubes de glace, des oeufs, des briques, et même une guitare », dit-il. « Mais un chien, c'est aller un peu loin. »

# Un «Pepsi» explosif?

Un jeune homme qui, il y a quelques mois, avait déplacé une cais-

se de Pepsi Cola, à la demande d'un dépanneur de la rue Charland, dans le nord-est de la ville, a intenté une poursuite de \$76,000 à cette compagnie hier.

Selon les dires du requérant, l'une des bouteilles gros format lui éclata en pleine figure, alors qu'il exécutait la manutention réclamée et, à la suite de cet accident, il a tout simplement perdu un oeil.

Serge Fournier doit maintenant porter une prothèse à l'oeil droit, et il soutient qu'il est ainsi affecté d'une incapacité partielle de vingt-cinq pour cent à tout le moins.

Les avocats du jeune blessé soumettent que l'eau gazeuse avait été mal mélangée et que la bouteille était pour sa part défectueuse.

**IL EST PROUVE QUE...**



L'orgue HAMMOND produit les plus beaux sons et qu'il est le seul à être fabriqué entièrement au Canada!

Pour renseignements: 288-5373

**YOGA**  
COURS SPECIAUX DE DEBUTANTS  
Théorie et pratique  
Lundi et mercredi  
4 semaines — 20h30

Swami Vishnu Devananda  
Commençant le 10 juillet  
Inscrivez-vous maintenant  
CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA  
5178, boul. Saint-Laurent, Montréal  
Informations: 279-3545

**SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RECEPTIONS DE BUREAU OU A LA MAISON**

Nous vous fournirons de délicieux hors-d'oeuvre chauds et froids, canapés, bûchettes, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

**48 SANDWICHES cocktail 525**  
frais de jour la bte

**EGROIDS**  
4075, RUE SAINT-DENIS

Nous livrons partout à Montréal 844-3901

**AVIS**

**TAXE DE VENTE 4%**

**du 5 au 31 juillet**

VOIR L'ANNONCE DANS L'EDITION D'AUJOURD'HUI PAGE A-13

**Ne manquez pas... LA VENTE ANNUELLE WESTERN sur la promenade jusqu'à samedi**

**PLACE VERSAILLES**

125 magasins incluant LA BAIE, PASCAL, MIRACLE MART

Rue Sherbrooke est, angle Hippolyte-Lafontaine

"LE METRO S'ARRETE A LA PORTE, SORTIE RADISSON"

SORTIE RADISSON



Les manifestants ont dénoncé la présence des militaires syriens en sol libanais qu'ils associent à une occupation étrangère.

# Manifestation contre les massacres au Liban

par Jean-Pierre RICHARD

Ils étaient une centaine de Libanais chrétiens rassemblés hier midi devant l'hôpital Saint-Justine, à Montréal, pour protester contre les massacres qui reprennent de l'ampleur au Liban.

Cette manifestation qui était une marche de l'hôpital, par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine jusqu'au consulat libanais, situé aux limites d'Outremont et de Montréal, visait à attirer l'attention de l'opinion publique sur les bombardements d'hôpitaux qui se produisent avec une fréquence inquiétante à Beyrouth.

**Action-Liban**  
La manifestation avait un caractère spontané. Organisée

en quelques jours, elle rassemblait des étudiants et des professionnels groupés dans un petit mouvement, Action-Liban, et avec la collaboration des Amitiés Canada-Liban.

Dans des conversations à bâtons rompus avec les deux journalistes qui se trouvaient là, les manifestants qui arboraient le drapeau orné du cèdre, ont expliqué que le but de leur geste était de sensibiliser le public à des situations comme celle où se trouve l'Hôtel-Dieu de Beyrouth qui a été bombardé à la roquette.

Ils précisent qu'en une seule nuit, depuis la reprise des accrochages entre les diverses factions et la Force arabe de dissua-

grande majorité de militaires syriens — l'Hôtel-Dieu a reçu 130 obus et que 20 chambres ont été détruites. Des situations semblables se sont produites dans les principaux hôpitaux de Beyrouth.

La manifestation avait un caractère nettement anti-syrien. Les participants à cette marche qui avaient des opinions de droite en général, ont dénoncé la présence de quelques 30,000 militaires syriens sur le sol libanais qu'ils associent à une occupation étrangère. Certains slogans comme «les Syriens sont des chiens» étaient scandés avec une belle ardeur sous les fenêtres du consulat qui sont restées hermétiquement closes.

**SAUVÉ FRÈRES**

**Le choix des Champions**

**SPEEDO**



A. Costumes de bain pour filles et femmes. Vaste assortiment de couleurs. Grands 24 à 38 \$13.98 à \$22.98 \* St-Hubert seulement

B. Kangourou 100% acrylique. Choix de blanc, marine ou rouge. Grands \$15.98 P.M.G. Junior \$18.98 P.M.G. Adulte

C. T-shirts "Speedo" 50% coton. Tons de beige, blanc, orange, rouge, bleu pâle, vert ou jaune. Grands \$3.98 P.M.G. Junior \$4.49 P.M.G. Adulte

D. Costume de bain pour hommes et garçons. Grand choix de couleurs. Grands 24 à 40 \$5.50 à \$12.98

E. Sac Speedo très pratique. Ton de blanc et rouge. \$10.98 à \$14.98

F. \*Sandales de plage disponibles en bleu seulement. Pointures (6-7) (8) (9-10) (12-13) \*Saint-Hubert seulement \$3.98

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins  
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

# éditorial

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

YVON DUBOIS directeur de l'information  
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

la presse

JEAN SISTO éditeur adjoint

## Proche-Orient: nouvelle lueur d'espoir

Nous assistons, ces jours-ci, à un nouveau mouvement de pression en faveur d'une relance des pourparlers de paix entre Jérusalem et Le Caire. Le Président Sadate d'Égypte faisait, la semaine dernière, une suggestion qui parut, un moment, prendre Israël au dépourvu, mais qui semble avoir grandement facilité la démarche du vice-président Walter Mondale des États-Unis auprès des deux pays.

Incidentement, cette démarche semble avoir, tout à coup, les vertus d'un sésame. Elle fait s'entrouvrir une porte qu'on imaginait plus coincée qu'elle ne l'était, preuve qu'aux désirs de paix maintes fois exprimés par les chefs israéliens et égyptiens, les pressions de l'opinion commencent à se révéler efficaces.

Ces pressions prennent de l'ampleur. Elles se manifestent avec plus d'insistance qu'on pense en Égypte, en Israël et même aux États-Unis. Ainsi, il ne fait aucun doute que le Président Sadate tient encore à faire la preuve, auprès du monde arabe, que sa spectaculaire initiative de paix de novembre dernier n'a pas été tout à fait vaine. Il y tient d'autant plus que l'opinion publique, en Égypte, se montre avidement en faveur d'un règlement immédiat, un règlement susceptible d'écartier tout risque d'une nouvelle guerre au Proche-Orient.

Du côté israélien, mêmes pressions en faveur d'un règlement rapide. En tout cas, il de-

vient évident que les réticences du premier ministre Begin rendent plus loquaces et plus menaçants les éléments libéraux des divers partis et de la population. Cette impatience s'explique du fait que les stratèges commencent à s'inquiéter de ce qui arriverait si, faute d'un minimum de progrès dans les négociations de paix, le Président Sadate voyait diminuer sa popularité au point de devoir démissionner, ou pis, de devoir se lancer dans une nouvelle guerre. On imagine qu'aux yeux des Israéliens le moindre-ment lucides, l'actuel président égyptien représente le meilleur interlocuteur qu'on puisse souhaiter.

Enfin, aux États-Unis, le Président Carter a grandement besoin, lui aussi, d'enregistrer un succès, si minime soit-il, au Proche-Orient. Ce besoin s'alimente aux pressions incroyables venues, d'une part, du puissant lobby que forme la communauté juive américaine, et, d'autre part, du non moins puissant lobby arabe du pétrole.

Quand le Président Sadate fit connaître les grandes lignes de son plan, la semaine dernière, Israël a donné l'impression de le rejeter avant même d'en avoir pris connaissance. En réalité, M. Begin n'a voulu que faire remarquer que le plan Sadate était, en soi, une condition préalable aux négociations, ce qui était exact et, par conséquent, en contradiction avec ce qui avait

été convenu à la suite des retrouvailles de novembre dernier. Il semble que M. Begin n'a pas très bien su faire cette distinction.

Il reste que, même si le plan Sadate a un caractère conditionnel, il vaut d'être examiné à son mérite, d'autant plus que l'Égypte l'a modifié en suggérant que les États-Unis ou les Nations unies participent à l'administration intérimaire de la Cisjordanie et de Gaza. De plus, M. Sadate se dit prêt à « toute autre mesure qui pourrait satisfaire les besoins d'Israël en matière de sécurité ».

Le plan initial stipulait que, pour une période provisoire, la Cisjordanie serait restituée à la Jordanie et la bande de Gaza à l'Égypte, l'établissement éventuel d'un État palestinien devant être décidé plus tard, dans le cadre d'une négociation entre pays arabes.

On comprend qu'un pareil plan n'ait pas précisément eu pour effet de combler d'aise Israéliens et Palestiniens. Ces derniers ne peuvent plus voir en la Jordanie et l'Égypte d'ardents défenseurs de leur cause. Ils ne sont pas sans se souvenir que la Jordanie leur a fait subir une épouvantable humiliation en expulsant un grand nombre de son territoire en 1970. Quant à l'Égypte, un récent accrochage diplomatique avec les autorités cypristes et les funérailles nationales auxquelles eut droit un journaliste égyptien victime de terroristes ont sin-

gulièrement mis en relief le degré d'abjection où la cause palestinienne avait chu dans l'opinion de la population égyptienne.

Pour ce qui est des Israéliens, ou du moins des dirigeants actuellement au pouvoir, ils jugent dangereux pour leur sécurité l'établissement d'un État palestinien qui résulterait de négociations menées uniquement par deux pays arabes, et ce, même si ces deux pays passent pour avoir été durs pour les Palestiniens.

Apparemment, le Président Sadate cherche à apaiser ces craintes israéliennes en proposant que les États-Unis ou les Nations unies participent à l'administration des territoires occupés par Israël jusqu'à ce qu'il soit possible de trouver un moyen d'établir un État palestinien dans le secteur.

On se plaît à imaginer les avantages qu'il y aurait de conjuguer le plan Sadate d'administration intérimaire, au plan Begin d'autonomie partielle ou progressive des populations palestiniennes de la Cisjordanie et de Gaza.

La balle se trouve maintenant dans la cour de M. Begin. Ce dernier aurait mauvaise grâce de se prévaloir d'un vague vice de procédure pour faire échec à une suggestion qui semble faite de bonne foi et qui mérite certainement d'être examinée de près.

Jean PELLERIN

## bloc-notes

### La nouvelle « doctrine Munro »

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a ordonné la tenue, cette semaine, d'un vote d'allégeance syndicale pour les employés, au travail et en grève, du poste CJMS du réseau Radiomutuel. Ces travailleurs sont en grève depuis 18 mois, mais CJMS n'a jamais cessé de fonctionner parce que la direction de ce poste de radio a embauché d'autres employés pour les remplacer. Le public, qui est tout de même formé en majeure partie d'employés, est en droit de se demander ce que cherche à faire le CCRT.

La législation du travail, qu'elle soit fédérale ou provinciale, a pour but de faciliter les relations de travail entre employeurs et employés et non à les compliquer. C'est pourquoi une telle législation doit être à la fois claire et cohérente. Or elle apparaît ni l'un ni l'autre. Si l'on reconnaît le droit de grève à des employés, pourquoi alors remettre en question leur allégeance syndicale une fois qu'ils sont en grève? Si l'on trouve que les grèves dans des services tels que la radio, par exemple, ne doivent pas se prolonger au-delà d'un certain

temps, qu'on amende la loi à cet effet et qu'on l'applique en toute franchise.

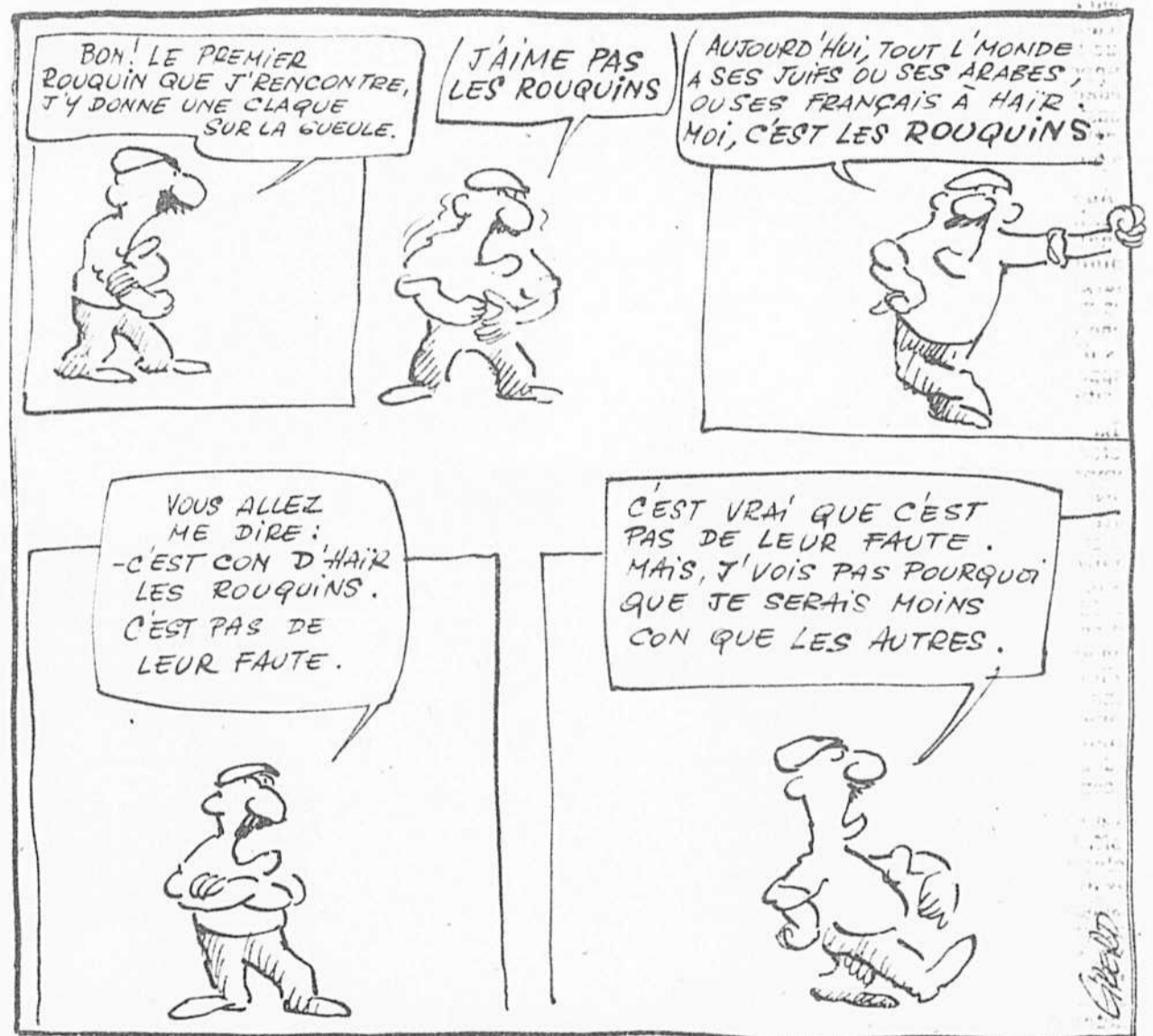
Cependant, décréter un scrutin où ceux qui ont remplacé les grévistes ont droit de vote, c'est pour toutes fins utiles éliminer un syndicat de façon détournée, puisque les remplaçants ne voteront pas pour le syndicat qui les obligera à céder leurs postes aux grévistes à la fin du conflit. D'autant moins qu'en l'occurrence les non-grévistes qui ont droit de vote comprennent aussi des cadres, des agents de sécurité, d'anciens employés, etc. Il serait plus honnête pour le CCRT de décréter carrément que le syndicat accrédité sera celui que choisiront les employés au travail, ou que toute grève est interdite dans les organes de communication de juridiction fédérale. Les syndicats sauraient au moins à quoi s'attendre.

Le mouvement syndical n'est pas né d'hier au Canada. Et les grèves prolongées ne sont pas non plus une nouveauté. Le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, agit donc actuellement de façon irresponsable et incohéren-

te. S'il veut créer un précédent et ouvrir une nouvelle voie à la jurisprudence antisyndicale, son ministère perdra plus en crédibilité chez les travailleurs que ce qu'il gagnera en gratitude chez les employeurs antisyndicaux, d'ailleurs de moins en moins nombreux. La nouvelle « doctrine Munro » ne sauvera pas le patronat réactionnaire. Si certains syndicats et certains syndicats font tort au syndicalisme par leurs actes outranciers, l'actuelle manœuvre du CCRT discrédite autant la législation du travail et son application par le gouvernement.

Les lois du travail doivent être le plus justes possible, puisqu'elles régissent ce qu'il y a de plus délicat et essentiel dans une société, soit les relations entre employeurs et employés. Ces lois doivent par conséquent chercher à maintenir la stabilité sociale, mais dans le sens du développement de la démocratie. C'est pourquoi on ne peut, sous prétexte d'éliminer les conflits, chercher à éliminer subrepticement ceux qui y sont engagés!

Ivan GUAY



Reprise — Gherd est en vacances

Droits réservés

## Le français qu'on lira

La bêtise des uns mène aux excès des autres, c'est bien connu. La situation où se trouve présentement Montréal, avec l'application de la loi 101, en fait la preuve.

Il y a encore bien peu de temps, des marchands francophones, desservant des milieux essentiellement francophones, ne parlant souvent rien d'autre que le français, annonçaient leur maison et leurs produits en anglais. Je n'ai jamais compris pourquoi, sur la rue Ontario ou sur la rue Mont-Royal, bien à l'est de Saint-Laurent, on trouvait des « Aimé's Snack Bar », offrant principalement des « spaghetti meat ball, hot chicken, milk shake, etc. »

Cette bêtise de restaurateurs frustrés et de marchands incons-

cients donnait une fausse image d'un quartier qui ne parlait que français. Heureusement, petit à petit, à beaucoup d'endroits, le bon sens a prévalu et le respect des autres a pris le dessus.

C'est probablement le souvenir de cette fausseté qui en engendre une autre: le maquillage en français de ceux qui n'ont rien de francophone.

Maintenant, le marchand de Snowdon, vendant des livres anglais à des anglophones, devra les annoncer en français dans une boutique au nom français que personne ne comprendra. On fausse la réalité et on donne une image tronquée. Répétition de la bêtise.

Mais le vin est tiré, il faut le boire; la loi est passée, il faut bien

l'appliquer. Il ne reste plus qu'à éviter les excès qui démontreraient que nous sommes encore plus insensés que les inconsocients d'hier.

L'application de la loi est sujette à des réglementations qui doivent comprendre certaines leneteurs. Mais le législateur doit surtout offrir des services multiples qui permettront que nous ne soyons pas tous subitement ridiculisés.

Qui sait traduire en bon français un menu grec réservé à la clientèle grecque? Qui peut illustrer ce qui s'adresse aux touristes qui ne se doutent pas qu'il faut parler français pour visiter le Québec? Qui se fera professeur de tolérance?

Jean-Guy DUBUC

## Francophones d'Amérique

Il appert qu'une note de tristesse ternit la rencontre des francophones d'Amérique à Québec, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la capitale. On dit que se perçoivent nettement, au sein des délégations, les sentiments d'amertume, voire de désespérance.

Voilà qui paraît très étonnant! Comment peut dominer le pessimisme chez les francophones hors Québec quand, de quelque côté que se tourne le regard, tout invite à l'euphorie? N'avons-nous pas, à Ottawa, un gouvernement

qui se réclame de l'étendard du « French Power »? N'avons-nous pas, à Québec, le gouvernement le plus résolument acquis, depuis des lunes, à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises en Amérique? N'est-il pas vrai que, même aux États-Unis, on assiste au réveil et à l'affirmation des langues et des cultures réfractaires au moule du « melting pot »?

Le correspondant de LA PRESSE à Québec nous parle de Wilfrid Beaulieu, fondateur et directeur du TRAVAILLEUR de Wor-

cester, Mass. J'ignore si M. Wilfrid Beaulieu, 77 ans, est vraiment un pessimiste, mais quelle ténacité, quelle persévérance dans l'effort! M. Beaulieu a fondé son journal en 1931. Bon an, mal an, il a tenu le coup.

Chaque année, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décerne un prix de journalisme. En toute humilité et modestie, propositions que la SSJB décerne le prix Olivier-Asselin 1979 à Wilfrid Beaulieu, intrépide défenseur du français en Nouvelle-Angleterre. Guy CORMIER

## Trop de chevauchements

Le gouvernement québécois a publié jeudi dernier une intéressante étude menée par deux chercheurs de l'École nationale d'administration publique, pour le compte du ministère des Affaires intergouvernementales, qui décrit le nombre et la nature des chevauchements des programmes québécois et canadiens.

Ne comportant aucun jugement politique, les chiffres sont néanmoins éloquentes et de nature à fournir de nombreux arguments à ceux qui sont insatisfaits du régime fédéral canadien.

On y apprend, par exemple, qu'en 40 ans, les chevauchements de programmes des gouvernements québécois et canadiens sont passés de 22 à 197.

Des 221 programmes fédéraux et 244 programmes provinciaux inventoriés, l'étude identifie 143 cas de chevauchements directs et 54 cas de chevauchements indirects. Les cas de chevauchements directs sont ceux où les deux ordres de gouvernement réalisent au Québec des activités de même nature qui tendent au même résultat; quant aux chevauchements indirects, ils se produisent lorsque le gouvernement fédéral finance à certaines conditions des politiques mises en oeuvre par le gouvernement provincial.

Cette étude confirme que c'est dans les « zones grises » — les champs de compétence non-attribués par la constitution — que se trouve la plus forte concentration de secteurs à degré élevé de chevauchement; ce qui n'empêche pas le fédéral d'intervenir de

manière plus ou moins importante dans la majorité des champs de compétence conjointe ou exclusivement provinciale — le domaine culturel atteignant le plus haut degré de chevauchement.

Il est certain qu'un système fédéral ne peut fonctionner adéquatement quand une constitution permet un tel degré de duplication et de chevauchement, que les institutions n'empêchent pas un tel dérèglement du système, que les moeurs politiques et administratives conduisent ou incitent à fausser de la sorte la pratique fédérative.

Après cette démonstration du fonctionnement cahotique de notre fédéralisme, comment certains pourraient-ils ne pas voir la nécessité de réformer en profondeur non seulement la constitution et les institutions fédérales, mais aussi une mentalité et des moeurs politiques qui se réfèrent essentiellement à la loi du plus fort plutôt qu'à celle du fair play qui doit être la règle d'or de tout système fédéral?

Un système qui permet de tels empiètements, parce qu'il coûte inutilement très cher, détruit en partie l'argument de l'efficacité invoqué pour défendre le régime fédéral, mais surtout celui, plus important, de la subsidiarité, qui consiste à laisser chaque entité politique, chaque ordre de gouvernement ou d'administration, assumer pleinement et seul les compétences qui permettront de produire de meilleurs services aux citoyens.

Ce qui ne signifie pas que dans une société fédérale moderne on

réussira à abolir totalement les zones grises, ni même qu'il est désirable d'éliminer toutes les compétences conjointes, car ce serait figer la vie politique et la priver d'une saine émulation là où elle peut produire plus d'avantages que d'inconvénients.

Cela étant dit, certains enseignements peuvent être tirés de la situation décrite par cette étude. Quand une constitution comporte autant de zones grises que la nôtre, elle ne freine pas la tentation naturelle de tous les pouvoirs à étendre le plus possible leur hégémonie: les gouvernants le faisant pour des raisons électoralistes, les fonctionnaires s'y adonnant en vertu d'une dynamique possédant chacun à se donner le plus d'importance possible en augmentant son pouvoir.

De plus, cette tentation du gouvernement central d'intervenir avec ampleur dans les compétences provinciales est d'autant plus grande que le fédéralisme canadien est très décentralisé. Ce qui a pour résultat de pousser le gouvernement central à justifier son utilité, voire sa nécessité, en intervenant dans divers secteurs qui rendront toujours plus voyante son action, afin de la faire percevoir comme indispensable. Par certains gouvernements provinciaux défavorisés mais surtout par l'ensemble de la population canadienne. Autrement, celle-ci pourrait en venir à croire que seul le gouvernement provincial est utile puisque son action accaparerait l'attention populaire.

Marcel ADAM

## Le moins beau côté de la fête

Ah! ce que j'étais fier d'être Québécois! Ah! ce que j'étais fier de voir ma race en fête!

Pour la nième fois, j'ai été voir, ou subir la St-Jean. Le 21 au soir, j'ai d'abord piétiné la garnotte du supposé Centre de la Nature de Laval où avaient rendez-vous les grands noms et des centaines de caisses de «bière» accompagnées de leurs tortionnaires tous plus sales les uns que les autres. A 20h30 il y avait déjà des cadavres étendus ici et là, déjà «gelés», participant à leur façon au spectacle puisque d'autres Québécois les regardaient en riant.

N'étant pas le genre de gars qui se tient à la Place des Arts mais qui a quand même un certain goût pour le divertissement,

j'ai cédé ma place à quelqu'un d'autre (le malheureux) dans la «dump» de Laval.

J'ai été dans le Vieux Montréal. La garnotte était remplacée par les «can» de «bière» que tout le monde se «kickait» dans les jambes à qui mieux mieux. Encore une fois, les câlisses, les poils et les crottés prédominaient, et le bleu de notre fleurdelisé tournait au jaune couleur de «bière». Comme apothéose à l'amoncellement de détritiques humains et inhumains, un poil est venu tâter le... de ma blonde; bien que n'étant pas universitaire, je lui ai montré que la loi de Newton avait des exceptions, et je l'ai promptement retourné valser dans ses canettes.

Puis, j'ai émigré sur la rue St-Denis, vous savez?... à l'endroit où se retrouvent ceux qui ont trouvé les réponses aux problèmes de notre malheureuse planète. Ceux qui VEULENT changer notre système pourri, mais qui ne PEUVENT se lever le matin pour aller travailler, excepté pour cueillir leur chèque d'assurance-chômage, prélevé sur la paye de cette maudite race de travailleurs. Eh bien, à cet endroit privilégié dont les prophètes n'ont jamais parlé (ils étaient sans doute ignorants), la crasse, le poil et les sacres étaient wall to wall. Les pauvres policiers qui ont quand même déployés des efforts pour se mêler à la foule et s'amuser avec elle, se sont fait rabrouer de la

plus cavalière façon: «Aye les chiens, débarrassez-d'icitte!»

Mon humeur m'est revenue sur la rue Crescent, où les gens riaient, les ethnies se côtoyaient et la musique fusaient de partout. Ce qui m'a quand même estomacé de constater que chez nos «opresseurs», la fête était réelle, joyeuse et saine. Les filles aussi d'ailleurs...

En conclusion, je suggère:

1 — que la «bière» soit décrétée notre boisson nationale, qu'elle serve à inaugurer les bateaux, que le Club Canadien change la Coupe Stanley en forme de bouteille et que l'on remplace la fleur de lys par des étiquettes de «bière»;

2 — que l'an prochain l'on ferme les frontières du Québec à

tous les touristes, afin que nous puissions nous vautrer en paix dans notre jus national et sans observateurs;

3 — que les pères de famille soient bannis des «fessitivités» après 23h00, pour ne pas constater l'état de leurs rejetons;

4 — que les photos des journaux ne soient pas censurées, afin que l'on nous montre CE QUE C'EST;

5 — que le pantalon propre soit déclaré hors-la-loi.

Signé: Un «straight» de 32 ans, qui prend sa douche tous les jours, se lave au Irish Spring et boit du Grand Marnier.

Marcel BEAULIEU  
Anjou

## Un journal qui sème la haine

C'est avec grande angoisse que j'ai lu la lettre de Lise Noël au sujet de l'hebdomadaire «The Suburban» (LA PRESSE du 19 juin 1978). Je souscris totalement à la thèse fondamentale de ses commentaires, qui a si bien mis le jour sur l'étroitesse d'esprit et la calomnie qui caractérisent cette publication. Il est particulièrement fâcheux de penser que le lecteur moyen pourrait supposer que les attitudes des rédacteurs de cet hebdomadaire constituent une représentation fidèle de celles de la communauté juive de Montréal.

Au sein de toute communauté, il existe un certain nombre de fanatiques qui expriment des opinions reconnues comme marginales. Cependant, lorsque ces mêmes opinions trouvent un écho dans les colonnes éditoriales d'une publication, on peut supposer qu'elles reflètent une position largement répandue.

La vérité est tout autre. Les lecteurs de LA PRESSE doivent comprendre que «The Suburban» n'est pas un journal comme les autres. A mon avis, ce dernier est surtout une circulaire publicitaire, qui véhicule également les positions et les partis pris de ses éditeurs. Une part très faible est consacrée aux informations. Son grand tirage est dû au fait qu'il est distribué gratuitement, sans la demande spéciale, ou même le consentement des destinataires. S'il en était autrement, je doute fort que ce journal puisse continuer de paraître.

Ce n'est pas mon intention ici d'offrir des excuses pour les articles qui ont paru dans les pages du «Suburban», ceci est la responsabilité des éditeurs. Cependant, en tant que Juif québécois, et avec beaucoup de mes coreligionnaires, je me dissocie des responsables de cet hebdomadaire et de leurs idées. Je condamne leurs sentiments indignes et rejette totalement la pré-

tention que ces opinions représentent les véritables attitudes de la communauté juive, non plus que les opinions racistes d'un Marcel Chaput ou d'Ici Québec» représentent les véritables attitudes de la communauté francophone.

Je me joins de tout coeur à l'appel de Lise Noël, et demande à tous les collaborateurs du «Suburban» de manifester leur désapprobation totale avec les opinions intempérées et répugnantes de cet hebdomadaire.

Jack GOTTHEIL  
Montréal

En réponse à la lettre de Lise Noël (LA PRESSE, 19 juin 1978) concernant l'hebdo «The Suburban», intitulée «Le Québec vu par un hebdo anglophone, voici l'écho d'une juive québécoise et canadienne sans aucune fixation politique distincte.

Ce que je trouve frappant c'est la haine de Mme Wollock (la directrice de l'hebdo «The Suburban») envers les Québécois francophones. Elle n'éprouve aucun respect envers ses concitoyens francophones.

Le «nationalisme excessif» que Mme Wollock déteste chez les autres, elle le pratique elle-même quand elle parle par exemple d'un péquiste d'extraction juive, M. Paul Unterberg. Elle appelle ce jeune avocat un «renégat» parce qu'il ne partage pas l'opinion de la plupart des membres de la communauté juive. En traitant son adversaire politique de la sorte elle démontre son propre instinct grégaire et son manque de liberté intellectuelle.

Mais il y a plus. En comparant le traitement des anglophones du Québec, par le Livre blanc de Camille Laurin, avec la «solution finale» des nazis et les dirigeants du PQ avec Hitler, Goebbels et Idi Amin, Mme Wollock commet une calomnie et une exagération. De telles exagérations ne peuvent que détruire tous les arguments raisonnables qu'on aurait droit de faire valoir contre la culture telle que perçue par Camille Laurin.

Les préjugés évidents comme ceux de l'éditorialiste Sophie Wollock ne peuvent que semer la haine dans une société comme la nôtre et ne contribuent en rien à la discussion politique.

Dr Hilde LOEFFLER  
Montréal

## En bref

### La St-Jean en anglais

Le 23 juin, je décidais d'aller célébrer notre fête nationale en me rendant à la soirée organisée au Centre communautaire Catherine-de-Sienne, dans le comté St-Jacques de Montréal-Centre.

Deux cents personnes en majorité de l'âge d'or et presque en totalité de langue française étaient réunies dans la salle. Le député provincial de St-Jacques, monsieur Claude Charron, ainsi que le député fédéral Jacques Guilbault étaient présents.

La soirée semblait se dérouler sans accroc au programme et sans la moindre protestation de l'assistance même si dans notre beau pays du Québec, sous le gouvernement du Parti québécois qui nous a donné la loi 101 qui fait du français notre langue

nationale, tous les membres de l'orchestre étaient d'expression anglaise et annonçaient toutes les pièces musicales en langue anglaise. L'animatrice, également d'expression française, s'exprimait en anglais aux membres de l'orchestre.

Ma patience déjà si rudement mise à l'épreuve ne put en absorber davantage quand un des musiciens a annoncé, toujours en anglais et d'un air condescendant, qu'ils allaient maintenant interpréter «some French tunes».

J'ai alors «sacré mon camp» pour aller fêter ailleurs où je me sentais plus chez moi, tout en pensant, hélas! que l'on était pas sorti du bois.

Jacqueline DUGAS  
Montréal

### Tel un enterrement

Samedi 24 juin 1978, 9h30 p.m. J'ouvre mon appareil-télé à la chaîne Radio-Canada: «Le Québec est au monde! Hommage au Québec!» C'est ainsi qu'était intitulé le spectacle du 24 à la Place des Nations. Quelle erreur ce fut! Il se serait appelé «Enterrement du Québec» qu'on y aurait cru. Sans vouloir discuter des talents certains de tous les interprètes participants, messieurs les organisateurs, revêtez-vous!

De l'envergure, le spectacle en avait (Orchestre symphonique de Montréal, les Petits Violons) mais je ne crois pas que c'est de cette façon qu'il aurait fallu fêter car, si je ne m'abuse, c'était une FÊTE.

Ce spectacle était des plus assommant, endormant, austère et guindé. Seul Ferland d'une allure désinvolte a su redonner un peu de vie à l'auditoire endormi. Je vous laisse deviner à quel moment...

Quant à la troupe de danseurs de ballet-jazz, vraiment, cela cadrait avec le reste... Le folklore québécois aurait dû être à l'honneur puisque c'était le soir du 24. Je pense qu'à ce moment-là les Québécois se seraient retrouvés.

Si vous manquez d'idées, pourquoi n'avez-vous pas demandé à Lise? Elle n'en manquait pas, elle!

Denise DUQUETTE  
Boucherville

### Des fous au volant

Un certain après-midi du mois de mai dernier, confortablement assis au deuxième balcon d'un motel situé sur la route 116, à quelque 700 pieds du croisement de la route 122, j'ai, durant une courte période de 15 minutes, noté les observations suivantes:

4.45 p.m.: Trois autos dépassent par la droite, sur l'accotement, à une très vive allure, un véhicule agricole;

4.48 p.m.: Un automobiliste dépasse un motocycliste sur une ligne médiane continue, ceci à très vive allure, pour finalement et brusquement couper le motocycliste et procéder vers la droite sur la route 122;

4.50 p.m.: Un camion roule en sens inverse sur l'accotement, couvrant une distance d'environ 500 pieds, pour finalement conti-

nuer sur la route 116 et ensuite vers la droite sur la route 122;

4.55 p.m.: Un camion indique à l'aide de ses clignotants, durant un laps de temps suffisant, qu'il désire éventuellement tourner vers la gauche. Deux automobilistes le dépassent malgré tout.

5.00 p.m.: Un camion lourd sort du stationnement du motel, empiète totalement sur la ligne médiane, pour finalement revenir sur le terrain du motel (virage en U).

Durant cette courte période d'observation d'autres faits sont à noter:

a) Sur une distance d'environ 1.500 pieds précédant le croisement des routes 116 et 122, la vitesse indiquée est de 70 km (environ 45 milles à l'heure).

Cependant, dans approximativement 90% des cas, l'on roule à 100 km et plus.

b) Pas plus que 5% des automobilistes ont indiqué, à l'aide de leurs clignotants, leur intention de tourner à gauche ou à droite.

Qu'attend donc le gouvernement pour ordonner aux corps policiers provinciaux et municipaux d'appliquer le code provincial de la route? (Parlant des

policiers, on en voit très rarement sur nos routes et autoroutes, contrairement aux autres provinces du Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis.) Aussi, notre système de points de démerite est-il appliqué dans toute sa force ou s'agit-il tout simplement d'une farce? Et à quand l'imposition de cours de conduite préventive?

Jacques DAVID  
La Salle

### Le marxisme au Cégep

Monsieur Jacques-Yvan Morin  
Ministre de l'Éducation  
Québec

Monsieur,

À la suite de lettres parues récemment dans les journaux concernant l'enseignement des sciences humaines au Cégep de Drummondville, je tiens à vous donner mon opinion et vous faire part de mon expérience d'étudiant.

Je tiens à vous faire part de mon opinion et vous faire part de mon expérience d'étudiant.

Il est vrai que Karl Marx a pris une grande place dans le cœur de plusieurs professeurs. Par des moyens détournés et subtils, on tente de faire des étudiants des «PETITS REVOLUTIONNAIRES», et cela on peut le déceler dans plusieurs options du département des sciences humaines.

Comment ne pas s'étonner de retrouver dans cette ambiance accablante une multitude de grèves révolutionnaires? On

aime mieux manquer des journées d'école pour aller se battre pour cinq cents!

On a l'impression que l'intérêt de l'étudiant est relégué au second plan. Entre autres, un professeur m'a déclaré sur un ton ironique: «Fendez-vous pas le c... pour nous faire un travail épais comme une brigue; on ne les corrige même pas! Dans cette optique, peut-on être motivé de faire un travail sérieux et consciencieux?

Par conséquent, à la suite de ces nombreuses déceptions, je décide donc de quitter le Cégep de Drummondville, tannée, désolée, écoeurée de constater dans quel monde je m'engageais.

Je vais présentement au Cégep à l'extérieur, mais à quel prix?

Renée BORDELEAU  
Drummondville

### Où est Languirand?

M. Roger Lemelin  
Président-éditeur  
LA PRESSE

Cher monsieur,

Je vous ai toujours admiré, vous, comme homme et comme écrivain, et votre journal pour sa grande qualité et sa polyvalence. On y aborde tous les sujets, on y touche toutes les dimensions de l'activité humaine avec intelligence.

Depuis votre «retour», force m'est cependant de constater, à grand regret, la disparition de l'excellente chronique «Tel-Maintenant» de Jacques Languirand. L'apparition de cette chronique dans vos pages m'avait plus que surpris: une chronique «ésotérique» dans LA PRESSE! Je ne pouvais que me réjouir de l'ouverture d'esprit dont votre geste faisait preuve. Dans mon enthousiasme, juvénile et incontrôlé, je me suis même laissé aller à la rêverie un peu folle de penser qu'«Tel-Maintenant» pourrait un jour occuper toute une page!

Puis, la chronique disparut. J'ai d'abord été peiné. Puis je me suis interrogé le plus sérieusement du monde: avez-vous le droit d'agir ainsi?

Car en évinçant la chronique de Languirand, c'est plus que d'un grand esprit et d'un collaborateur prestigieux dont vous vous départissez. C'est en même temps, vous en conviendrez, la négation ou l'indifférence face à la réalité supraterrrestre de la vie. La vie ne se résume-t-elle qu'à un jeu de manifestations politiques, sociales, économiques ou artistiques?

Comment un journal avec une responsabilité comme la vôtre peut-il refuser de se replacer — une demi-page toutes les semaines — dans l'état de petitesse de notre réalité matérielle? Un grain de sable sur la plage de l'univers. Position qui nous appartient tous, bon gré ou non...

P.S.—Si au moins, en contrepartie, on nous offrait du Foglia...

Michel DUMAS  
Montréal

### Contradiction

Le comble de la contradiction: «Tout est négociable, mais il n'y aura pas de transfert massif des pouvoirs» (entrevue avec l'Hon. Marc Lalonde, LA PRESSE, 23 juin 1978, page A-6).

Si tout est négociable, tout est négociable, de A à Z, de Z à A: est-ce clair, net et précis?

Marc WILLIAMS  
Outremont

## A la défense du Parti québécois

Dans un éditorial intitulé «Les deux objectifs du référendum», publié dans LA PRESSE du 12 juin, Monsieur Marcel Adam, qui n'a apparemment jamais digéré l'élection du gouvernement péquiste, affirme que le référendum est pour ce gouvernement une question de vie ou de mort.

Il est pourtant bien évident qu'il n'en est pas ainsi dans la réalité car, advenant un non au référendum, le Parti québécois continuerait à travailler de plus belle pour la souveraineté du Québec et le gouvernement continuerait à gouverner même sous un régime fédéral comme il le fait maintenant.

Le PQ travaille pour la souveraineté depuis 10 ans, c'est-à-dire bien avant que naisse l'idée même d'un référendum et bien avant qu'advienne un gouvernement péquiste. Monsieur Adam, sans doute très intelligent, ne devrait point ignorer que, même

si le gouvernement était défait aux prochaines élections, le PQ continuerait d'exister et de travailler sans relâche à l'idéal souverainiste désormais ancré dans plusieurs millions de coeurs québécois.

Quel que soit le pourcentage de «oui ou de non» au référendum, le gouvernement ne sera nullement gêné et continuera à bien gouverner et surtout à bien lutter comme les Québécois l'ont fait au temps des patriotes et bien avant aussi.

L'éditorialiste de LA PRESSE soutient que le gouvernement a aussi un but électoraliste en faisant ce référendum. Nous croyons plutôt que le gouvernement ne fait que réaliser un engagement qu'il avait pris devant ses électeurs lors de la campagne électorale précédant le 16 novembre 1976, engagement qu'il aura le courage et le mérite de réaliser advenant ce pourra.

Enfin, que Monsieur Adam se rassure, le Parti québécois est

plus démocratique qu'il ne le pense. En effet, il suffit de relire quelques passages contenus dans le troisième numéro de «l'Information politique» du 18 mai 1978, publication du PQ, pour y lire ce qui suit:

«L'électeur, lors d'un référendum, doit être en mesure d'exercer un choix véritable entre les différentes options. C'est pourquoi le gouvernement propose que chaque option ait une chance égale de se faire valoir.»

La formule du comité national ad hoc est souple, car ses struc-

tures, sa composition, la nomination de son président sont laissées aux députés qui se regroupent sous une même option, en dehors de la ligne traditionnelle du parti. Le gouvernement évite ainsi de fixer le modèle d'organisation des adversaires à son option et même des partisans de son option. La seule exigence posée: l'élection d'un président et d'un agent officiel, garants du respect des lois par leur organisation ad hoc.

Guy MILOT  
Montréal

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

AVIS  
**TAXE DE VENTE 4%**  
DU 5 AU 31 JUILLET  
VOIR L'ANNONCE DANS L'ÉDITION D'AUJOURD'HUI PAGE A-13



Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a fait du porte-à-porte, hier, dans Notre-Dame-de-Grâce.

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Porte-à-porte dans Ville Saint-Pierre

# Rodrigue Biron se fait appeler « chose »

par Ingrid SAUMART

«Aie, c'est le chose de l'Union nationale, ça». Nous sommes à l'angle de la 2e Avenue et de la rue Saint-Jacques à Ville-Saint-Pierre. L'automobiliste qui crie à un de ses copains, piéton, lui, vient de reconnaître Rodrigue Biron. La suite du chef de l'UN pouffe de rire en entendant ce commentaire mais l'on précise: «pas le chose, le chef.»

M. Biron est venu dans Notre-Dame-de-Grâce, faire du porte-à-porte à la veille de l'élection, pour aider son candidat, Me Albert J. Brulotte. Mais le candidat, lui, n'est pas là, il fait du porte-à-porte ailleurs dans la circonscription. Le responsable des opérations unionistes pour le comté, M. Clément Patry, accompagne son chef. Il fait la tournée des commerces de la rue Saint-Jacques, entre dans les supermarchés, dans les salons de coiffure, chez un grossiste en robinetterie, chez un boucher. «Ne faites pas de promesses avant l'élection», lui

explique un vieux monsieur croisé sur le trottoir. «mais faites quelque chose, après. Les politiciens c'est toujours yap! yap! yap! avant d'être élus et après ils partent en vacances. Cette fois-ci, je vais vous essayer, mais faites quelque chose». Le chef de l'UN affirme que son candidat et lui-même seront là, quand on aura besoin d'eux, après l'élection.

Hot dogs

Chez le grossiste en robinetterie, M. Biron apprendra que son compétiteur (M. René Lévesque) est passé par là la semaine dernière et qu'il est allé manger des hot dogs au snack bar d'à côté. «C'est bien péquiste», lui explique-t-on, presque sur le ton de la confiance. «Ils ont même un député péquiste ici.» De toute évidence, l'interlocuteur n'est pas du comté et ses compères le ramènent à l'ordre pour lui expliquer que le député de Notre-Dame-de-Grâce au provincial, un nommé Macka-

sey a démissionné et qu'il y aura élection aujourd'hui. «Déjà l'élection», s'exclame un client. «Je suis bien content que vous soyez venus parce que j'aurais oublié d'aller voter.»

A la caisse «pop», il rencontre une vieille connaissance. «Vous auriez dû venir avant. Mais ça fait rien, demain on va avoir la chance de voter UN.» Un peu plus tard, il rencontrera le maire Ouellet de Ville Saint-Pierre et un conseiller de la municipalité, M. Brossoit. On discute de tout et de rien, du beau temps, des affaires de la ville. M. Brossoit dit: «Un maire, on en a besoin, mais des conseillers municipaux ça sert

plus à rien, c'est Québec qui «runne» tout.» Lui, il votera aussi UN «parce que j'ai toujours voté Duplessis» mais il n'est pas heureux de l'image que la série de télévision sur l'ex-premier ministre du Québec a tenté de projeter. «Il ne buvait pas comme ça. Et pas du gin, du cognac.»

M. Rodrigue Biron poursuit sa tournée. Il traverse pour aller sonner au presbytère de l'église Saint-Pierre-aux-Liens. «Je connaissais le curé là, j'sais pas si c'est encore le même...» La tournée se poursuit et si chaque personne rencontrée va voter pour UN, tel que le dit, Brulotte sera ce soir, le député de NDG.

Dans NDG

# Le successeur de Mackasey sera connu aujourd'hui

par Ingrid SAUMART

C'est aujourd'hui que les 33.414 électeurs de Notre-Dame-de-Grâce iront aux urnes pour choisir un député en remplacement de M. Bryce Mackasey, libéral qui a démissionné il y a quelques mois. Cinq candidats sont sur les rangs: MM. Reed Scowen (libéral), Michel Gélinas (péquiste), Albert Brulotte (unioniste), Gérard Lachance (Parti des travailleurs) et le Dr David DeJong qui représente le Comité pour le Libre choix.

La circonscription provinciale de Notre-Dame-de-Grâce regroupe les municipalités de Montréal-Ouest, de Ville Saint-Pierre et le district de NDG. La majorité des électeurs est anglophone, 25 p. cent seulement de la population étant francophone et regroupée majoritairement à Ville Saint-Pierre où le candidat péquiste, à la dernière élection, a recueilli la majorité de ses votes.

D'après les informations obtenues du président d'élections, M. Gérard Michaud, il y aura 160 bureaux de scrutin dans chacun desquels travailleront un scrutateur et un greffier. Il y a déjà eu deux bureaux de vote anticipé qui étaient ouverts le 1er et le 3 juillet. Seulement 79 personnes, prévoyant être absentes aujourd'hui, se sont prévaluées de leur droit de vote.

Les mécontents

Les bureaux de scrutin seront ouverts dès 9h ce matin et la votation se terminera à 19h. On s'attend à ce que la proportion d'électeurs soit sensiblement la même qu'à l'élection générale de novembre 1976, soit environ 30.000. A cette élection, le libéral Mackasey

avait remporté la victoire avec 4.429 voix de majorité sur son plus proche adversaire, l'unioniste Frank Donaldson qui avait recolté 8.000 voix, 5.000 de plus qu'à l'élection précédente, bénéficiant du vote de protestation des anglophones mécontents de l'administration Bourassa et surtout de la loi 22.

La loi 101

A cette élection-ci, c'est la loi 101 qui a été en vedette tout au long de la campagne électorale mais on peut prévoir que le vote de protestation passera au candidat du libre choix, le Dr David DeJong qui a fait bonne figure et qui lui, est parti de loin, pour devenir le favori dans cette course. Si le libéral Reed Scowen, n'avoue pas officiellement se sentir menacé et si son parti semble assuré de conserver ce comté traditionnellement libéral, il n'en reste pas moins que la présence du Dr DeJong a sérieusement brouillé le jeu politique du comté, obligé les libéraux à mettre les houchées doubles et forcé le chef du PLQ à supplier ses militants «d'être là et de voter» aujourd'hui.

Le candidat DeJong ayant axé uniquement sa campagne sur le thème de la langue, ses adversaires ont été obligés d'entrer dans son sillage et de laisser tomber les problèmes du comté pour concentrer toutes leurs énergies là-dessus. Et c'est ce soir que nous aurons si effectivement, les anglophones ont décidé de maintenir les traditions et de donner leur appui au nouveau chef libéral ou bien encore, s'ils préfèrent se donner un député indépendant qui ira défendre leurs droits à Québec.

## Équipements municipaux Subventions à 16 municipalités du Québec

QUÉBEC (PC) — Seize municipalités du Québec viennent de se voir octroyer des subventions totalisant \$1,136,500 dans le cadre du programme d'aide à la construction d'équipements municipaux (PACEM), mis sur pied par le gouvernement québécois en même temps que l'Opération solidarité économique.

Six de ces municipalités se partageront un peu plus des deux tiers du total de ces subventions. Il s'agit de Laval qui recevra \$215,500 pour l'aménagement d'un centre de la nature et la plantation d'arbres dans les parcs et les rues; Jonquière, qui

touchera \$193,500 pour la rénovation et l'agrandissement de l'usine de filtration du secteur Arvida; Ste-Anne-des-Monts, comté de Matane, qui bénéficiera de \$114,000 pour la construction de trottoirs et l'aménagement des terrains de l'aréna et de la caserne de pompiers; Verdun, qui recevra \$105,500 pour le réaménagement de son Hôtel de Ville; Crabée, dans le comté de Joliette-Montcalm, qui touchera \$86,500 pour la construction d'un complexe municipal; et enfin Rimouski, qui bénéficiera de \$72,500 pour l'aménagement des terrains de l'Hôtel de Ville et la réfection d'une rue.

## RÉSEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

Les municipalités, affirmait hier M. Joron, ne sont pas nécessairement opposées à vendre leur réseau à l'Hydro-Québec. Il reconnaît toutefois que ce n'est pas l'option qu'elles privilégiaient dans un mémoire présenté au gouvernement par l'Assemblée des gestionnaires des réseaux électriques municipaux et coopératifs.

Dans ce mémoire, les municipalités demandaient plutôt à se voir consacrer leur rôle de distributeur d'électricité par l'obtention d'un taux préférentiel de l'Hydro-Québec, taux qui aurait représenté un manque à gagner de \$10 millions dès la première année pour l'Hydro.

Le gouvernement ne peut toutefois se résigner à faire payer par l'ensemble des abonnés de l'Hydro-Québec le maintien du caractère municipal ou coopératif de la distribution de l'électricité au bénéfice d'un nombre restreint d'abonnés privilégiés.

Il lui apparaît plus logique, pour atteindre l'harmonisation des tarifs à l'ensemble des Québécois, de favoriser l'intégration des réseaux municipalisés à celui de l'Hydro-Québec.

Se défendant de vouloir «brusquer les choses» dans ce sens, le gouvernement se contentera dans un premier temps — par une législation qui verra cet automne — de plafonner les tarifs.

Inévitablement toutefois, il est à prévoir que cette mesure désintéressera à tout le moins les municipalités dont les taux étaient nettement supérieurs à ceux de l'Hydro.

Les municipalités estiment elles-mêmes à \$150 millions la valeur de leur réseau et craignaient d'être lésées dans l'hypothèse d'une nationalisation ou d'une intégration à l'Hydro. C'est pourquoi le gouvernement a créé un comité d'évaluation qui sera composé d'un représentant de l'Hydro, d'un représentant des municipalités et d'un troisième choisi par les deux premiers.

# Souriez aux aubaines photo de Cardinal!

## POLAROID

Le One Step de Polaroid. L'appareil du type SX-70 au plus bas prix. Entièrement motorisé et automatique. Visez, appuyez sur le bouton et l'appareil One Step vous donne une photo couleur impeccable. Accessoires facultatifs: trépied, chronomètre. Souriez à une telle aubaine! 20-1315

**\$ 33<sup>33</sup>**

Film couleur Polaroid SX-70. 10 poses. 20-4111

**\$ 629**

«Un service Limocolor rapide comme l'éclair!»

POUR LE DÉVELOPPEMENT, L'IMPRESSION, LA RÉIMPRESSION ET LES FILMS: QUALITÉ LIMOCOLOR GARANTIE.

IMPRIMÉS COULEUR. Développement et impression.		
Film	Liste Limocolor	Prix Cardinal
126 x 12 poses	\$4.95	\$3.96
110 x 12 poses	\$4.95	\$3.96
135 x 20 poses	\$8.05	\$6.44

Réimpression de photos instantanées. Copies de vos photos instantanées Polaroid et Kodak à partir des originaux. Qualité garantie.

Film	Liste Limocolor	Prix Cardinal
Liste Limocolor		\$0.75
Prix Cardinal		\$0.60

FILMS 35 mm

Film	Liste Limocolor	Prix Cardinal
20 poses	\$2.35	\$1.88
36 poses	\$3.55	\$2.84

**LIMOCOLOR**

# Cardinal

Des économies prêtes-à-emporter.

<b>QUEST DE MONTREAL</b> Centre-ville PLAZA ALEXIS-NIHON (métro Atwater) MAIL WEST ISLAND Dollard-des-Ormeaux DORVAL GARDENS MAIL CAVENDISH Cote-Saint-Luc Boul. Laurentien et de Sablery	<b>CENTRE D'ACHATS WILDERTON</b> PLACE NEWMAN LaSalle Rue Sherbrooke ouest et av. Wilson <b>EST DE MONTREAL</b> Les Galeries d'Anjou PLACE BOURASSA CENTRE D'ACHATS REPENTIGNY CENTRE D'ACHATS PLE-X	<b>PLACE FRONTENAC</b> Saint-Zotique et Saint-André <b>RIVE SUD</b> MAIL CHAMPLAIN Brossard CENTRE D'ACHATS GREENFIELD PARK CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY <b>LAVAL</b> CARREFOUR LAVAL	<b>CENTRE D'ACHATS SAINT-MARTIN</b> Chomedey CENTRE D'ACHATS DUVERNAY <b>LAURENTIDES</b> 406, boul. Savard Saint-Eustache, Québec CENTRE D'ACHATS SAINTE-THERESE Sainte-Thérèse, Québec PLACE LAFONTAINE Saint-Jérôme, Québec	<b>CANTONS DE L'EST</b> LES GALERIES DE GRANBY Granby, Québec 400, rue Saint-Joseph Drummondville, Québec 101, rue Frontenac Sherbrooke, Québec CARREFOUR DE L'ESTRIE Sherbrooke, Québec
--	--	---	--	--



**PASCAL**

## Remises Extérieures

### Construction à Pignons

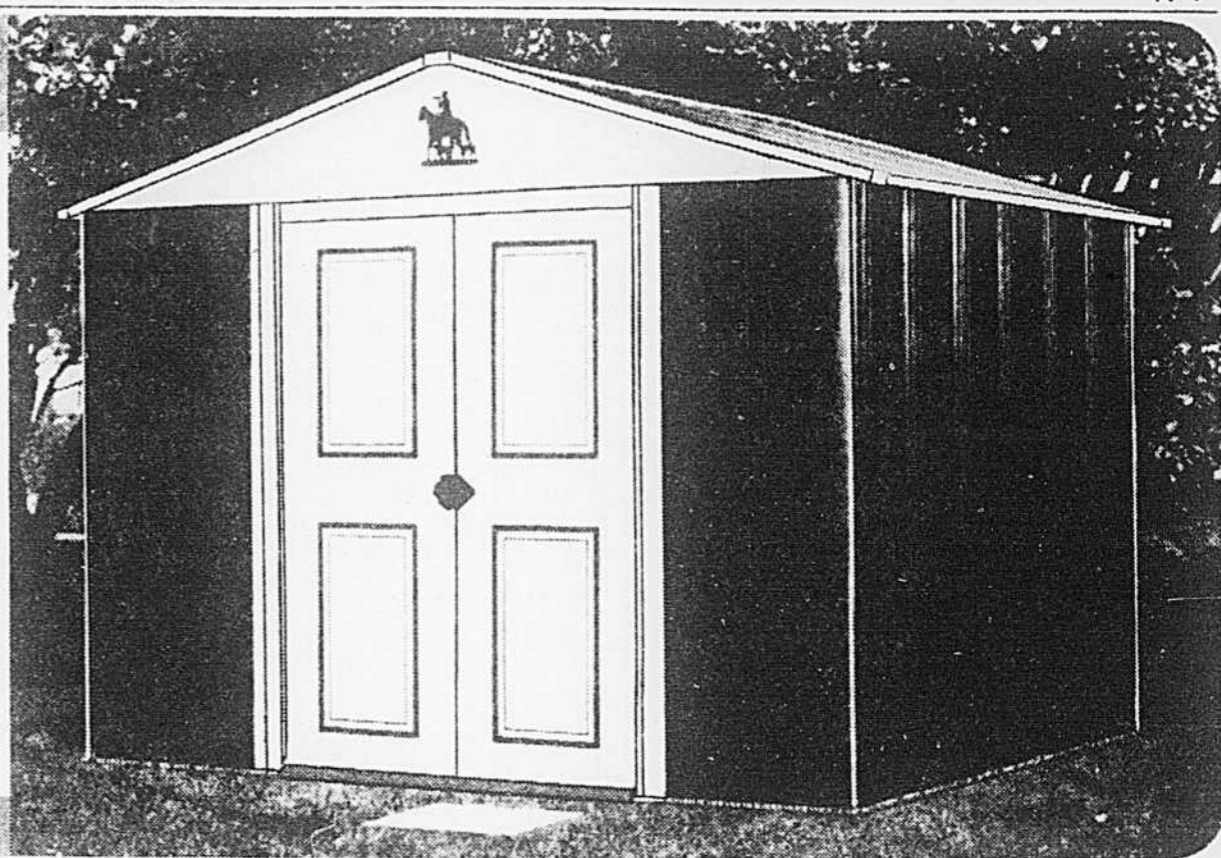
Modèle avec pignons; portes verrouillables. Pratique pour le rangement des outils, articles de jardin, etc... Dimensions intérieures 92-1/2" x 82".

No. HH 87 **149<sup>88</sup>**

**"The Queenston"**  
Non illustrée

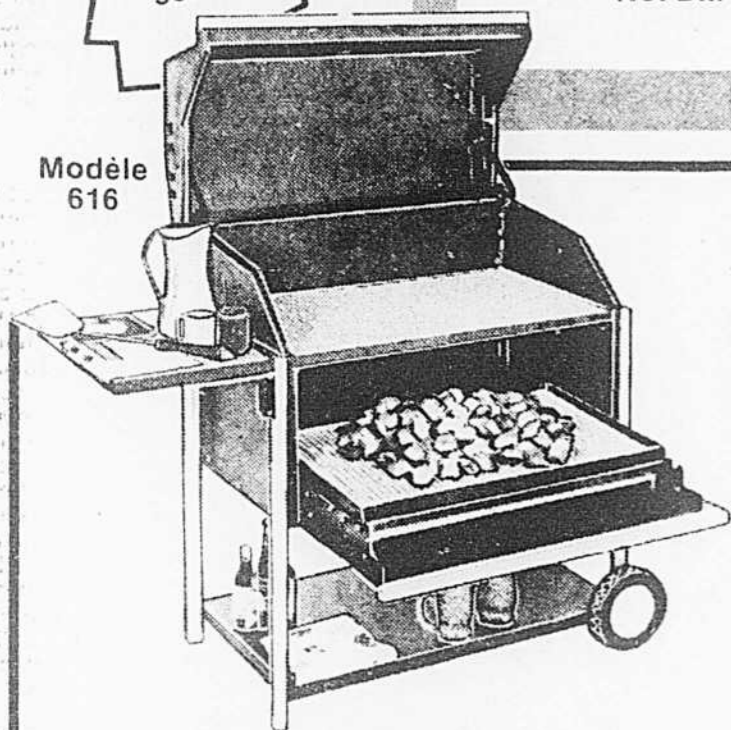
Élégante remise en toile émaillée à chaud de teinte brun séquoia et blanc. Le toit à 4 pentes lui procure une plus grande voûte et crée un plus vaste espace de rangement. Dimensions intérieures 115-1/2" x 105" x 76".

No. BM 109 **219<sup>88</sup>**



ECONOMISEZ  
50.00

Modèle  
616



### Gril en Fonte

Acier aluminé, comporte 2 larges roues et une planche de bois en érable.

PRIX PASCAL 249.95 CH.

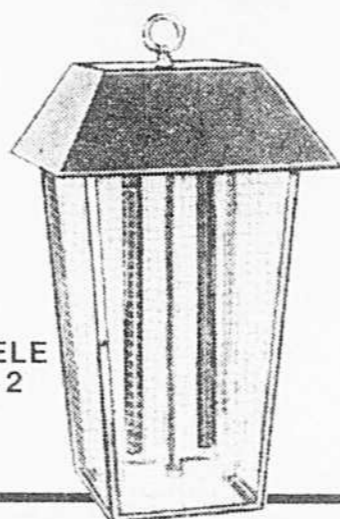
PRIX DE VENTE **199<sup>95</sup>** CH.

### Destructeur d'Insectes Électronique

Deux lampes à rayons ultra-violettes. Utilise le 115 volts standard. A l'épreuve des intempéries.

PRIX PASCAL 129.95

PRIX DE VENTE **89<sup>95</sup>** CH.



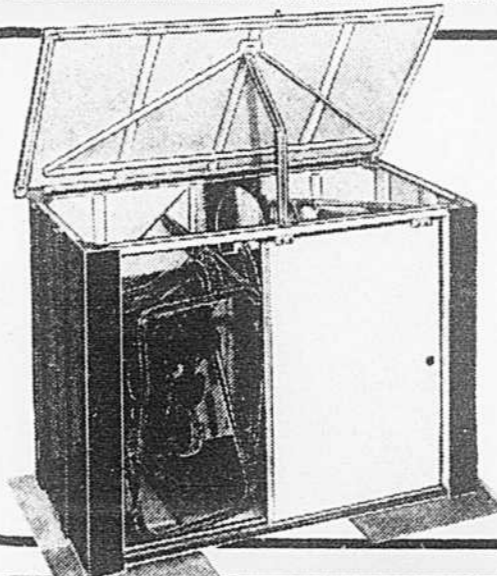
MODÈLE  
NO. 2

### Petite Remise Par "Spacemaker"

Idéale pour les ordures et nombreux autres usages. Accès facile devant et dessus au moyen de panneaux qui s'ouvrent. Dimensions intérieures: 48" x 24" x 26"

PRIX PASCAL 39.95

PRIX DE VENTE **34<sup>88</sup>**



### Abri Jardin "GAZEBO"

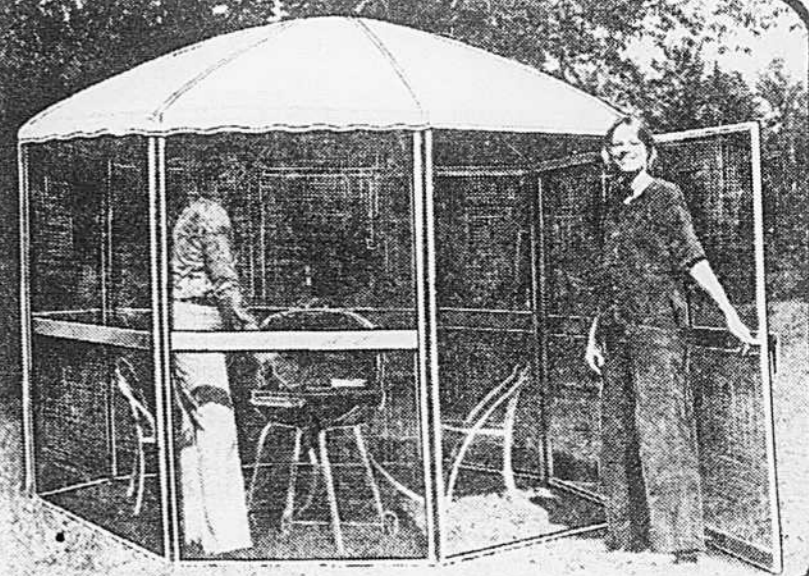
8 panneaux 9'2" diam.

No. C.208

Abri-patio entouré de moustiquaire. Toit de vinyle, panneaux à charnières. Idéal pour les repas, le jeu de cartes.

PRIX PASCAL 229.95

PRIX DE VENTE **209<sup>88</sup>**



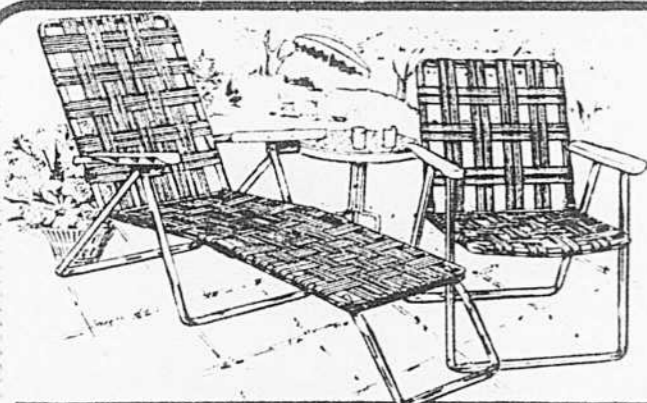
### Sièges de Jardin de qualité

Chaise longue et chaise à robuste structure en aluminium avec accoudoirs de plastique. Couleurs assorties.

Chaise longue  
Modèle 515

Chaise  
Modèle 506

5 x 15 Bandes **12<sup>88</sup>** 5 x 6 Bandes **6<sup>33</sup>**



### Hamac avec Support

MODÈLE  
A-4

PRIX PASCAL  
29.95

PRIX DE VENTE  
**24<sup>88</sup>**

Hamac en coton uni avec franges et oreiller. Support en acier tubulaire avec 4 points d'appui pour plus de résistance. Dim. du hamac: 35" x 73".

### Chaise Pliante à Ressorts

MODÈLE NO. 43 S

PRIX DE VENTE

**5<sup>88</sup>**



### Table de Patio



Avec robuste dessus de 19" en métal épais et pieds en tube d'acier.

PRIX DE VENTE **2<sup>33</sup>**

### Table roulante



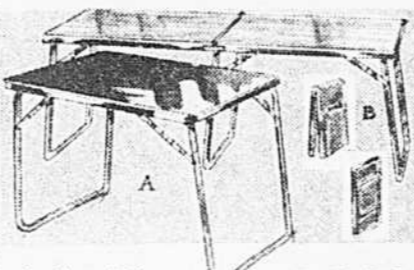
No. 510

3 tablettes. A usages multiples. Emailée blanc.

PRIX PASCAL  
11.95

PRIX DE VENTE **9<sup>88</sup>**

### Tables Pliantes Pour Campeurs



A. No. 100.  
Dim. 24" x 31"

**13<sup>99</sup>** CH.

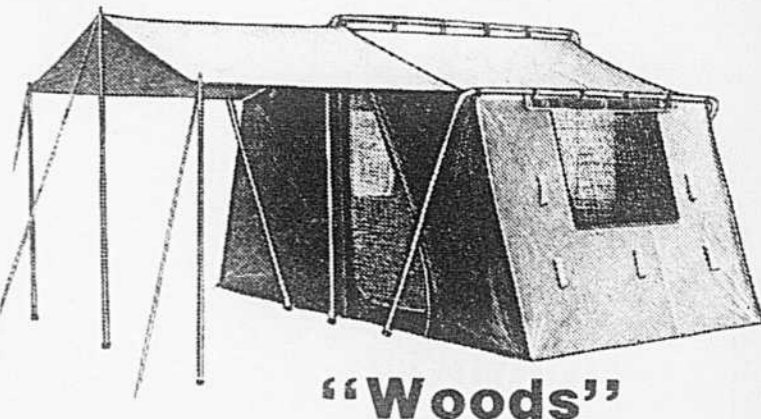
B. No. 110.  
Dim. 24" x 63"

**24<sup>99</sup>** CH.

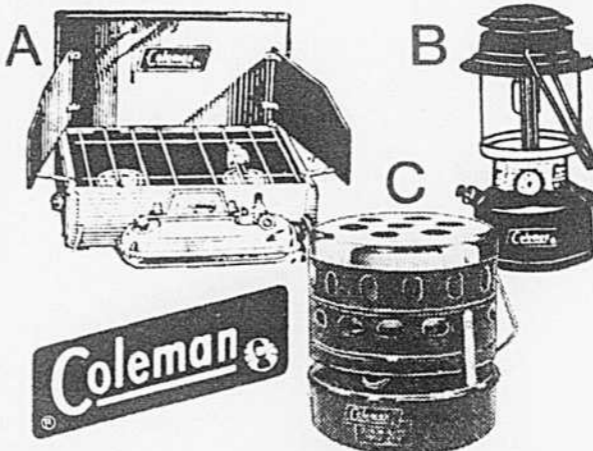
### Tente Familiale "Lakeside"

Pour 4 personnes. Mesure environ 9'8" x 7'3" Livrée avec auvent.

**149<sup>88</sup>**



**"Woods"**



### Accessoires de Camping

A. Réchaud de camping à 2 brûleurs.

A VOTRE CHOIX  
**24<sup>99</sup>** CH.

B. No. 321B. Lanterne "Sport Lite".

C. No. 518 K. Chauffe-ferrettes "Quick-Lite".



### Tente Canadienne

Auvent, cadre extérieur en acier, porte avec fermeture à glissière, tapis de sol en polyéthylène tissé cousu aux côtés de la tente. Dimensions approx. 8'9" x 8'9" x 7".

**59<sup>95</sup>**

No. 5542-711

Cruche  
128 onces. Avec robinet. Couleurs: Bleu ou or.

**6<sup>88</sup>**



No. 5243-720

Glacière

40 pintes  
Couleur: Bleu. **29<sup>88</sup>**

### "Woods"



### Sacs de couchage

Enfants. 23" x 52" Doublure de polyester. **10.99**

Econocampeur. 34" x 72" Mélange de laine 3 livres. **15.99**

Magog 30" x 72". Doublure de polyester. **18.95**

Canadienne 28" x 76" avec sac de transport en nylon **19.95**

PRIX PASCAL **9<sup>88</sup>**

PRIX DE VENTE **13<sup>88</sup>**

**16<sup>88</sup>**

**16<sup>88</sup>**

### "Palma"



### Matelas Pneumatiques

Adolescent. 75" x 26"

**9.99** **8<sup>88</sup>**

Adria 81" x 30"

**14.99** **12<sup>88</sup>**

Carava Double 79" x 48" x 3-1/2"

**29.99** **24<sup>88</sup>**

**IL Y A UNE  
SUCCURSALE  
PASCAL  
PRÈS DE CHEZ VOUS**

### CENTRES D'ACHATS

● Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke  
● Boulevard — Pie IX et Jean-Talon est  
● Normandie — Boul. de Salaberry  
● Dorval — 950 chemin Herron  
● Fairview — Pointe-Clair  
● Greenfield Park — 473 boul. Taschereau  
● Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour

353-1150  
722-4661  
334-6311  
631-4291  
695-6655  
672-1771  
687-1220

### MAGASINS

● Côte des Neiges et Bedford  
● 301 ouest, rue St-Antoine  
● 5742 avenue du Parc  
● 4833 ouest, rue Sherbrooke  
● 4050 rue Wellington, Verdun  
● 1493 ouest, rue Ste-Catherine

735-2534  
866-5692  
274-6453  
937-3918  
761-4581  
935-1156

**LIVRAISON  
MINIMUM  
\$10.00**

**CHARGEX  
VISA  
master charge**

# La suggestion du professeur Dion

# Peu d'intérêt pour une enquête sur les media

La suggestion faite au gouvernement du Québec par le professeur Léon Dion à l'effet d'instituer une commission royale d'enquête sur les media et l'information ne semble pas jusqu'à maintenant soulever d'enthousiasme, voire d'intérêt dans les milieux concernés.

Peu de personnalités ont à ce jour fait écho à cette suggestion qui concluait une analyse de l'universitaire parue en deux tranches dans le quotidien Le Devoir, les 23 et 26 juin, et faisant état d'une crise illustrée par les nombreux et longs conflits de travail qui ont perturbé le secteur de l'information au cours des 12 derniers mois.



Le professeur Léon Dion

S'il reconnaît en gros la justesse de l'analyse du professeur Dion qui déplore «les tactiques de confrontation» qu'utilisent à son avis tant les patrons que les syndicats, le directeur intérimaire et rédacteur-en-chef du Devoir, Michel Roy, estime que «la conclusion qu'il en tire ne s'impose pas». Dans un éditorial paru le 27 juin, il souligne qu'à moins que M. Dion ne précise et ne justifie davantage l'objet et la nécessité d'une pareille entreprise, l'enquête qu'il propose ne paraît ni indispensable ni urgente, à moins qu'il ne veuille l'étendre à toute la société québécoise. C'est qu'aux yeux du porte-parole patronal au Devoir, «les malaises et les problèmes qu'il (M. Dion) énumère ne sont pas exclusifs à la presse et aux journalistes: ce sont des problèmes qui découlent des mutations

dans la société québécoise...»

### Autocritique

L'éditorialiste conclut enfin que «la presse et ses artisans possèdent cette faculté d'autocritique et de renouvellement qui, à ce jour, constituent ses plus fortes garanties».

Seul jusqu'à ce jour à se dire favorable à l'idée d'une enquête, le secrétaire exécutif du Conseil de presse (l'organisme tripartite — patronat, journalistes et représentants du public — est sans président depuis deux ans) croit cependant que pareille enquête devrait être de son ressort plutôt que de celui du gouvernement, dont les interventions en ce domaine sont d'ordinaire plus à craindre qu'à souhaiter.

À l'encontre de l'opinion du professeur Dion, M. Bergeron souligne que c'est ce caractère tripartite de la composition du Conseil de presse qui lui permet d'étudier dans les meilleures conditions les problèmes de fond qui agitent le monde de l'information. Abstraction faite, de remarquer le porte-parole, de la situation financière de l'organisme, laquelle est plutôt précaire.

### La FPJQ

Du côté des journalistes, peu de réactions à ce jour. Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, M. Gérald Leblanc, accorde pour sa part davantage d'importance à la nécessité de «sérieuses études» sur tous les aspects du monde de l'information qu'à celle d'une enquête gouvernementale.

Une telle enquête, selon le président de la FPJQ, ne pourrait sembler une solution que si les principaux media d'information étaient paralysés sans espoir de reprise. Ce n'est du tout le cas présentement, alors qu'ont été réglés par voie de négociation les conflits de travail qui ont marqué notamment La Presse, Montréal-Matin et Le Soleil.

Quant à la Fédération nationale des communications (CSN), qui regroupe la grande majorité des travailleurs de l'information, ses dirigeants en sont encore à l'étude de cette question.

**LE CENTRE DE VENEZ VITE!**

OUVERT TROIS JOURS SEULEMENT  
JEUDI 9 HRS À 21 HRS — VENDREDI 9 HRS À 21 HRS  
SAMEDI 9 HRS À 17 HRS

# LIQUIDATION DE TAPIS

**NOTRE SPECIALITE:**

- Lignes et couleurs discontinués
- Balances de tapis commercial
- Tapis seconds
- Bienvenue aux contracteurs.

Plus de 1000 rouleaux sur un même plancher

EPARGNEZ JUSQU'À **70%** DU PRIX DE DETAIL SUGGÉRÉ

Venez tôt, le choix est alors meilleur

**L'AMICAL FRACASSEUR DE PRIX A L'OEUVRE SEULEMENT ICI!**

Nous sommes désignés par des manufacturiers renommés pour liquider leur marchandise à des bas prix incroyables réduits pour liquidation rapide.

Valeurs jusqu'à \$29.99 v. car.  
Prix de liquidation de \$1. v. car. à \$10. v. car.  
Rien de plus cher

<b>COUVRE PLANCHER</b> Choix de 3 couleurs 1ère qualité. Ord. \$3.50 v. car. Prix de liquidation	<b>\$1</b> v. car.
<b>COUPONS</b> Seconds, quantité limitée Valeur jusqu'à \$16. v. car. Prix de liquidation	<b>\$1</b> v. car.
<b>POURQUOI PAYER PLUS?</b> Tapis peluches, velours, embossés, imprimé	
Comparez: salon, salle à manger et corridor, approx. 44 v. car. Votre coût	<b>\$176</b>
Ord. \$8.99 à \$1499 v. c.	<b>\$4</b> v. car.
<b>Bouclé/coupé</b> 100% nylon. Seconds.	<b>\$6</b> v. car.
Ord. \$10.95 v. car.	<b>\$6</b> v. car.
<b>SHAG</b> 100% nylon second couleurs unies	Ord. 11.95 v. car. <b>\$6</b> v. car.

**COUVRE PLANCHER**  
4 JOLIES TEINTES, 1ère qualité.  
Ord. \$3.50 v. car.  
Prix de liquidation.
 **\$2** v. car. || **CARPETTES 9'X 12'** Grand choix | **\$36** Spécial |

**TAPIS GAZON**  
100% polypropylène.  
1ère qualité.  
Ord. \$6.95 v. car.  
Prix de liquidation
 **\$2** pi. lin. || **BALANCE DE ROULEAUX** Styles et couleurs assortis. Jusqu'à 20 v. car. seconds, ord. jusqu'à \$24. v. car. | **\$3** v. car. |

**TAPIS**

**IMPRIMES**  
Traité «Scotchguard».  
Ord. \$8.95 v. car.  
Prix de liquidation
 **\$5** v. car. || **COMMERCIAL** 1ère qualité. Bon choix de couleurs. Valeur jusqu'à 9.95 c. ar. Prix de liquidation. | **\$5** v. car. |
| **EMBOSSÉ 2 tons,** 1ère qualité Ord. \$8.95 Prix de liquidation | **\$5** v. car. |
| **VELOURS** 100% nylon très soyeux second Ord. \$25.95 v. car. prix de liquidation | **\$10** v. car. |

**SAXONY**  
Ton sur ton.  
Ord. \$13.95 v. car.  
Prix de liquidation.
 **\$7** v. car. || **BOUCLE/COUPE** 100% nylon. 1ère qualité. 2 tons. Ord. \$12.95 v. car. Prix de liquidation | **\$7** v. car. |
| **6,000 V. CAR. TAPIS ASSORTIS** 1ère qualité. Du blanc au noir, choix de peluche, ciselé. Shag. Ord. jusqu'à \$16.95 v. car. Prix de liquidation | **\$8** v. car. |
| **BOUCLE/COUPÉE** Ton sur ton traité au scotchguard. Second Valeur courante \$18.55 v. car. Prix de liquidation | **\$9** v. car. |

**\* Le seul vrai centre de liquidation à Montréal**

**CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE**

2983 E. SHERBROOKE ENTRE IBERVILLE ET BOUL. PIE-IX

Prenez et apportez vos mesures

Toutes les ventes sont finales

MODES DE PAIEMENT  
Comptant • Cheques certifiés

ou

master charge CHARGEX VISA

# White-Westinghouse

**La solide sècheuse de White-Westinghouse**  
Economisez sur l'achat de cette sècheuse. Culbutage à pales croisées.

**La robuste laveuse White-Westinghouse**  
d'une capacité de 18 lb  
Une laveuse à grande capacité, à prix raisonnable, capable de prendre soin des lavages délicats grâce à son agitateur spécial.

**La cuisinière électrique auto-nettoyante de White-Westinghouse**  
Four auto-nettoyant, plus quantité de caractéristiques très en demande. A prix spécial.

**Le réfrigérateur 15.2 pi. cu.**  
White-Westinghouse  
Sans givre, spacieux. Capacité d'aliments congelés 146 lb. A prix très raisonnable.

**Le réfrigérateur 15.1 pi. cu.**  
White Westinghouse  
Sans givre, attrayant et spacieux, capacité d'aliments congelés 143 lb. A prix très abordable

**\$699 LA PAIRE**

<p><b>NOUVELLE LOCATION</b> 6875 JEAN-TALON, EST ST-LEONARD <b>254-9455</b></p>	<p><b>NOUVELLE SUCCURSALE</b> 1130 DOLLARD VILLE LASALLE <b>364-6110</b></p>	<p>382 BOUL. DES LAURENTIDES VILLE LAVAL <b>667-3210</b></p>	<p>7930 SHERBROOKE EST MONTREAL <b>353-7330</b></p>	<p>1906 CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL <b>679-1260</b></p>
---	--	--	---	--

# BRAULT & MARTINEAU

la campagne du Québec aux USA

Le Pentagone se méfie du PQ



JEAN PELLETIER  
de notre bureau de Washington

DE TOUS les ministères américains c'est celui de la défense, le Pentagone, qui fait preuve de la plus grande méfiance à l'égard du projet indépendantiste du gouvernement Lévesque.

Si au ministère des Affaires étrangères (The State Department) ou au département du Commerce on manifeste une prudente réserve sous le couvert de la neutralité, au Pentagone on se dit ouvertement opposé à la création d'un Québec indépendant.

Les raisons de cette opposition farouche sont de deux ordres: d'une part on se méfie des intentions militaires réelles du gouvernement Lévesque advenant la création d'un Québec indépendant. Cette méfiance, outre l'absence de politiques concrètes, tient plus de ce que les militaires ont une sainte horreur des situations «fluides» et jusqu'à ce jour les politiciens québécois n'ont rien dit qui puisse les rassurer.

Le deuxième ordre de raisons a des assises plus solides. Il repose sur ce que les militaires américains depuis un quart de siècle n'ont pas été particulièrement enthousiastes vis-à-vis des politiques militaires et de défense du gouvernement canadien.

Les stratégies américaines acceptent mal en effet depuis toujours que leur frontière du nord soit en terme militaire absolu si peu et si mal défendue.

Un haut fonctionnaire des Etats-Unis chargé de faire le pont entre le Pentagone et le ministère de la Défense canadien confiait à LA PRESSE que lorsqu'en 75 il a hérité du dossier «Canada» il ne pouvait s'imaginer une situation militaire plus alarmante.

«Après avoir examiné en détail les forces armées canadiennes j'en étais venu à la conclusion que le gouvernement n'avait qu'un choix. Ou se débarrasser de ce qui lui restait de son armée ou alors la sauver en lui augmentant ses budgets d'une façon systématique.»

On se méfiait aussi de Trudeau

Inutile de dire qu'au Pentagone on s'est toujours méfié du premier ministre Trudeau. Son arrivée au pouvoir qui coïncidait avec l'escalade américaine au

Vietnam signifiait la fin d'un rêve, celui de voir le Canada sympathiser avec la cause américaine en Indochine.

On ne s'attendait certes pas à ce que le Canada intervienne comme le fit l'Australie, mais de là à ce qu'il donne refuge à des déserteurs, qu'il propose une diminution des forces canadiennes au sein de l'OTAN et qu'il n'écoute que d'une oreille distraite les exhortations de ses généraux et de sa marine qui souhaitaient un accroissement de leurs crédits, il y avait un monde.

«Je n'avais pu imaginer qu'une armée moderne puisse être aussi désarmée, confia à LA PRESSE un fonctionnaire du Pentagone. C'est tout juste si le gouvernement fédéral lui a donné au cours des dix dernières années suffisamment de crédits pour se maintenir en opération.»

Aujourd'hui, et en fait depuis l'arrivée du président Carter, les généraux américains constatent que le gouvernement de M. Trudeau a laissé de côté «son idéalisme» des années 60 pour prendre «au sérieux» les engagements militaires que les pays de l'Alliance Atlantique attendent de leur allié canadien.

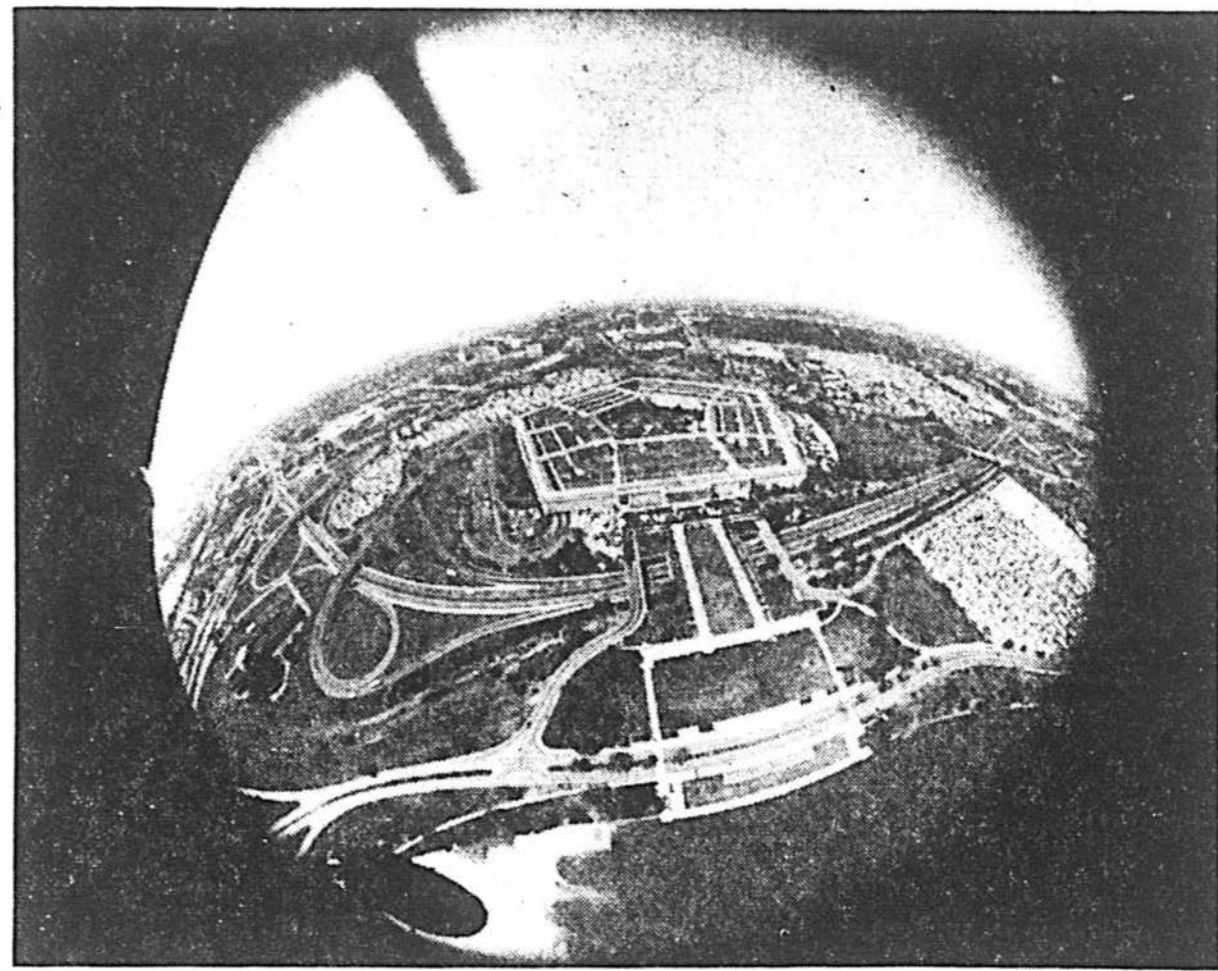
L'achat par le Canada d'avions patrouilleurs anti-sous-marins de type Aurora au coût d'un milliard deux cent millions, l'acquisition de nouveaux chars d'assaut, et les espoirs qu'entre-tiennent les sociétés d'aviation américaines de voir le Canada remplacer ses CF-101 par des chasseurs américains (une opération de plus de deux milliards de dollars) ont contribué à alléger le climat.

Trudeau a changé

«Il est visible que M. Trudeau est moins antimilitaire qu'il ne l'était au moment de son arrivée au pouvoir de déclarer à LA PRESSE un fonctionnaire américain. Ce changement d'attitude s'explique de ce que les Canadiens eux-mêmes sont plus militaristes que leur gouvernement.»

En fondant leur analyse sur ce constat il n'est pas étonnant que les militaires américains s'opposent à la notion d'indépendance du gouvernement québécois.

Quand bien même le gouvernement Lévesque, pour calmer les inquiétudes du gouvernement américain, affirmerait que dans l'hypothèse d'une séparation le Québec demeurerait dans l'OTAN, les militaires américains interviewés par LA PRESSE demeurent assez incrédules n'ignorant sans doute pas que cette prise de position n'est vieille que de quelques mois et que par ailleurs le Québec a toujours été plus antimilitariste que les autres provinces depuis le début du siècle, que ce soit au cours des deux guerres mondiales ou vis-à-



Le Pentagone reconnaît volontiers qu'il suit de très près ce qui se passe au Québec, mais il répond catégoriquement «non» lorsqu'on demande s'il existe des plans ou une stratégie d'urgence. Les militaires ont une sainte horreur des situations «fluides», et jusqu'à ce jour les politiciens québécois n'ont rien dit qui puisse les rassurer.

vis l'OTAN et la guerre du Vietnam.

Les «antennes» du Pentagone au Canada poussent enfin les militaires à accepter les conclusions suivantes:

• Les Canadiens en général sont favorables à une armée et à une marine canadienne forte.

• Malgré les craintes exprimées par le gouvernement Trudeau, personne au Canada n'est vraiment opposé à l'amélioration de l'équipement militaire canadien même pas au Québec, même si cela entraîne des dépenses supplémentaires de plusieurs milliards de dollars pour le gouvernement et éventuellement le contribuable.

• En dernier lieu les Canadiens font confiance au système de défense Canada-Etats-Unis et ne voudraient en rien le sacrifier à un autre.

Des liens forts et étendus

S'ajoute à cette analyse la force et l'étendue des liens militaires existant entre le Canada et les Etats-Unis. L'intégration est telle qu'il est pour l'instant inconcevable que le Pentagone se ravise et décide qu'un Canada morcelé serait aussi «sûr» pour les Etats-Unis que ne l'est le Canada actuel.

A la question de savoir ce que ferait le Pentagone advenant la

création d'un Etat québécois indépendant, un colonel affecté au comité de défense Canada-Etats-Unis a répondu à LA PRESSE: «Vous pouvez être sûr que nous exigerons de solides garanties. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour assurer notre sécurité.»

Au-delà de cette prise de position, le «secret militaire» interdit plus de détails. On se contente de dire que l'indépendance du Québec n'est finalement qu'une menace hypothétique, que les derniers sondages démontrent que le Canada durera et que somme toute les Etats-Unis sont en mesure de faire face à toutes les situations.

«Nous suivons de très près ce qui se passe au Québec», a déclaré à LA PRESSE un haut fonctionnaire du Pentagone sur le ton de celui qui veut mettre fin à une conversation qui l'agace.

Une stratégie secrète?

Existe-t-il des plans ou une stratégie d'urgence? On répond catégoriquement non au Pentagone. «Je vous le dis le plus candidement du monde, a déclaré à LA PRESSE un haut fonctionnaire attaché au secrétariat de la Défense, je serais le premier renversé d'apprendre que de tels plans existent. La seule stratégie que nous avons envisagée est celle d'une menace extérieure.»

Habitué à la toute-puissance américaine à travers le monde, on a de la peine à croire que le gouvernement américain n'a pas, caché quelque part, dans un coffre ultra-secret, un document étoffé élaborant une stratégie à suivre au cas où le Canada se diviserait en plusieurs pays.

Il va de soi qu'aucun fonctionnaire, dans l'hypothèse où un tel plan existe, avouera son existence.

Les partisans de la théorie du complot au Canada diront tout de suite qu'un tel plan existe, le pays le plus fort du monde ne pouvant se permettre de ne pas envisager toutes les hypothèses.

D'autres pourront toutefois soutenir avec une bonne dose de raison que les Etats-Unis vis-à-vis le Canada ont cessé depuis des années de s'inquiéter d'une menace au nord du 49e parallèle.

L'intégration des forces canadiennes et américaines au sein de l'OTAN, la vulnérabilité nucléaire du Canada qui doit compter sur le parapluie américain — du reste même s'il n'y comptait pas, que pourrait-il contre les missiles atomiques à moins d'avoir un arsenal au moins égal à celui de l'Oncle Sam — et enfin l'imbrication profonde des industries de guerre des deux pays; sont tous des facteurs qui

démontrent que le Québec ne pourrait agir seul ni même sans une intégration au moins aussi poussée que celle actuelle au sein du système de défense nord-américain.

Jusqu'à maintenant le Parti québécois s'est fait le tenant d'un Québec neutre sur la scène internationale, une fois son indépendance acquise.

Depuis qu'il déclare vouloir demeurer au sein de l'OTAN et y jouer un rôle actif, les militaires américains soulignent que le gouvernement Lévesque se rend bien compte qu'il ne peut s'absenter de ses responsabilités continentales.

Jusqu'à maintenant ni M. Lévesque ni M. Claude Morin n'ont répondu aux questions militaires difficiles. Que ferait le Québec une fois indépendant pour assurer la production d'armements? Quel crédit allouerait-il à la défense de son territoire et à ses engagements militaires internationaux? Quel type de coopération militaire entretiendrait-il avec le Canada? Ainsi qu'avec les Etats-Unis? Autoriserait-il par exemple l'installation de bases étrangères sur son territoire? Quelle attitude adopterait-il vis-à-vis le gouvernement américain? Ce ne sont là qu'une infime partie des garanties auxquelles faisait allusion le colonel du Pentagone.

Jusqu'à maintenant ce ne sont que des professeurs d'université et des mordus de la stratégie militaire qui s'intéressent à ce que deviendrait la défense du territoire américain advenant l'instauration d'un Québec indépendant.

Il est difficile, encore aujourd'hui, de songer à de telles hypothèses même si au Québec un gouvernement indépendantiste est au pouvoir.

L'absence de véritables politiques de la part du PQ démontre bien du reste que même au sein du gouvernement Lévesque on n'est pas encore prêt à faire face à des questions qui pourtant à Washington viennent de plus en plus automatiquement à l'esprit des observateurs et du gouvernement.

Le Canada a une armée d'abord pour remplir ses engagements internationaux (ceux de l'OTAN et de l'ONU surtout) et non pas afin de défendre son territoire comme la plupart des armées du monde. Ses engagements à l'étranger contribuent par ailleurs à donner au Canada une certaine indépendance par rapport au géant américain. La question est de savoir aujourd'hui comment le Québec avec une population de six millions d'habitants pourrait de lui-même assurer sa souveraineté vis-à-vis l'Amérique.

DEMAIN: Un premier bilan

les quatre du rodéo: l'Ouest et la constitution



KEITH SPICER  
collaboration spéciale

LES GENS DE L'OUEST, plus encore que la plupart des Canadiens, se contenteraient d'un gouvernement fédéral moins diligent à prélever les impôts et plus zélé dans l'acheminement du courrier.

A leurs yeux, la réforme de la constitution est à ranger dans l'échelle des urgences définie par feu Ross Thatcher, ancien premier ministre de la Saskatchewan: sur 100 priorités, la constitution serait la 101e.

Telle était, jusqu'à la semaine dernière, la vérité reçue. Mais la réaction de chats échaudés des quatre provinces de l'Ouest au plan de jonglage constitutionnel de Trudeau annonce des temps nouveaux. Après avoir si longtemps monté, en matière constitutionnelle, un cheval de trait, les premiers ministres «cowboys» enforchent un coursier: le percheron s'est métamorphosé en Pégase.

Qu'est-ce que le premier ministre offre à l'Ouest? En deux mots, et malgré leurs imperfections, ses propositions donnent aux quatre provinces l'occasion de se bagarrer contre les deux bêtes noires qui ont alimenté le mécontentement de l'Ouest depuis que John Diefenbaker était

en culottes courtes: sa faiblesse politique à Ottawa et la colonisation de son économie par l'Est.

Les Canadiens de l'Ouest pour qui les mots «préambule» et «compétence constitutionnelle» déclenchent des réflexes pavloviens contre les «concessions au Québec» feraient bien de changer leur fusil d'épaule. Les propositions de M. Trudeau ne font pas grand-chose pour le Québec ou du moins pour le souhait non partisan des Québécois qui veulent que l'originalité culturelle de leur province soit reconnue par le biais d'un quelconque statut spécial.

Ce coup-ci, pour la première fois peut-être, les propositions de Trudeau visent en plein dans le mille des désirs et des intérêts de l'Ouest. Jugez-en:

— une nouvelle Chambre haute qui fera grimper la représentation de l'Ouest de 24 à 36;

— la moitié de ces 36 sièges seront remplis par les législateurs provinciaux et non par le premier ministre comme c'est le cas aujourd'hui au Sénat;

— la nouvelle Chambre haute (Chambre de la Fédération) aura le pouvoir de différer toute législation fédérale contraire aux intérêts de l'Ouest (ou d'autres régions). Elle devra aussi entériner les nominations à la Cour suprême (élargie en partie pour refléter les opinions de l'Ouest) et à certains organismes régulateurs s'occupant des intérêts vitaux de l'Ouest;

— certains versements faits par le gouvernement fédéral aux provinces seront garantis constitutionnellement: dans l'état présent des choses, Ottawa a la manie de serrer sans préavis les

cordons de la bourse. Résultat: à l'Ouest, la classe politique est amèrement convaincue que tout ce qui est subventionné par le gouvernement fédéral constitue une bombe à retardement pour les budgets provinciaux.

Est-ce qu'avec tout cela les premiers ministres de l'Ouest ont le coeur léger? Eh bien, disons plutôt que c'est la gâchette qu'ils ont légère: ils mitraillent les projets de Trudeau... mais de manière constructive.

L'Archie Bunker du Manitoba, le premier ministre Sterling Lyon, a fait un numéro monarchiste pour ignorer: Trudeau veut-il bricoler un peu le rôle du gouverneur général? Bien déformée, la chose devient (Lyon dit) «un glissement vers le système présidentiel». Comme James Richardson, le héros local de René Lévesque, Lyon a essayé de faire accroire aux bonnes âmes de Flin-Flon qu'un gouvernement qui sert les gens dans la langue de leurs impôts ne peut être qu'un suppôt du diable.

M. Lyon a aussi déclaré que la Chambre de la Fédération proposée par le premier ministre reposait sur une «procédure de nomination digne du professeur Tournesol» car elle permet aux partis d'opposition provinciaux, et non seulement aux gouvernements en place, de dire leur mot sur le recrutement.

Mais après tous ces rugissements (de Lyon...) le premier ministre provincial a prouvé qu'il avait accroché à l'initiative de Trudeau: il a suggéré qu'un comité de la législature manitobaine sillonne la province (tout comme la Commission Pénin-

Robarts sur l'unité canadienne qu'il honnit si passionnément) pour aider les Manitobains à développer un consensus en vue des négociations.

En Saskatchewan, le premier ministre Allan Blakeney sonnait une note prudente, mais semblait pourtant disposé à considérer la question de la constitution comme un problème urgent. M. Blakeney craignait surtout que le premier ministre fasse un peu trop cavalier seul dans l'amendement de la constitution. Il a noté que les projets de Trudeau omettaient «des questions importantes sur lesquelles les premiers ministres se sont mis d'accord... y compris les impôts sur les richesses naturelles, les communications et les dispositions concernant les dépenses fédérales».

Mais sa réaction aux propositions de M. Trudeau fut en gros circospecte et presque charitable: certaines d'entre elles, dit-il, sont «intéressantes et originales». Le ton de sa voix, ainsi que ses silences, laissaient entendre qu'il considérait les plans et le calendrier de trois ans de Trudeau comme un bon point de départ pour un marchandage entre hommes honnêtes.

L'Alberta a réagi comme d'habitude en défendant toutes griffes dehors les droits provinciaux. Pour le ministre des Affaires Intergouvernementales, Lou Hyndman, il est faux de dire que le Canada est déjà l'une des fédérations les plus décentralisées du globe. L'Alberta affirme qu'il est «crucial» de «dispenser plus largement les pouvoirs de décision vers les capitales provinciales.»

Hyndman a affirmé que Trudeau faisait fi de trois revendications clé de l'Alberta: nécessité pour la province d'avoir tout pouvoir sur ses propres richesses naturelles (cette prise en main devrait s'étayer sur une réforme en profondeur de la Cour suprême); droit de veto pour l'Alberta dans toute formule d'amendement; représentation provinciale de 40% dans les organismes régulateurs fédéraux comme la Commission Canadienne des Transports et la Commission Nationale de l'Énergie, quota déjà récemment réclamé par M. Lougheed.

La proposition de chambardement du Sénat annoncée par Trudeau, quant à elle, est expédiée d'une chiquenaude: «question sans importance», selon Hyndman. M. Lougheed, craignant qu'une Chambre haute renforcée pour représenter les régions ne diminue son propre rôle de porte-parole de l'Alberta, a déjà fait savoir qu'il doutait de la constitutionnalité même des changements envisagés par Trudeau pour la Chambre haute.

Malgré tout, M. Hyndman a concédé que le projet du premier ministre «entame effectivement la discussion sur le renouvellement du fédéralisme». En albertin diplomatique, cette grincheuse gracieuseté signifie que l'Alberta tiendra sa place dans l'arène, les dents serrées certes, mais dans le jeu de Trudeau.

Le premier ministre de la Colombie britannique, Bill Bennett — il a ces dernières semaines commencé à montrer quelque ampleur de vues nationales — a également ajouté ses réserves

quant au droit de Trudeau de modifier le Sénat. Il a affirmé de plus qu'il n'y avait pas à revenir sur le droit de la Colombie à compter comme une des cinq régions du Canada au sein des institutions fédérales. Une telle exigence ne manquera pas de faire grimacer son voisin, le premier ministre Lougheed, qui a du mal à admettre qu'il puisse y avoir quoi que ce soit d'aussi important que l'Alberta, ne parlons pas de quelque chose qui l'est plus...

Trois faits émergent de ce petit tour de piste à l'Ouest:

— tous les premiers ministres reconnaissent officiellement — à contrecœur sans doute, mais le fait est là — le lien entre la constitution et la solution des problèmes d'aliénation politique et économique de l'Ouest;

— les propositions de Trudeau ont provoqué à l'Ouest trop de grincements de dents pour être condamnées comme trompe-l'oeil;

— malgré leurs possibles aspects «professeur-Tournesol», les idées et le calendrier de Trudeau sont assez précis pour que les quatre premiers ministres, tout en se débattant comme de beaux diables, se trouvent entraînés au coeur du débat sur les problèmes concrets de la constitution: le Canada esquive cette discussion globale depuis environ quinze ans.

Malgré nous ces hauts cris, voilà du progrès. Disons qu'à l'Ouest la constitution est déjà la priorité no 99 et que le compte à rebours vers le no 1 avance au galop.

# Achats Avantageux:



Les Achats Avantageux ou "AA" sont des produits de viandes ou de fruits et légumes spécialement recommandés cette semaine par nos acheteurs en raison de leur excellent rapport qualité/prix.



PAINS À HOT DOG OU HAMBURGER STEINBERG PQT DE 12

**73¢**

**BOEUF HACHÉ MAIGRE**  
LA LB  
**\$1.68**

**JAMBON MIGNON**  
STEINBERG, DÉOSSÉ  
LA LB  
**\$1.88**

**CÔTES LEVÉES DE PORC**  
PRODUIT DÉCONGELÉ  
LA LB  
**\$1.48**

**SAUCISSES FUMÉES**  
SANS PEAU, STEINBERG  
PQT DE 16 OZ  
**98¢**

**KETCHUP STEINBERG**  
BOUT. DE 25 OZ LIQ.  
**79¢**

**TARTE AUX POMMES**  
STEINBERG  
AVEC OU SANS CANNELLE  
8" - 20 OZ  
**69¢**

**SAUCISSES SURGELÉES**  
LA BELLE FERMIERE  
PQT DE 1 LB  
**\$1.59**

**BISCUITS DIGESTIFS**  
PEEK FREANS  
PQT DE 22.5 OZ  
**\$1.59**

**CROUSTILLES**  
HOME STYLE, DE LAY'S  
SAC DE 200g  
**79¢**

**BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS**  
STEINBERG  
SAC DE 20 LB  
**\$3.29**

**BOULANGERIE**  
TOUS NOS PRODUITS DE BOULANGERIE SONT FAITS DE PUR GRAS VÉGÉTAL

**BOLOGNE EN TRANCHES**  
STEINBERG  
PQT DE 8 OZ  
**59¢**

**RICE KRISPIES**  
KELLOGG  
BTE DE 575 g  
**\$1.29**

**CRISTAUX QUENCH**  
SAVEUR DE FRUITS AU CHOIX  
BTE DE 23.3 OZ  
**\$1.69**

**SAVONNETTE IVORY**  
FORMAT POUR LE BAIN  
PQT DE 3 - 397g  
**85¢**

**GÂTEAU AUX FRUITS**  
FESTIN  
16 OZ  
**89¢**

**FOIE DE PORC EN TRANCHES**  
PRODUIT DÉCONGELÉ  
LA LB  
**28¢**

**SACHETS DE THÉ**  
ORANGE PEKOE SALADA  
BTE DE 120  
**\$3.41**

**PÊCHES AUSTRAL**  
DE CHOIX EN TRANCHES  
BTE DE 28 OZ LIQ.  
**76¢**

**DÉTERSIF LIQUIDE**  
WISK POUR LA LESSIVE  
BOUT. DE 2 LITRES  
**\$3.17**

**BRIOCHE AUX FRAMBOISES**  
SUCRÉES, STEINBERG  
PQT DE 8  
**59¢**

**PIZZA TOUTE GARNIE**  
STEINBERG  
20 OZ  
**\$1.48**

**PÂTE DE JAMBON**  
CORDON BLEU  
BTE DE 3 OZ  
**39¢**

**CARRÉS GRAHAM AU CHOCOLAT**  
WESTON  
PQT DE 1 LB  
**93¢**

**EAU MINÉRALE**  
STEINBERG  
BOUT. DE 30 OZ LIQ.  
**41¢**

**BEIGNETS AU SUCRE**  
STEINBERG  
PQT DE 24  
**69¢**

**VIANDE FUMÉE EN TRANCHES**  
COORSH  
PQT DE 4 SACHETS DE 2 OZ  
**\$1.69**

**CORNICHONS À L'ANETH**  
NATURE, HABITANT  
POT DE 32 OZ LIQ.  
**\$1.08**

**BOISSONS AUX FRUITS**  
FBI  
POT DE 64 OZ LIQ.  
**75¢**

**BOISSONS EN SACHETS**  
STEINBERG  
SAVEURS AU CHOIX  
BTE DE 660g  
**\$1.48**

**SHORTCAKE ÉPONGE**  
STEINBERG  
8 OZ  
**69¢**

**POULET FRIT PANÉ**  
SURGELÉ, COQUET  
2 LB  
**\$3.18**

**MARINADES SUCRÉES**  
HABITANT  
POT DE 24 OZ LIQ.  
**89¢**

**MAÏS EN CRÈME**  
IDEAL CANADA DE CHOIX  
BTE DE 19 OZ LIQ.  
**48¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
COTONELLE COULEURS AU CHOIX  
PQT DE 4 ROUL.  
**\$1.15**

**ROULÉ À LA GELÉE**  
STEINBERG  
10 OZ  
**69¢**

**PÂTE AU POULET FRAIS**  
AVEC LÉGUMES  
STEINBERG  
12 OZ  
**58¢**

**CAFÉ INSTANTANÉ**  
NESCAFÉ  
BOCAL DE 10 OZ  
**\$6.29**

**AMUSE-GUEULE**  
GENERAL MILLS  
AU CHOIX  
BTE DE 5 OZ  
**78¢**

**COUCHES PAMPERS**  
POUR NOUVEAU-NÉS  
BTE DE 30  
**\$2.09**

**GÂTEAU AUX DATTES**  
STEINBERG  
14 OZ  
**59¢**

**FILET DE TURBOT SURGELÉ**  
1 OZ F  
LA LB  
**\$1.18**

**JAMBON CUIT**  
MAPLE LEAF  
BTE DE 1 LB  
**\$3.26**

**ANANAS DÔLE**  
DANS LE SIROP  
AU CHOIX  
BTE DE 19 OZ LIQ.  
**63¢**

**PAPIER À ÉTAGÈRES**  
STUART HOUSE  
12"  
**69¢**

**GÂTEAU AU CHOCOLAT**  
"NOUVELLE ORLEANS"  
STEINBERG  
14 OZ  
**79¢**

**TRANCHE DE JAMBON AVEC SAUCE**  
SCHNEIDER  
6 OZ  
**\$1.28**

**JAMBON PICNIC**  
MAPLE LEAF  
BTE DE 1 1/2 LB  
**\$3.46**

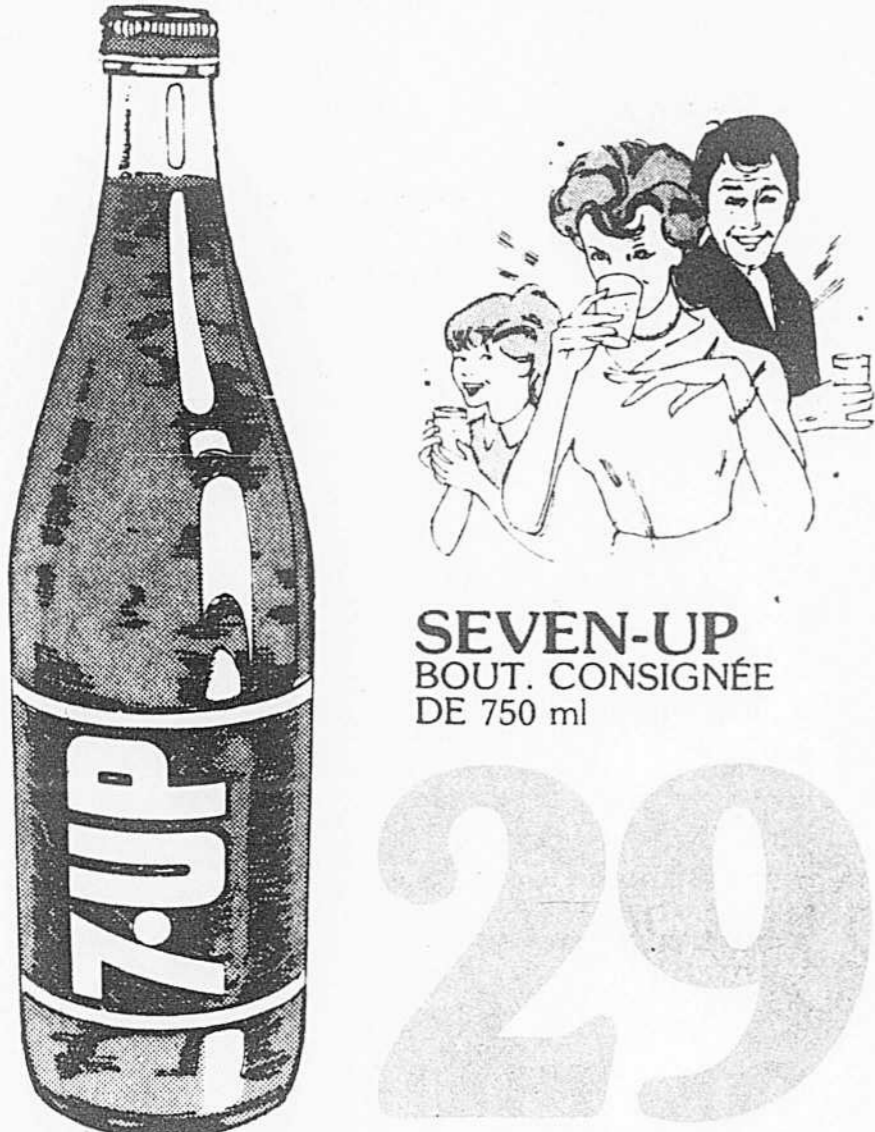
**DÉTERSIF LIQUIDE LUX**  
BOUT. DE 32 OZ LIQ.  
**\$1.09**

**SERVICE DE NETTOYAGE DE TAPIS À DOMICILE**  
EASY OFF DISPONIBLE DANS TOUS NOS MAGASINS

**CARRÉS AUX DATTES**  
PETITE FLEUR  
POT DE 6  
**99¢**


**TRUITE ARC-EN-CIEL**  
SURGELÉE  
10 OZ  
**\$1.18**

# Affaires À faire!



**SEVEN-UP**  
BOUT. CONSIGNÉE  
DE 750 ml

**29¢**



**LAITUE**  
**ICEBERG**  
DU QUÉBEC  
NOUVELLE RÉCOLTE  
GROSSEUR 18  
PIÈCE

**39¢**

**SAUCE**  
**BARBECUE**  
KRAFT  
SAVEUR ORDINAIRE  
POT DE 16 OZ LIQ.

**78¢**

**NON ALIMENTAIRES**

**SACS**  
**A DÉCHETS**  
STEINBERG  
POT DE 25

**\$1.89**

**AMPOULES**  
**ÉLECTRIQUES**  
STEINBERG  
25, 40, 60 OU 100 W  
POT DE 2

**49¢**

**BALAI EN FIBRE**  
**DE MAÏS**  
PIÈCE

**\$1.99**

**VADROUILLE**  
LAVE-PONT  
12 OZ  
PIÈCE

**\$1.99**

**VADROUILLE**  
ZOOM-A-LOOM  
PIÈCE

**\$4.99**

**SACS**  
**A DÉCHETS**  
GLAD, POUR  
LA CUISINE  
POT DE 12

**63¢**

**LINGES**  
**AU CHOIX**  
POUR LE NETTOYAGE  
FORMATS VARIÉS

**\$1.69**

**SEAU**  
**DE PLASTIQUE**  
PIÈCE

**\$1.00**

**USTENSILES**  
**DE CUISINE**  
EN NYLON HUTZLER  
PIÈCE

**69¢**

**VERRES**  
**DE PLASTIQUE**  
TRANSPARENT T.V.  
7 OZ  
POT DE 50

**99¢**

**CULOTTE**  
**DE BÉBÉ**  
GERBER  
GRANDEURS AU CHOIX  
PIÈCE

**69¢**

**BAVOIR**  
**DE BÉBÉ**  
17" X 24"  
PIÈCE

**\$1.29**

**GOBELÉTS**  
**GIGOGNES**  
DURALEX  
7 OZ  
POT DE 4

**\$2.79**

**GOBELÉTS**  
**GIGOGNES**  
DURALEX  
5 1/2 OZ  
POT DE 4

**\$2.49**

**RELISH**  
**SUCRÉE**  
HABITANT  
POT DE 15 OZ LIQ.

**77¢**

**LIMONADE**  
STEINBERG  
CARTON DE 2 LITRES

**69¢**

**PÊCHES**  
DE LA CAROLINE  
CANADA NO 1  
LA LB

**49¢**

**BLEUETS**  
**CULTIVÉS**  
DES ÉTATS-UNIS  
LA CHOP.

**\$1.09**

**PRODUITS SURGELÉS**

**JUS DE RAISIN**  
ORCHARD KING  
BTE DE 12 OZ LIQ.

**79¢**

**LIMONADE**  
**STEINBERG**  
BLANCHE OU ROSE  
BTE DE 12 1/2 OZ LIQ.

**35¢**

**PIZZA**  
**DELUXE**  
Mc CAIN  
15 OZ

**\$1.53**

**MACÉDOINE**  
**DE LÉGUMES**  
STEINBERG  
STYLE CALIFORNIE  
SAC DE 2 LB

**\$1.54**

**ENTRÉE**  
**SWANSON**  
AU BOEUF, AU POULET  
OU À LA DINDE  
7 OZ

**85¢**

**BEAUTÉ & HYGIÈNE**

**PÂTE**  
**DENTIFRICE**  
AIM  
TUBE DE 100 ml

**99¢**

**MOUSSE**  
**POUR LE BAIN**  
TWINKLE  
BOUT. DE 1.35 LITRE

**\$2.26**

**GANTS**  
**LIVING**  
PLAYTEX  
LA PAIRE

**\$1.37**

**SHAMPOING**  
**AUX HERBES**  
CLAÏROL  
BOUT. DE 350 ml

**\$1.89**

**FIXATIF**  
**À CHEVEUX**  
EN AÉROSOL  
FINAL NET  
BTE DE 8 OZ

**\$1.99**

**SHAMPOING**  
**COLORANT**  
FORMULA  
DE CLAÏROL  
L'ENSEMBLE

**\$2.37**

**SHAMPOING**  
**SHORT & SASSY**  
BOUT. DE 400 ml

**\$2.09**

**ORANGES**  
**OUTSPAN**  
D'AFRIQUE DU SUD  
GROSSEUR 88  
LA DOUZ.

**\$1.79**

**JUS**  
**DE TOMATE**  
ORCHARD KING  
CANADA DE FANTAISIE  
BTE DE 48 OZ LIQ.

**55¢**

**ESSUIE-TOUT**  
FACELLE ROYALE  
(JAUNE OU BLANC)  
PQT DE 2 ROUL.

**\$1.23**

**COURGE**  
**ZUCCINI**  
DES ÉTATS-UNIS  
LA LB

**48¢**

**FEUILLE**  
**D'ALUMINIUM**  
STEINBERG  
ROUL. DE 12" X 75"

**\$1.79**

**DÉTERSIF**  
**EN POUDRE**  
SUNLIGHT  
BTE DE 6 LITRES

**\$2.39**

Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de ventes aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

**Oui, Steinberg est de votre côté.**

Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine chez Steinberg.



# La défaite des Gens de l'air Il faudra mettre les points sur les «i»

par Paul LONGPRE  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La récente défaite des Gens de l'air devant la Cour fédérale confirme une chose, selon le député libéral de Matane, Pierre de Bané, c'est que la Loi sur les langues officielles est d'une «fragilité inquiétante».

En supposant que l'interprétation que la Cour d'appel fédérale a donnée la semaine dernière de la Loi des langues officielles est exacte, a déclaré hier à LA PRESSE le député de Bané, il est absolument impératif d'amender la loi.

«Je trouve inacceptable, a-t-il dit, que le statut du français soit à la merci d'un groupe de fanatiques dont les prétentions à l'effet que le bilinguisme dans les airs constitue un danger ont été trouvées fausses par la suite par une commission royale d'enquête.»

Cette décision prise par un banc de trois juges (tous du Québec) venait confirmer un autre jugement rendu par le juge Louis Marceau, ex-ombudsman du Québec. Ce dernier, on s'en souviendra, avait rejeté la requête des Gens de l'air qui demandaient l'annulation d'une ordonnance du ministre des Transports, M. Otto Lang, interdisant temporairement l'usage du français dans le contrôle aérien.

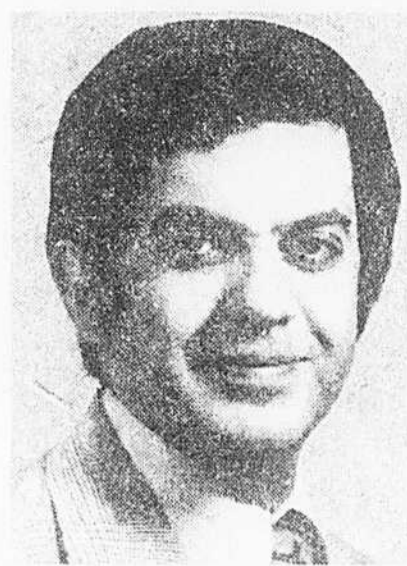
L'affaire remonte à la grève illégale des contrôleurs et des pilotes en 1976 qui, à la veille des Jeux olympiques de Montréal, exigeaient pour rentrer au travail que l'usage du français soit interdit dans les airs. La Cour fédérale reconnaît dans son jugement que le ministre avait alors omis son ordonnance pour faire droit à cette exigence. Mais le juge Pratte

refuse l'argumentation des Gens de l'air pour qui il s'agissait là d'un «abus de pouvoirs». «Il arrive chaque jour, note le juge Pratte, que des autorités investies de pouvoirs réglementaires obéissent, dans l'exercice de leurs pouvoirs, aux pressions de l'opinion publique. Les actes qu'elles posent alors n'en sont pas moins valides, encore qu'il soit permis, souvent avec raison, d'en critiquer la sagesse et l'opportunité.»

### Loi de portée restreinte

La Cour fédérale, note pour sa part le député de Bané, a statué que l'expression langue officielle a une «portée restreinte» et qu'au surplus il s'agit d'une «notion imprécise et relative». Le député soutient pourtant que telle n'était pas l'esprit du législateur, en 1969, lorsqu'il a promulgué cette loi fondamentale. Il a alors lui-même soumis au Parlement un amendement au projet de loi originel pour que le statut du français y soit reconnu «égal» et non pas seulement «équivalent» à l'anglais. M. de Bané a de plus soumis aux Communes en octobre dernier un projet de loi (bill C-202) destiné à clarifier plusieurs points de la Loi sur les langues officielles et à faire notamment en sorte que cette loi ait préséance sur toute autre loi du Parlement canadien. Le projet de loi s'est rendu au stade de la deuxième lecture il y a quelques semaines. Il devrait revenir au feuillet à l'automne, à la reprise de la session.

Ayant à trancher entre l'ordonnance Lang émise en vertu de la Loi de l'aéronautique et la Loi sur les langues officielles, les juges Pratte, Le Dain et Hyde ont con-



Le député Pierre DeBané

clu que cette dernière loi ne saurait dans sa forme actuelle avoir priorité sur une loi antérieure du Parlement.

En deuxième lieu, le jugement s'appuie sur une «extension» de l'expression «méthodes de communications» qui comprendrait, contrairement aux prétentions des Gens de l'air, la langue de communication. La Loi de l'aéronautique permet au ministre des Transports de réglementer les méthodes de communications. Mais selon les gens de l'air, cette expression courante en navigation aérienne réfère à la «façon d'effectuer la communication», c'est-à-dire aux signaux visuels, tels que lumières, drapeaux ou aux signaux sonores.

### De l'humour noir

Se rappelant les aventures de son collègue le ministre des Af-

aires urbaines, M. André Ouellet, qui s'était permis de critiquer vertement un jugement de la cour, avec les conséquences que l'on sait, M. de Bané est prudent dans l'analyse qu'il fait du jugement de la Cour fédérale. Il n'en signale pas moins comme étant de l'humour noir d'un genre particulier le fait de déclarer dans un jugement que les contrôleurs francophones sont traités sur un pied d'égalité avec leurs collègues anglophones par l'ordonnance Lang, puisque les deux groupes sont forcés de parler la même langue: l'anglais.

M. de Bané souhaite enfin que les Gens de l'air en appellent de ce jugement devant la Cour suprême, à condition, bien entendu, que cette dernière accepte de se saisir du dossier. Même s'il y a lieu de penser que les études techniques en cours démontreront hors de tout doute que le bilinguisme dans l'air ne porte pas atteinte à la sécurité des voyageurs, crainte sur laquelle se fonde l'ordonnance Lang, il y a derrière tout cela un principe fondamental qu'il faut tirer au clair, soutient M. de Bané, rappelant qu'au plus fort de cette querelle, en 1976, le premier ministre Trudeau lui-même a reconnu qu'il s'agissait là de la crise politique la plus grave de toute l'histoire de la Confédération.

M. de Bané précise qu'un tel jugement rendu par une Cour fédérale, dans le contexte du contentieux Ottawa-Québec, aura un impact considérable. Mais il soutient que cet échec ne doit pas «faire oublier les progrès très importants» qui ont été faits au cours de la dernière décennie pour assurer davantage l'égalité réelle des langues au pays.

## SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

### Les libéraux de Trudeau maintiennent leur cote

Le sondage Gallup effectué au début de juin montre peu de changements dans la faveur dont les partis fédéraux jouissent auprès du public.

Les libéraux peuvent compter sur 43 pour cent des électeurs ayant déjà fait leur choix — la même proportion qu'en mai — tandis que les progressistes conservateurs recueilleraient actuellement 37 pour cent du vote, une baisse de deux pour cent sur le mois de mai. Le NPD est maintenant à 16 pour cent, une remontée d'un pour cent, et les autres partis 4 pour cent, un gain d'un pour cent également.

On a noté une augmentation de la proportion d'électeurs incapables de se prononcer ou se refusant à le faire, qui est passée de 27 pour cent en mai à 32 pour cent en juin.

Les résultats actuels sont fondés sur des interviews personnelles effectuées à domicile auprès de 1.025 électeurs âgés d'au moins 18 ans. Un échantillon de cette ampleur est exact à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

La question posée était la suivante: «Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, au candidat de quel parti pensez-vous que vous accorderiez vos suffrages?»

Le tableau ci-dessous montre la proportion de l'appui populaire obtenue par chaque parti aux élections de juillet 1974, en même temps que les résultats de divers sondages Gallup effectués en 1977 et 1978. Les électeurs indévisés — 32 pour cent présentement — n'ont pas été inclus. Le mois indiqué représente la période d'interview et non la date de publication.

	Lib.	PC	NPD	Autres
Juillet 1974 .....	43	35	16	6
Sondages Gallup:				
Janvier 1977 .....	35	45	16	4
Mars .....	42	36	17	5
Mai .....	47	32	17	4
Juillet .....	51	27	18	4
Septembre .....	49	30	18	3
Novembre .....	44	31	18	4
Février 1978 .....	43	36	17	4
Mars .....	45	34	17	4
Avril .....	41	41	14	4
Mai .....	43	39	15	3
Juin .....	43	37	16	4

REMARQUE: les pourcentages ont été arrondis et ne totalisent pas conséquemment pas toujours 100.

## Sur la colline parlementaire Fini les monuments de prestige

QUEBEC (PC) — Dans son rapport final remis hier au gouvernement concernant l'aménagement de la colline parlementaire, la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CACUQ) recommande au gouvernement de stopper la fonction administrative dans ce haut lieu de la capitale, de protéger et de renforcer sa vocation résidentielle et de continuer à mettre en valeur son aspect culturel et patrimonial.

«Dorénavant, la valeur symbolique que nous privilégions pour la capitale est d'ordre humain et qualitatif plutôt que d'ordre prestigieux et monumental», déclare la Commission. Et la Colline parlementaire doit, par la qualité de ses aménagements, servir d'exemple à l'ensemble de la population du Québec.»

Selon l'organisme, le concept d'aménagement doit harmoniser les trois rôles associés à la Colline parlementaire: celui de capitale, de centre-ville et de quartier résidentiel.

Ainsi, en tant que capitale et siège officiel du gouvernement, les activités gouvernementales législatives et exécutives y sont localisées prioritairement, et les fonctions administratives y sont fortement concentrées.

La Commission juge cependant que les services gouvernementaux et paragouvernementaux y ont atteint leur expansion maximale, et qu'ils devraient désormais se développer ailleurs afin de ne pas nuire aux autres fonctions propres à la Colline.

Toutefois, on reconnaît que la construction d'un nouveau palais de justice pourrait s'effectuer dans ce secteur de la ville, à l'arrière du centre commercial et hôtelier «Place Québec».

**DÉPOSITAIRE AUTORISÉ ET QUALIFIÉ**

**ZENITH Technics**  
by Panasonic

T.V. COULEUR } SYSTÈME DE SON  
NOIR ET BLANC } RADIO-STEREO

**TOSHIBA Panasonic**

CENTRE D'AUDIO SPÉCIALISÉ REPARONS TOUTES MARQUES  
• VENTE • SERVICE

**Dumoulin TV**  
783, MISTRAL  
(Angle 8520, rue Saint-Hubert)  
388-4636-4777

**PEUGEOT**  
PEUGEOT  
PEUGEOT

**Biarritz**

VENTE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES

**SERVICE PERSONNALISÉ**  
**VOITURE COURTOISIE!**  
10825 RACETTE, MTL-NORD 323-1900

**Sears** **ET ÇA CONTINUE !**

**SUPERTRAMP**  
Even In The Quietest Moments...

5.99 ch.

**GAROLOU**

MICROSILLONS RÉG.: 7.98

**4.99 ch.**

8 pistes ou cassettes. Rég.: 8.98

**KATE BUSH**  
The Kick inside

5.99 ch.

**BARRY MANILOW**  
Even now

5.99 ch.

**LAKE COMO**  
Sweet People

5.99 ch.

**SHAKE**  
Rien n'est plus beau que l'amour.

5.99 ch.

**The BEATLES / 1967-1970**  
Microsillons Rég.: 13.49

8 pistes ou cassettes. Rég.: 14.98

**12.99 ch.**

**The BEATLES Album blanc**  
Microsillons. Rég.: 16.49

8 pistes ou cassettes. Rég.: 17.98

**15.99 ch.**

**The BEATLES / 1962-1966**  
Microsillons. Rég.: 13.49

8 pistes ou cassettes. Rég.: 12.98

**12.99 ch.**

Tout le catalogue Beatles est disponible en magasin. Téléshopping — Sears — Disques, rayon 58

**MICROSILLONS discontinués**  
**99¢ - 1.99 ch.**

**45 TOURS discontinués**  
**15/\$1**

**8 PISTES discontinués**  
**2.99 ch.**

Simpsons-Sears Ltée

PLACE VERTU  
VILLE ST-LAURENT

MAIL CHAMPLAIN  
VILLE BROSSARD

LES GALERIES D'ANJOU  
VILLE D'ANJOU

CARREFOUR DU NORD  
VILLE ST-JÉRÔME

COMMUNDES TÉLÉPHONQUES  
ACCEPTÉES SAUF SUR LES  
ARTICLES MENTIONNÉS  
MAGASINAGE EN PERSONNE  
SEULEMENT.

**MONTREAL**  
(ET LA RÉGION)  
TELESHOPPING  
333-5811

**ST-JÉRÔME**  
(ET LA RÉGION)  
TELESHOPPING  
432-1130

"RÉGULIER" ou "ÉTAIT"  
RÉFÈRE AUX PRIX  
Simpsons-Sears Ltée

# TAXE DE VENTE QUI DIT MIEUX? 4%

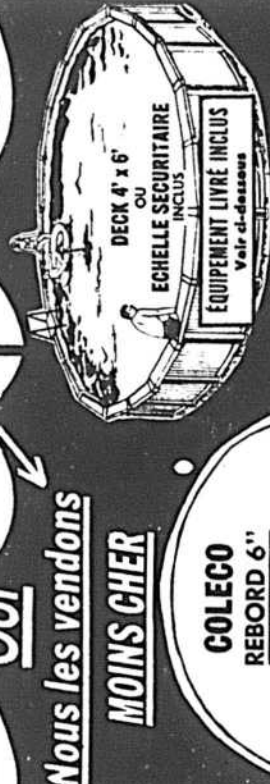
**OUI 4%**

**PAS 8%**  
**PAS 7%**  
**PAS 6%**  
**PAS 5%**

**4% SEULEMENT VOUS PAYEZ 4% ET FAUCHER 4% POUR LES VENTES du 5 au 31 juillet**

**NOS PRODUITS sont moins chers que nos concurrents**

**CETTE OFFRE SPECIALE NE S'APPLIQUE PAS A L'ACHAT DE PISCINES CREUSEES**



**SEVILLE**  
Piscines et rebords 6 1/2"  
Murs recouverts de vinyle  
Vinyle 20 gp. 10 ans de garantie au prorata

15' x 15'	\$850
15' x 18'	\$950
15' x 21'	\$1075
15' x 24'	\$1145
15' x 27'	\$1315
15' x 30'	\$1350
15' x 33'	\$1560

**COLECO REBORD 6"**

24' x 15' x 24'	\$960
15' x 30'	\$1270

**EXTRA EXTRA**  
Murs imprimés, poteaux et rebords de 4"

**\$82995**  
15' x 27'

**\$113995**  
15' x 27'

**COULECO**  
EQUIPEMENT INCLUS  
• Echelle Coleco  
• Eumone Coleco  
• Lave-plats de Coleco

**10' x 30'**  
• Piscine Coleco  
• Echelle Coleco AL29  
**\$9995**

**SANS EQUIPEMENT**

12' x 36'	\$7500
18' x 48'	\$24995
10' x 15' x 48"	\$25995

**AVEC EQUIPEMENT**

12' x 36'	\$15500
8' x 15' x 36"	\$22995
10' x 15' x 48"	\$38995
18' x 48'	\$37995

**CHAUFFE-EAU JACUZZI**

**\$1,900**  
18' x 24' x 24"

**\$2,135**  
18' x 24' x 24"

**MILANO**  
Piscines 6 1/2" rebord 6 1/2"  
Vinyle 20 jouges  
Murs recouverts de vinyle

15' x 15'	\$850
15' x 18'	\$950
15' x 21'	\$1075
15' x 24'	\$1145
15' x 27'	\$1315
15' x 30'	\$1350
15' x 33'	\$1560

**POSEIDON**  
(pour aluminium)  
RABAIS SUPPLEMENTAIRE DE 3% SI PATE ET EMPORTÉ

15' x 15'	\$1025
15' x 18'	\$1165
15' x 21'	\$1310
15' x 24'	\$1425
15' x 27'	\$1650
15' x 30'	\$1830
15' x 33'	\$2250

**COUVERT SOLAIRE**  
réchauffe votre piscine

**"NITE CAPS"**  
Si vous avez un chauffe-eau vous économiserez de 25% à 40% de vos coûts

**PRIX FAUCHER**

**PRODUITS CHIMIQUES**  
pour le traitement de l'eau et l'entretien d'une piscine.

5 lb. de chlore stable	\$1295
20 lb. de chlore stable	\$4995
1 gallon de stabilisant	\$595
1 gallon de traitement de l'eau	\$295

**FAUCHER**  
CHAUFFE-EAU JACUZZI

**\$2,050**  
18' x 24' x 24"

**\$2,500**  
18' x 24' x 24"

**COLECO**  
Rebord et montants de 6"  
Murs recouverts de vinyle

15' x 15'	\$850
15' x 18'	\$945
15' x 21'	\$1055
15' x 24'	\$1100
15' x 27'	\$1350
15' x 30'	\$1450
15' x 33'	\$1635
15' x 36'	\$1840

**LIVRAISON IMMEDIATE**

**EXTRA EXTRA**  
IL FAUT LES VOIR

18'	\$935
24'	\$1135
27'	\$1295

**FILTRES JACUZZI A PRIX SPECIAL FAUCHER**

16 STIPA	\$1095
18 STIPA	\$1395
20 STIPA	\$1495
24 STIPA	\$1795

**CHOIX DE PISCINES CREUSEES A BAS PRIX DE FAUCHER**

12' x 36'	\$7500
18' x 48'	\$24995
10' x 15' x 48"	\$25995

**ALGECIDE**  
160 oz (pas 128 oz)

**\$595**  
Comparez

**EXTRA EXTRA**  
IL FAUT LES VOIR

15' x 30'	\$1530
18' x 33'	\$1655

**APPAREIL INSECTICIDE**

Modèle 90	\$895
Modèle 80	\$895
Modèle 70	\$1395
Modèle 60	\$1095

**A PRIX SPECIAL CETTE SEMAINE**

**ECHELLE SECURITAIRE EN ALUMINIUM**  
**\$4995**

**FILTRE AU SABLE (qté limitée)**  
**\$9995**

**CHLORE H.T.H. O.L.I.N.**  
(Pas d'autre produit)  
Notre chlore est H.T.H. Olin seulement.

35 lb	\$695
50 lb	\$1150
75 lb	\$1500
100 lb	\$1900

**CHAUFFE-EAU JACUZZI**

**\$1,900**  
18' x 24' x 24"

**\$2,135**  
18' x 24' x 24"

**OUVERT tous les soirs de la semaine**

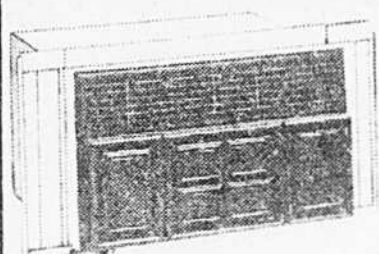
**ROI DES BAS PRIX**

**5811, boul. Taschereau, Brossard, Québec**  
Tel.: 656-1051 ou 866-0085

**48, boul. des Laurentides, Pointe-à-la-Croix, Québec**  
Tel.: 384-7340

**1400, boul. MONTARVILLE, Boucherville, Québec**  
Accès par la sortie 58 de l'autoroute 29, la Transcanadienne  
Tel.: 527-1340 ou 655-2348





### Climatiseurs HOTPOINT

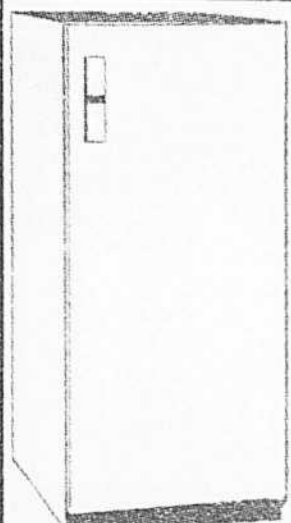
de faible encombrement  
série «Custom»

Illustration: Modèle HC087K, puissance  
8 000 B.T.U./h

**BAS PRIX DE FAUCHER \$299**

VASTE CHOIX DE MODELES CONVENANT A TOUS LES BESOINS

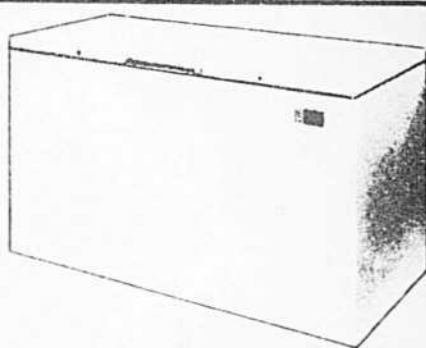
Modèle	Puissance	Bas prix	Modèle	Puissance	Bas prix
HC055	5000 B.T.U./h	\$195	HS084K (vertical)	8000 B.T.U./h	\$359
HC067	6000 B.T.U./h	\$249	HS104K (vertical)	10000 B.T.U./h	\$379
HC087	8000 B.T.U./h	\$299	HH24 (pour 230 V)	23600 B.T.U./h	\$709
HH110K	10000 B.T.U./h	\$379	HH32 (pour 230 V)	31 500 B.T.U./h	\$899
HH120K	12000 B.T.U./h	\$469			



### REFRIGERATEURS de 11,5 pi<sup>3</sup> DANBY-IGNIS

Modèle 324 — Une porte. Ouverture à droite ou à gauche. Contre-porte aménagée comportant un casier à oeufs. Compartiment congélateur à 10 F qui peut conserver les aliments en parfaite congélation pendant un mois. Dégivrage non automatique. 4 clayettes coulissantes, 2 bacs à légumes et fruits. Carrosserie de couleur or moisson.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$259**



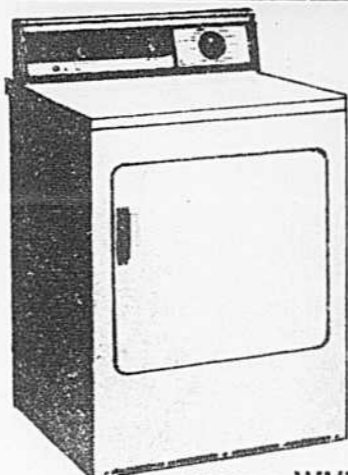
### CONGELATEURS MOFFAT

Cap. 8 pi <sup>3</sup> .....	\$229
Couleur, \$10 de plus	
Cap. 12 pi <sup>3</sup> .....	\$249
Couleur, \$10 de plus	
Cap. 16 pi <sup>3</sup> .....	\$289
Cap. 19 pi <sup>3</sup> .....	\$309
Cap. 23 pi <sup>3</sup> .....	\$329

- Facilités de paiement
- Marchandise réservée sans frais
- Livraison gratuite dans n rayon de 100 milles
- Parking gratuit aux portes des magasins

# VENTE au rabais saisonnière chez FAUCHER

Vaste choix d'appareils électroménagers et de climatiseurs de grandes marques, tous proposés aux meilleurs prix. Venez profiter d'occasions imbattables.

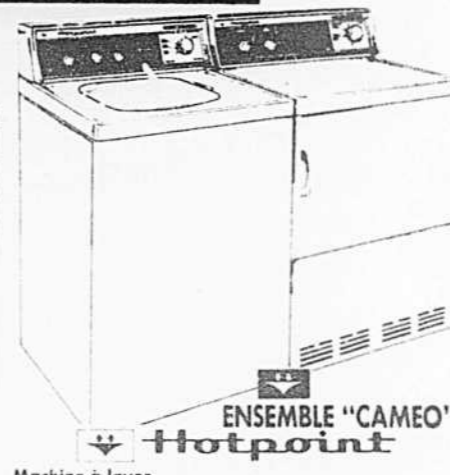


### ENSEMBLE WHITE-WESTINGHOUSE

Machine à laver  
Modèle WLA495 — Cycles minutes: lavage normal, tempérament-élevage, triage-lavage délicat, tissu infroissable, 2 commandes de vitesse sur minuterie. 5 commandes de température de l'eau. Distributeur d'agent de blanchiment. Filtre de recirculation. Capacité: 18 lb. Carrosserie blanche.

Séchoir  
Modèle WDE495 — Séchage normal minuté. Réglage pour tissu infroissable. Sélection de températures par 3 boutons-poussoirs: normale, basse, air froid. Bouton de mise en marche de sécurité. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER, L'ENSEMBLE \$619** Suppléments pour carrosserie de couleur et service après-vente.

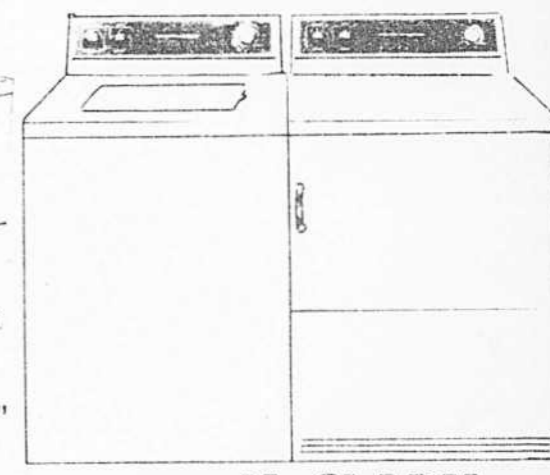


### ENSEMBLE "CAMEO" Hotpoint

Machine à laver  
Modèle LA4858 — 2 vitesses de lavage. Sélecteur de la température de l'eau à 3 réglages. Sélecteur du niveau d'eau à 4 réglages. Distributeur d'agent de blanchiment. Filtre à charpie autonettoyant. Carrosserie de couleur or moisson.

Séchoir  
Modèle DE4858 — Sélecteur de la température à 4 réglages. Cycle automatique et cycle minuté. Bouton de mise en marche de sécurité. Filtre à charpie placé à l'avant. Carrosserie de couleur or moisson.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$599** Supplément pour service après-vente.

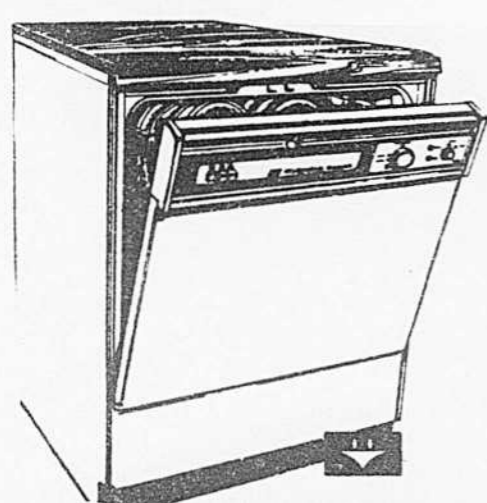


### ENSEMBLE McCLARY

Machine à laver — Agitateur Spiralator. Choix de 4 cycles. Choix de 3 températures et de 3 niveaux d'eau. Filtre de recirculation autonettoyant. Une vitesse. Carrosserie blanche.

Séchoir — Choix de 3 cycles. Minuterie. Filtre à charpie très efficace. Séchage à haut rendement. Carrosserie blanche.

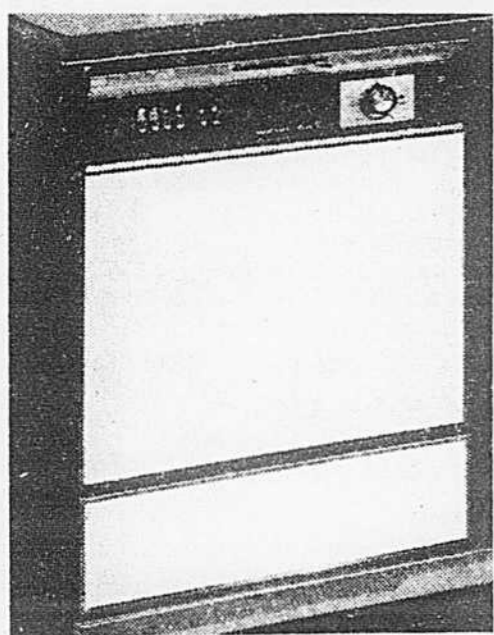
**BAS PRIX DE FAUCHER, L'ENSEMBLE \$569** Frais de service après-vente en plus



### LAVE-VAISSELLE ADAPTABLE HOTPOINT

Modèle SC3158 — Choix de 10 cycles, dont 4 avec option hygiénique. Trempe prolongée des casseroles, cycle régulier, cycle régulier avec économie d'énergie, cycle court, cycle court avec économie d'énergie, rinçage d'attente. Lavage à niveaux multiples. 2 voyants lumineux de contrôle. Broyeur pour aliments mous. Distributeurs de détergent et produit mouillant. Panier à couverts. Dessus en bois. Carrosserie de couleur or moisson.

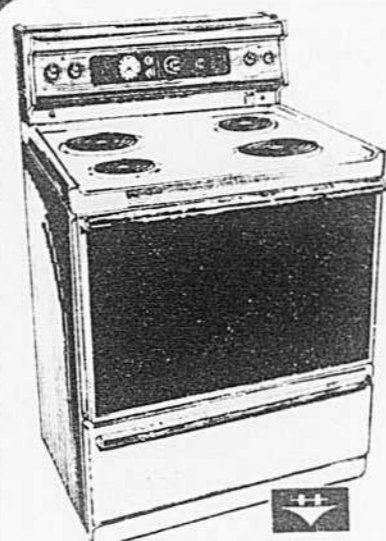
**BAS PRIX DE FAUCHER \$399**



### LAVE-VAISSELLE ENCASTRE MOFFAT

Modèle MKB7768 — 6 boutons-poussoirs permettant de sélectionner 11 programmes, y compris le lavage léger, le lavage énergique, le cycle hygiénique et le cycle "économie d'énergie". Panier supérieur réglable. Voyants lumineux de contrôle de 3 cycles. Fonctionnement silencieux grâce à une bonne insonorisation.

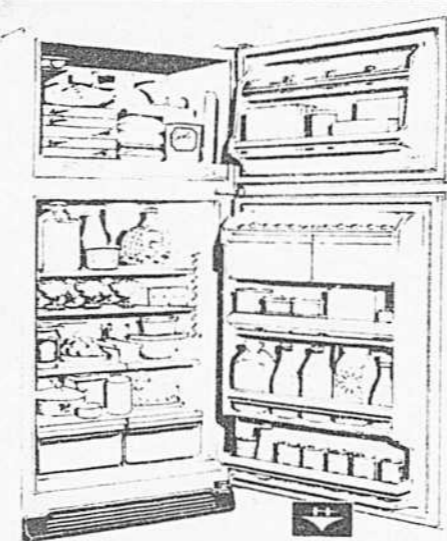
**BAS PRIX DE FAUCHER \$369**



### Cuisinière de 30 po HOTPOINT avec four à nettoyage facile

Modèle KF6308 — Tableau de commande à panneau de verre. Programmeur (pendule et minuterie) agissant sur le four et bouton permettant d'effectuer la commande à la main. Four doté d'une porte à panneau de verre noir total et hublot panoramique. Tirail de rangement. Carrosserie blanche comme la neige.

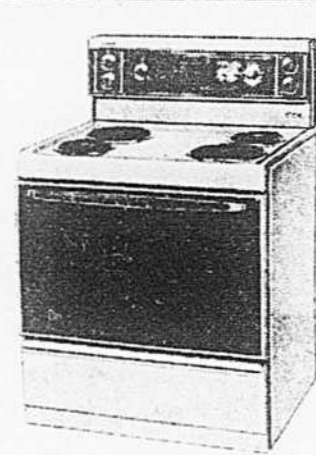
**BAS PRIX DE FAUCHER \$399** Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément modique.



### Réfrigérateur-congélateur sans givre de 16,9 pi<sup>3</sup> HOTPOINT

Modèle RT1708 — Capacité du compartiment congélateur: 16,5 lb. Porte-étagère à deux balconnets. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables et une fixe, 2 bacs à légumes et fruits. Porte-étagère comportant un casier à oeufs (modèle étirable), un garde-beurre réglable à 3 températures, un coffre à produits laitiers et 3 balconnets. Carrosserie blanche comme la neige.

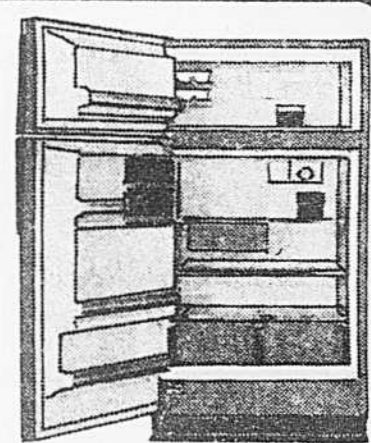
**BAS PRIX DE FAUCHER \$519** Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément modique.



### Cuisinière de 30 po MOFFAT

Modèle MSM6068 — Tableau de commande avec programmeur (pendule et minuterie) permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Éclairage par un tube fluorescent. Table de cuisson à rebord, 4 éléments amovibles. Four doté d'une porte à panneau de verre noir total et hublot panoramique. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$419**



### Réfrigérateur-congélateur sans givre de 16 pi<sup>3</sup> MOFFAT

Modèle MR1638 — Dans le compartiment réfrigérateur: clayettes en porte à faux, garde-viande et 2 bacs à légumes et fruits. Contre-porte aménagée comportant un casier à oeufs, un coffre à fromage, un garde-beurre réglable à 3 températures et des balconnets. Galets facilitent les déplacements. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$559**

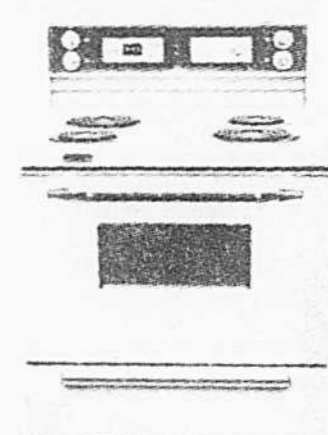


### Réfrigérateur-congélateur sans givre de 16,4 pi<sup>3</sup> ROY

Modèle Vénus RFD-178 — Deux portes à joint magnétique. Dans le compartiment réfrigérateur: 4 clayettes réglables et une fixe, un garde-viande et 2 bacs à légumes et fruits. Contre-porte aménagée comportant 2 casiers à oeufs, un garde-beurre réglable à 3 températures et plusieurs balconnets. Roulettes à l'arrière.

Carrosserie de couleur vert avocal.

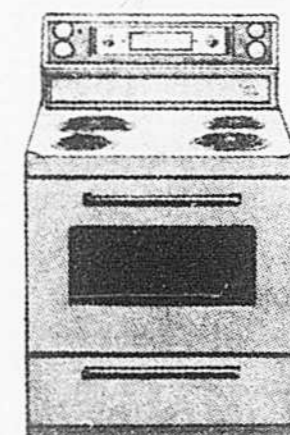
**BAS PRIX DE FAUCHER \$499**



### Cuisinière de 30 po ROY

Modèle Le Baron CR-341A — Tableau de commande à panneau de verre. Programmeur (pendule et minuterie) permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Prise de courant. Éclairage. Table de cuisson à 4 éléments: 2 de 6 et 2 de 8 po de diamètre. Four doté d'une porte amovible à hublot et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement. Carrosserie de couleur vert avocal.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$299**



### Cuisinière de 30 po KELVINATOR

Modèle KRM38 — Tableau de commande avec programmeur (pendule et minuterie) qui permet de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Éclairage par un tube fluorescent. Table de cuisson à 4 éléments: 2 de 1250 W et 2 de 2100 W. Four doté d'une porte amovible à hublot panoramique et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement amovible. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$319**



### Réfrigérateur-congélateur sans givre de 13,3 pi<sup>3</sup> KELVINATOR

- Compartiment congélateur de 112 lb
- 2 clayettes réglables (10 hauteurs) dans le compartiment réfrigérateur
- Bac à légumes et garde-viande
- 2 portes à joint magnétique
- Bac à oeufs amovible
- Garde-beurre et à fromage
- Casier à économie d'énergie exclusive
- Carrosserie blanche

**BAS PRIX DE FAUCHER \$419**

Supplément modique pour carrosserie de couleur.

• 1400, boul. Montarville, Boucherville

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001 — Pour appel interurbain sans frais: 1 + 800 + 361-9226.

• 48, boul. des Laurentides Quartier Pont-Viau, Laval  
Tél.: 384-0590

AUX 2 MAGASINS  
**FAUCHER**  
LE ROI DES BAS PRIX

# Le «bref de mandamus» est accordé Jean Drapeau avait levé l'assemblée illégalement

par Léopold LIZOTTE

C'est en déclarant qu'à première vue, tout au moins, c'était illégalement qu'une assemblée du conseil municipal avait été levée par le maire Jean Drapeau, le 21 juin dernier, que le juge Claude Vallerand a autorisé hier après-midi l'émission d'un «bref de mandamus», qui, s'il était définitivement accordé, pourrait conduire à la reprise et à la complétion de cette séance écourtée par un violent débat sur la façon dont sont sélectionnés les locataires des logements municipaux à loyers modiques.

Par suite de la «mécanique» compliquée de cette procédure, il n'y a toutefois pas d'ordre formel donné immédiatement en ce sens.

C'est tout simplement une porte ouverte, si l'on peut dire, vers une ordonnance ultérieure qui, d'ici peu, pourrait d'ailleurs être devenue inutile.

Car, dès cet après-midi, le conseil de ville montréalais, reconvoqué vendredi par le comité exécutif, doit se réunir à nouveau, et les items laissés en plan par la décision Drapeau, ont été remis à l'ordre du jour.

Ce sont les articles 26 à 30, et il s'agit, dans tous les cas, de propositions mises de l'avant par le groupe R.C.M., celui-là même qui réclamait une décision à la fois contre la ville, le comité exécutif, le maire Drapeau et le greffier de la cité, M. Marc Boyer.

Le bref émis hier ne l'a toutefois été que contre le comité exécutif et contre ses membres (dont Me Jean Drapeau à ce titre) parce que c'est cet organisme qui convoque les séances du conseil et qui en détermine l'agenda.

«La requête a été rejetée dans tous les autres cas, et même contre Me Drapeau, maire, même si c'est lui qui a pris la décision que le tribunal a dit considérer illégale «prima facie».

Devant la cour, le procureur du R.C.M., Me Z. Finkelstein, a soumis que la charte de la ville avait été nettement violée, dans les circonstances, et que les dispositions procédurales prévues par cette charte avaient précisément pour objet de sauvegarder la démocratie au conseil.

## Affaire Marion L'enquête préliminaire est reportée

SHERBROOKE (PC) — L'enquête préliminaire de Michel Devarenne, âgé de 38 ans, et de René Chalifoux, âgé de 57 ans, accusés de conspiration, d'enlèvement et de séquestration de M. Charles Marion, a été remise au 11 juillet prochain.

Le juge Jacques Pagé, des Sessions de la paix, a refusé tout cautionnement à Chalifoux, affirmant qu'il agissait «dans l'intérêt du public et dans le but de protéger la société».

Le défenseur de Chalifoux, Me Reynald Fréchette, a révélé qu'il consulterait son client avant de déterminer s'il interjetterait appel de cette décision.

Devarenne s'était vu refuser tout cautionnement, plus tôt, sous prétexte qu'il s'était évadé de prison en 1975.

Trois autres accusés, Claude Valence, âgé de 42 ans, son épouse, Jeanne, âgée de 42 ans, et Louise Beaulieu, âgée de 26 ans, tous de Sherbrooke, demeurent également internés. Leur enquête préliminaire n'a pas encore été fixée.

Les cinq ont protesté de leur innocence la semaine dernière lors de leur mise en accusation. Ils ont réclamé un procès devant juge et jurés.

Il fit également remarquer que le maire avait d'autres «outils» à sa disposition pour rétablir l'ordre dans la salle des délibérations, et qu'il aurait notamment pu faire expulser ou même appréhender les conseillers trop bruyants, et même les faire condamner à l'amende par la cour municipale.

Représentant les autorités municipales, Me Neuville Lacroix s'est

principalement attaché à démontrer l'inutilité de la procédure entreprise, puisque, dans quelques heures, la situation allait être rectifiée au cours d'une nouvelle assemblée.

Il soutint d'autre part que c'était le conseil municipal qui, par sa conduite, avait provoqué la levée de l'assemblée, le désordre y étant tel que personne n'aurait pu faire la motion réglementaire pour mettre fin au débat, comme

le veut la charte et la coutume établie.

**Des analogies**  
Il rappela que le maire Drapeau s'était reposé sur ce qui se fait en mêmes circonstances à l'Assemblée nationale, mais le juge Vallerand lui-même fit remarquer que l'analogie ne tenait pas, puisqu'aucun président du parlement provincial ne pouvait, de son cru, proroger une session, même s'il lui était loisible d'ajourner une séance.

# \$22,750 d'amende pour un faux assureur-auto

Jean-Guy Prévost, l'entrepreneur président du «Club Automobile La Belle Province Inc.», qui aurait réussi ces dernières années à faire croire à de nombreux automobilistes qu'ils devenaient assurés pour leur voiture, en devenant membres de son club, a été condamné à \$22,750 d'amende, hier après-midi, par le juge Cyril le Morand.

S'il ne paie pas ces amendes, il devra passer onze mois en prison.

Devant le tribunal, il a été déclaré coupable

sur 114 des 684 accusations qui avaient été portées contre lui, en vertu de dispositions nouvelles de la loi provinciale de la protection du consommateur, qui édictent, et de façon stricte, la façon dont les contrats de crédit doivent être rédigés, au moment où ils sont passés.

Au cours de l'instruction, le procureur de la poursuite, Me André Ledoux, avait fait part à la cour du système utilisé par le prévenu pour attirer à ses bureaux les chauffeurs de moins de 25 ans, ceux dont le permis ou les

assurances avaient été suspendus, et même ceux qui étaient refusés par les autres compagnies.

Dans plusieurs cas, les automobilistes impliqués, et ils auraient été fort nombreux, avaient dû verser plusieurs centaines de dollars pour une protection tout à fait illusoire.

Ce n'est toutefois pas sur l'obtention de cet argent que, cette fois, le prévenu subissait son procès, mais bien pour avoir contrevenu aux dispositions de la loi quant à la façon dont les contrats avaient été rédigés.

# PEUT-ON MOURIR D'ÉMOTION?

Il arrive que la peur, la rage, le chagrin — et même la joie ou le succès — entraînent une mort subite. Cela découle, semble-t-il, de deux mécanismes de défense fondamentaux qui existent aussi bien chez l'animal que chez l'homme. Dans son numéro de juillet, Sélection du Reader's Digest explique que, normalement ces deux mécanismes s'équilibrent mais que de trop grandes émotions peuvent les perturber, causant ainsi un dérèglement du rythme cardiaque. Pour en savoir davantage, achetez Sélection du mois de juillet aujourd'hui même.

# PREOUVERTURE DU NOUVEAU RAYON DE MEUBLES POUR CHAMBRES D'ENFANTS

## AUX 2 MAGASINS FAUCHER

Venez visiter ce rayon AGRANDI ET ENTIÈREMENT RENOVÉ dans notre magasin de Laval et dans celui de Boucherville. Vous y trouverez un vaste choix de meubles de qualité dans les meilleures marques, telles que LEPINE, MORIGEAU, BARONET, LULLABY, etc.

FAUCHER vous propose tout ce qu'il faut pour meubler une chambre d'enfants ou d'adolescents, ou encore toute autre pièce, de même qu'une maison de campagne, et ceci toujours à des prix qui défient toute concurrence.

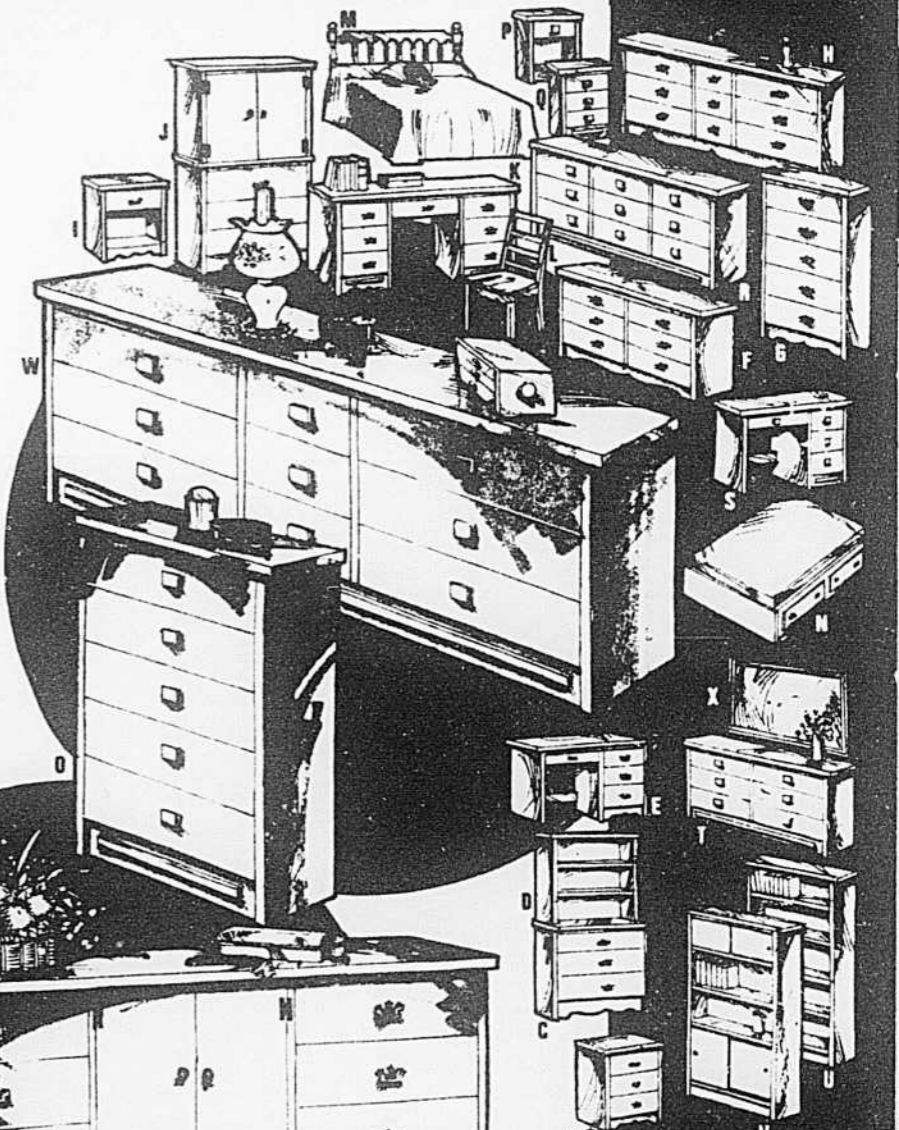


### CANAPE-LIT SKLAR de style moderne

Dossier doté de 2 coussins capitonnés, siège muni de 2 coussins indépendants à enveloppe à glissière. Rembourrage Dacron environ 6 1/2 po d'épaisseur. Recouvert velours de qualité, ce canapé très confortable est facilement transformable en excellent lit pour 2 personnes. Sommier à cadre métallique avec matelas à ressorts. Dossier réglable permettant d'adopter une position reposante pour lire ou regarder la télé. Déplacement facile grâce à des roulettes sphériques et pivotantes Shepherd.

**BAS PRIX  
DE FAUCHER  
\$349<sup>95</sup>**

- Facilités de paiement
- Marchandise réservée sans frais moyennant acompte
- Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles
- Pour votre protection, la maison FAUCHER est membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.



### SERIE DE MEUBLES EN BOIS NATUREL

#### SERIE DE STYLE COLONIAL

- Meubles avec poignées et ornements en métal.
- A—COMMODE BASSE  
La partie centrale a des portes, les extrémités contiennent des tiroirs. Dimensions: 30 x 66 x 16 po. **\$84<sup>95</sup>**
  - B—TABLE DE CHEVET A 3 TIROIRS  
Dimensions: 22 x 16 x 14 po. **\$26<sup>50</sup>**
  - C—PETITE COMMODE A 3 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 24 x 16 po. **\$36<sup>95</sup>**
  - D—ETAGÈRE A 2 TABLETTES  
Dimensions: 30 x 24 x 9 po. **\$29<sup>95</sup>**
  - E—BUREAU A UN CAISSON, 4 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 36 x 16 po. **\$43<sup>95</sup>**
  - F—COMMODE BASSE A 6 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 45 x 16 po. **\$57<sup>95</sup>**
  - G—COMMODE HAUTE A 5 TIROIRS  
Dimensions: 45 1/2 x 24 x 16 po. **\$54<sup>95</sup>**
  - H—COMMODE BASSE A 9 TIROIRS  
Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30 x 58 1/2 x 16 po. **\$71<sup>50</sup>**
  - I—TABLE DE CHEVET A UN TIROIR  
Dimensions: 22 x 16 x 14 po. **\$19<sup>95</sup>**
  - J—COMMODE-ARMOIRE  
La partie supérieure a deux portes dissimulant des tablettes, celle du bas contient trois tiroirs. Dimensions: 53 1/2 x 30 x 16 po. **\$73<sup>50</sup>**
  - K—BUREAU A DEUX CAISSONS, 7 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 48 x 16 po. **\$55<sup>95</sup>**
  - L—CHAISE POUR BUREAU **\$20<sup>95</sup>**
  - M—TÊTE DE LIT  
S'obtient en largeur de 39 ou 54 po. **de \$22<sup>95</sup> à \$26<sup>50</sup>**
  - N—LIT STYLE BATEAU  
Doté de deux tiroirs. Dimensions: 12 x 76 x 41 po. **\$73<sup>80</sup>**

#### SERIE DE MEUBLES EN BOIS

- Meubles avec poignées en bois.
- O—COMMODE HAUTE A 5 TIROIRS  
Dimensions: 45 1/2 x 24 x 16 po. **\$52<sup>50</sup>**
  - P—TABLE DE CHEVET A UN TIROIR  
Dimensions: 22 x 16 x 14 po. **\$19<sup>95</sup>**
  - Q—COMMODE A 4 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 24 x 16 po. **\$44<sup>95</sup>**
  - R—COMMODE BASSE A 9 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 66 x 16 po. **\$84<sup>95</sup>**
  - S—BUREAU A UN CAISSON, 4 TIROIRS  
Dimensions: 30 x 45 x 16 po. **\$41<sup>95</sup>**
  - T—COMMODE A 6 TIROIRS REPARTIS SUR DEUX RANGS  
Dimensions: 30 x 45 x 16 po. **\$55<sup>95</sup>**
  - U—ETAGÈRE-BIBLIOTHÈQUE A 5 RAYONS  
Dimensions: 72 x 32 x 12 po. **\$52<sup>50</sup>**
  - V—ETAGÈRE-BIBLIOTHÈQUE A PORTES COULISSANTES  
Dimensions: 72 x 32 x 12 po. **\$57<sup>95</sup>**
  - W—COMMODE BASSE A 9 TIROIRS  
Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30 x 58 1/2 x 16 po. **\$73<sup>50</sup>**
  - X—GRANDE GLACE ENCADRÉE  
Au choix: 20x40 po ou 42x32 po. **de \$19<sup>95</sup> à \$21<sup>95</sup>**



### MOBILIER DE STYLE CANADIEN

réalisé en bois naturel  
Choix varié de meubles pour une chambre d'enfants ou d'adolescents. Fabrication soignée.

- A. LIT STYLE BATEAU  
Matelas confortable, 3 tiroirs dans la partie inférieure. **\$219<sup>95</sup>**
- B. COMMODE HAUTE  
A 4 TIROIRS Dim.: larg. 29 po, haut. 39 po, prof. 16 po. **\$114<sup>95</sup>**
- C. TABLE DE CHEVET  
**\$49<sup>95</sup>**
- D. LIT STYLE "CONTINENTAL"  
Largeur 39 po. Sommier tête et pied, comprend matelas à ressorts. **\$169<sup>95</sup>**
- E. COMMODE BASSE  
A 6 TIROIRS Dim.: larg. 44 po, haut. 30 po, prof. 16 po. **\$139<sup>95</sup>**
- F. MIROIR ENCADRÉ  
Dim.: 24 x 42 po. **\$31<sup>95</sup>**
- G. COMMODE A 3 TIROIRS SURMONTÉE D'UNE BIBLIOTHÈQUE  
La bibliothèque est dotée d'une tablette et d'un compartiment fermé par deux portes. **\$69<sup>95</sup>**  
BIBLIOTHÈQUE..... **\$94<sup>95</sup>**  
COMMODE..... **\$94<sup>95</sup>**
- H. BUREAU A 3 TIROIRS  
Dim.: larg. 44 po, haut. 30 po. **\$114<sup>95</sup>**
- I. CHAISE **\$36<sup>85</sup>**
- J. 2 LITS SUPERPOSABLES  
Livrés avec échelle. Chacun comprend un sommier et un matelas à ressorts. **\$359<sup>95</sup>**
- K. LIT D'ENFANT (BEBE)  
Long. 54 po, larg. 30 po. **\$139<sup>95</sup>**  
Livré avec matelas ordinaire. **\$149<sup>95</sup>**  
Modèle de luxe..... **\$149<sup>95</sup>**

**AUX 2 MAGASINS FAUCHER LE ROI DES BAS PRIX**  
• 48, boul. des Laurentides  
Quartier Pont-Neuf, Laval  
Tél.: 384-0590  
• 1400, boul. Montarville, Boucherville.  
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226  
Tél.: 655-3630 ou 527-8001

# Sursis de sentence pour les trois gardiens de Parthenais

Tout en reprochant aux prévenus leurs gestes de «répression sauvage et insidieuse» à l'endroit d'un accusé de meurtre dont ils devaient assurer la garde, le juge Maurice Rousseau a accordé un sursis de sentence, hier après-midi, à trois surveillants du quartier de détention Parthenais qui avaient été déclarés coupables de voies de fait simples sur la personne de Roger Dubois, l'assassin de la petite Mélanie Casselman.

La preuve avait démontré que ce dernier avait été soumis à divers sévices par les accusés Jacques Rivard, Laurier Paillet et Richard Bilo-deau.

Il avait été roué de coups, en montant les escaliers, on l'avait forcé à se mettre à genoux les bras en croix pendant une période prolongée, et même à se masser contre son gré.

L'un des accusés avait ensuite fait mine de l'é-

touffer, tout d'abord avec une serviette, puis avec ses mains, en voulant ainsi imiter le geste posé par le détenu à l'endroit de sa petite victime.

Aux prévenus, le magistrat devait faire remarquer que peut importe la répugnance que l'on peut avoir de certains crimes, on ne peut s'élever au-dessus des contingences de son métier. Sinon, il vaut mieux «quitter son emploi».

Le tribunal a par ailleurs motivé la clémence qu'il a exercé à l'endroit des trois anciens gardes en rappelant qu'ils avaient perdu leur emploi le lendemain du jour où ils avaient été déclarés coupables, et que la publicité faite autour de leur cas leur avait causé un tort considérable.

«Je considère, dit-il, que cela doit être considéré comme faisant partie de la sentence».

# Les avocats de Mosport ne se présentent pas

Même si la somme de \$3,000,000 est apparue comme un chiffre fort important lorsque la piste de course Mosport, de Toronto, a inscrit une poursuite contre l'organisation Grand Prix du Canada et la Brasserie Labatt, qui veut désormais organiser cette grande épreuve sur l'île Notre-Dame, personne ne se trouvait en cour, il y a quelques heures, pour instruire l'affaire devant le juge John A. Nolan.

ont été appelés à comparaître, de telle sorte que l'affaire a été ajournée «sine die».

Cette remise à une date indéterminée ne signifie pas forcément que le débat prend fin, mais pour que la poursuite puisse être remise au rôle de la chambre de pratique, il faudra que les avocats de la Mosport, qui se disaient fortement lésés par la décision de présenter cette course automobile de grand prestige dans la métropole, présentent une requête spéciale pour qu'elle puisse être à nouveau entendue.

Les avocats de la poursuite étaient absents, au moment où ils

# Le procès de Rondeau remis au 1er août

COWANSVILLE (PC) — Le procès du député Gilbert Rondeau, sous des accusations de conspiration et d'incendie criminel, a été remis au 1er août prochain.

Le procureur Claude Noiseux a réclamé cet ajournement sous prétexte que les procédures dureront environ quatre jours et qu'il désire qu'elles ne soient pas interrompues.

Le juge Louis Bouchard des Sessions de la paix et de la défense, en la personne de Me Michel Robert, n'ont

formulé aucune objection, malgré que certains témoins aient protesté.

Le procès se déroulera à Granby.

Rondeau, âgé de 50 ans, député de Shefford, sera jugé par un juge seul, relativement à un incendie qui a partiellement détruit un édifice lui appartenant, à Bromont, le 20 décembre 1975.

L'incendie s'est produit au moment où le député assistait aux funérailles de M. Réal Caouette, alors leader du Crédit social.



## Cèdres pyramidaux et genévriers Old Gold

# 30% de rabais

cette semaine seulement

	HAUTEUR	REGULIER	VENTE
Cèdres	4'	24.95	17.45
Pyramidaux	5' à 6'	35.95	25.15
Genévriers Old Gold		12.45	8.70

Voilà l'occasion rêvée d'obtenir à prix réduit ces conifères très décoratifs et robustes qui embelliront votre terrasse et mettront votre maison en valeur. Leur riche feuillage vert se marie merveilleusement à tout genre de décor.

Profitez donc de cette offre avantageuse pour embellir votre propriété.



Le plus grand centre de jardinage au Québec.

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval  
 (1/2 mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)  
 332-3610  
 Ouvert de lundi au samedi de 8h30 à 5h pm  
 Vaste terrain de stationnement.

**285-7320**

LE NUMERO A COMPOSER  
POUR FAIRE INSERER  
UNE ANNONCE ENCADREE

SOUS LA RUBRIQUE

## carrières

ET PROFESSIONS  
DANS

**la presse**

## BIJOUTERIE

937 est, BÉLANGER  
(ANGLE BOYER)

**A DEUX PAS DE LA  
PLAZA ST-HUBERT**

C.M.

## MICHAUD

Service téléphonique

# 279-4527

CODE POSTAL H2S 1G9

**LA PLUS VASTE COLLECTION D'ENSEMBLES DE FIANÇAILLES À NOTRE SALON DU DIAMANT**

**ENSEMBLE POUR FIANÇAILLES**  
Jonc et bague 14K, 1 diamant  
Jonc d'homme 10K #24-21  
Comparez \$159.00

**BAGUE FAMILIALE**  
OR 10K #33 10  
PIERRES AUX CHOIX  
Comparez \$59.00

**ENSEMBLE DE BAGUE et JONC**  
OR 14 et 18K  
Sortie de 3 diamants  
Style moderne  
Comparez \$395.00

**JONC POUR HOMME**  
Avec 1 diamant  
SUPER ESCOMPTE  
Or 10K #7.15  
Comparez \$62.00

**JONC 7 JOURS**  
COUPE DIAMANTÉE  
OR 10K #32 1  
Comparez \$25.95

**ENSEMBLE POUR FIANÇAILLES**  
Jonc et bague 14K, 1 diamant  
Jonc d'homme 10K, 4/29  
Comparez \$159.00

*Un rêve réalisable à un prix incroyable*



*Grandeur réelle*

Magnifique Sautoir or 10kt.  
 Longueur 16 pouces \$114.50  
 18 pouces \$129.50  
 20 pouces \$145.50

Modèle UNISEXE  
 Prix Super Escompte  
 Comparez

**JONC 7 JOURS**  
MODELE TORSADE  
OR 10K #22 7  
Comparez \$21.95

**ZODIAQUE**  
OR 10K #50 5  
Disponibles dans tous les Signes  
Comparez \$24.00

**ZODIAQUE**  
OR 10K #50 23  
Disponibles dans tous les Signes  
Comparez \$15.95

**BAGUE ENSEMBLE**  
OR 14K 12  
SERTIE D'UN DIAMANT #3 12  
Comparez \$109.00

**BOUCLES D'OREILLES**  
OR 14K #46 7  
Comparez \$25.50

**JONC STYLE CLASSIQUE**  
MODELE TIFFANY  
OR 10K #22 1  
SUPER ESCOMPTE  
Comparez \$16.95

**BOUCLES D'OREILLES**  
POMMES AVEC ZIRCON  
OR 14K #P46 16  
Comparez \$11.95

**BOUCLES D'OREILLES**  
forme de boules  
EN OR 14K #45 11  
Comparez \$8.95

**BOUCLES D'OREILLES**  
CUPIDON  
OR 14K #45 15  
Comparez \$8.95

Maitre horloger sur les lieux pour réparation et estimation immédiate.

## un moment mémorable



Une 8 x 10 • Deux 5 x 7  
Dix photos de portefeuille  
Quatre porte-bonheur

10.95

ENSEMBLE COMPLET 10.95  
MOINS DÉPÔT 06  
SOLDE DU 10.00  
(EN APPROBATION)

- COMMANDE POUR L'ENSEMBLE SEULEMENT.
- SATISFACTION COMPLÈTE SINON VOTRE DÉPÔT EST REMBOURSÉ.
- UNE SESSION PAR SUJET.
- LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT OU D'UN TUTEUR.

NOUVEAU GRAND PORTRAIT DÉCORATIF  
DISPONIBLE MOYENNANT EN PLUS \$6.95

**BONIMART**  
7600, Rue Visu,  
Saint-Léonard, Montréal,  
Québec

**BONIMART**  
Boul. Taschereau,  
Greenfield Park, Québec

**BONIMART**  
Boul. de la Concorde,  
Colliers, Dovenay,  
Québec

**BONIMART**  
Place-des-Ormeaux,  
Boul. Chamby,  
Longueuil, Québec

**BONIMART**  
15-17, St-Jean-Baptiste  
Châteauguay, Québec



Une maison responsable avec plus de 30 années d'expérience



## GRATUIT CATALOGUE '78

Nous vous invitons à passer directement à la bijouterie C.M. Michaud où vous pouvez vous procurer votre nouveau catalogue "1978". Considéré et étant reconnu comme la plus prestigieuse et la plus complète publication dans le domaine du bijou au Canada.

Modèle no: ..... au prix de: ..... plus taxe 8%

Inclus un chèque ou mandat poste au montant de \$ .....  
 Ou veuillez m'envoyer l'article P.S.L. (C.O.D.)  
 Veuillez me faire parvenir votre catalogue couleur gratuitement et sans obligation de ma part.

IP 57-78

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

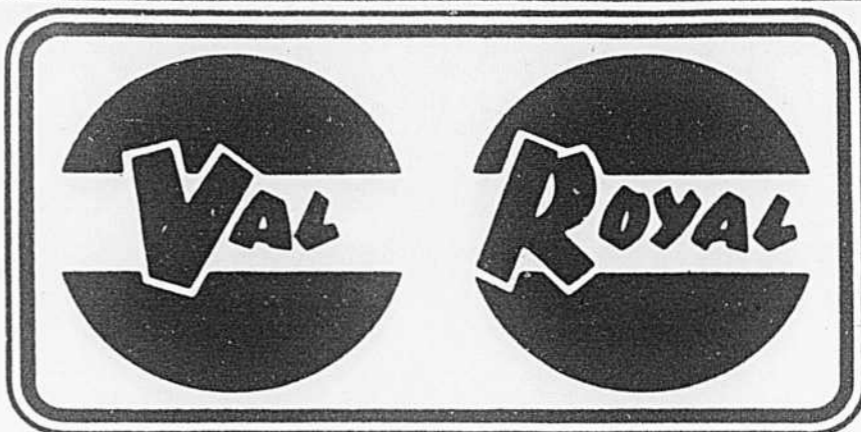
VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

TEL: \_\_\_\_\_

# GRANDE LIQUIDATION

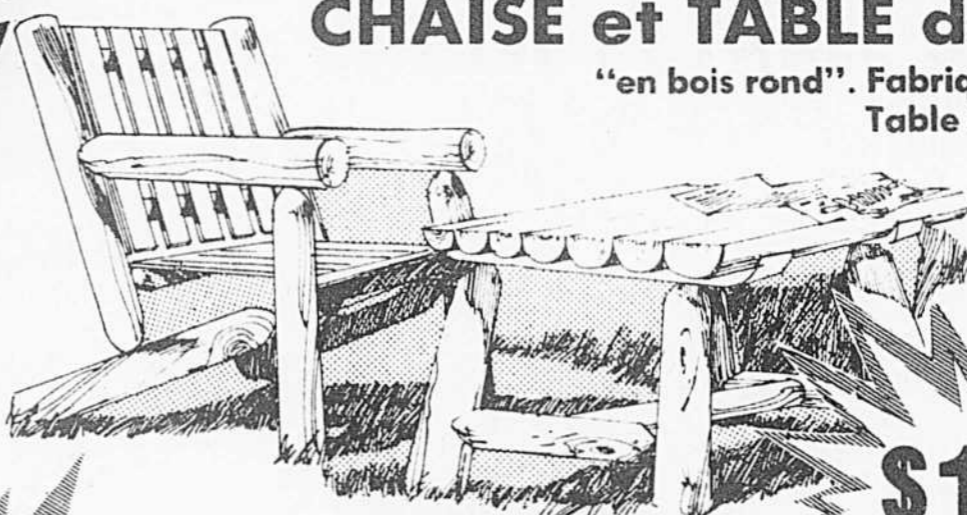
6 - 7 - 8 Juillet 78



## CHAISE et TABLE de JARDIN

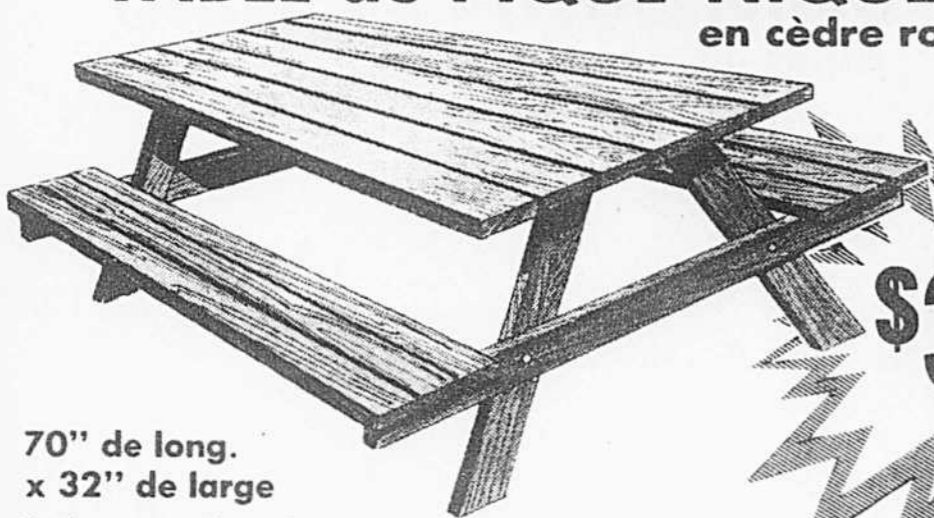
"en bois rond". Fabriquées en cèdre blanc.  
Table de 24" x 24" x 18".

Ces meubles sont démontés; il ne vous reste qu'à assembler les morceaux de bois rond et le tour est joué. Les instructions d'assemblage sont incluses.



**\$15<sup>95</sup>**  
l'unité

## TABLE de PIQUE-NIQUE en cèdre rouge



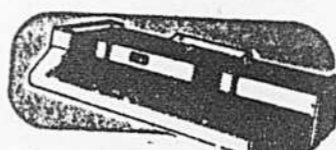
**\$36<sup>95</sup>**

70" de long.  
x 32" de large

(facile à assembler: ferronnerie et instructions incluses).

## HOTTES DE CUISINE

Différents modèles et grandeurs, couleurs assorties. Choix en magasin seulement.



Escompte **15%**

**SUPER SPECIAL**

## PORTE ALUMINIUM

- Porte isolée: 2" d'épaisseur
- Vitre trempée
- Dimensions: 32" x 80" ou 34" x 82"

NATURELLE

EMAILLEE BLANCHE

**\$89<sup>95</sup> \$109<sup>95</sup>**

## PANNEAUX ONDULES "P.V.C."

26" x 96"

Couleurs disponibles: blanc, orange, jaune, vert.

**\$2<sup>99</sup>**  
ch.

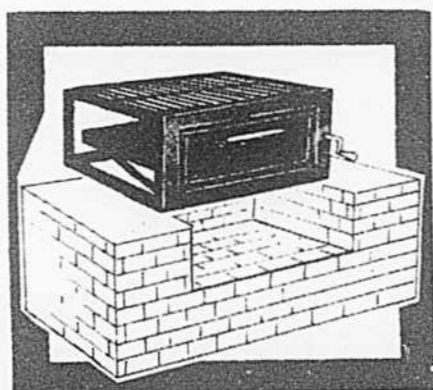
\* Fibre de verre. Couleurs disponibles: blanc, jaune, vert. **\$4<sup>99</sup>**

## REMISE de JARDIN "STORALL" 9' x 6'

En acier émaillé. Le secret de la durabilité de ces remises est l'acier préfini

**Super Spécial**

**\$199<sup>95</sup>**



## BARBECUES à ENCASTRER

- Fini: émail noir
- Gril: chrome

CT-400 (illustré) Dimensions:  
12" de haut  
28" de large  
21" de profond

**\$89<sup>95</sup>**

PT-500 (non illustré) Dimensions:  
12" de haut  
26 1/2" de large  
18 1/2" de profond

**\$64<sup>95</sup>**

(briques, base et accessoires non compris)

## BLOCS DECORATIFS 12" x 12" x 4"

Modèles nos 405 - 408

— Gris **\$1<sup>75</sup>**

— Blanc **\$2<sup>10</sup>**

## CLOTURE "INTIMITE"

En bois d'épinette

Section non-assemblée de 5' de haut x 8' de large (on peut aussi obtenir cette clôture dans d'autres dimensions. Prix sur demande).

**\$17<sup>95</sup>**

## CLOTURE A MAILLES de CHAINE

- En acier recouvert de vinyle.
- Mailles de 2"
- Rouleau de 48" de haut x 50' de long.
- CALIBRE # 11

**\$29<sup>95</sup>**  
le rouleau

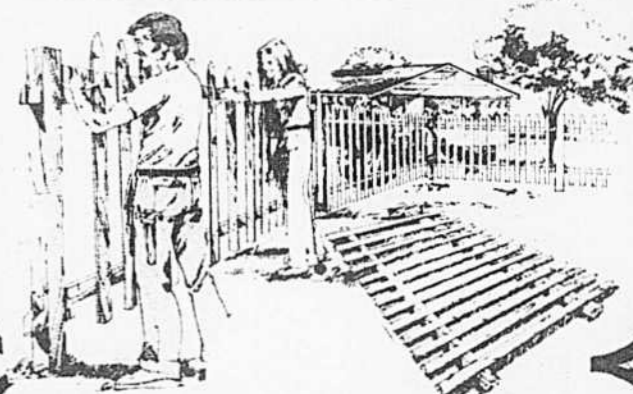
## CLOTURE de METAL "LOISIR"

Section non-assemblée disponible en blanc ou en brun. Une section de 5' de haut x 8' de large comprend:

- Deux (2) barres horizontales de 8' (brun seulement)
- Deux (2) poteaux de 8' de haut (brun seulement)
- Dix (10) panneaux de 5' de haut (blanc ou brun)

**\$59<sup>95</sup>**

(disponible sur demande seulement)



## CLOTURE "VAL ROYAL"

Clôture en bois d'épinette. Section de 5' de haut x 8' de large. Val Royal vous simplifie la tâche en vous offrant cette clôture dont les sections sont déjà assemblées.

**SUPER SPECIAL**

**\$9<sup>95</sup>**

## ARTICLES de JARDIN

Tous les articles de jardinage tels que: balai à feuilles, râteau, pelle ronde, fourche, etc. VAL ROYAL vous les offre avec un

ESCOMPTE DE

**15%**

(marchandise en magasin seulement)



## FOYER FRANKLIN UNI

- Totalement en fonte
- Ouverture 26"
- Il comprend:
- L'adaptateur pour tuyau
- Le pare-étincelles
- Le panier à bois et à charbon

**SUPER SPECIAL**  
**\$139<sup>95</sup>**

## POÊLE de CHANTIER

Ce modèle est entièrement fait de fonte noire. Porte de chargement et tablette sur le devant. Il est muni de 2 ronds. — 17" de long x 12" de large x 23 1/2" de haut.



**SUPER SPECIAL**  
**\$79<sup>00</sup>**

Quantité limitée à la marchandise en magasin. Toutes ventes seront finales

## PAYEZ ET EMPORTEZ

Comme les prix des matériaux annoncés dans ces pages sont réduits considérablement, il ne s'appliquent que si vous emportez la marchandise.

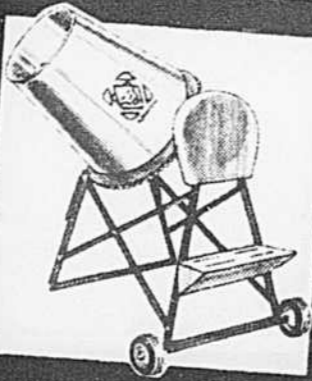
"Livraison en sus".

CHARGEX

VISA

Master Charge

Carte de crédit acceptée



## BETONNIERE

Caractéristiques

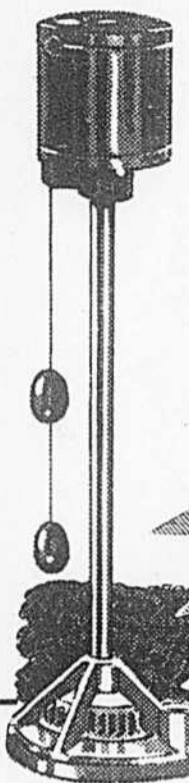
- Portative; sur roues.
- Plate-forme de montage pour moteur.
- Poignées; escamotables
- Capacité 3 pieds cubes

Modèle 11 XW **\$199<sup>00</sup>**

Modèle 11 XWE avec moteur **\$249<sup>00</sup>**

### POMPE A PUISARD

(automatique, à coussinets)  
Base P.V.C.  
Moteur: 1/3 de force  
Tuyau vertical galvanisé  
(Tuyau de renvoi en sus)



**\$3895**

### PROTECTEUR D'ASPHALTE

"POLY GARD"  
ou l'équivalent de Flinkote  
selon les magasins



**\$999**

le contenant  
de 4 gallons

### ASPHALTE FROID de Flinkote

Sac de 30 kg (66 lb)

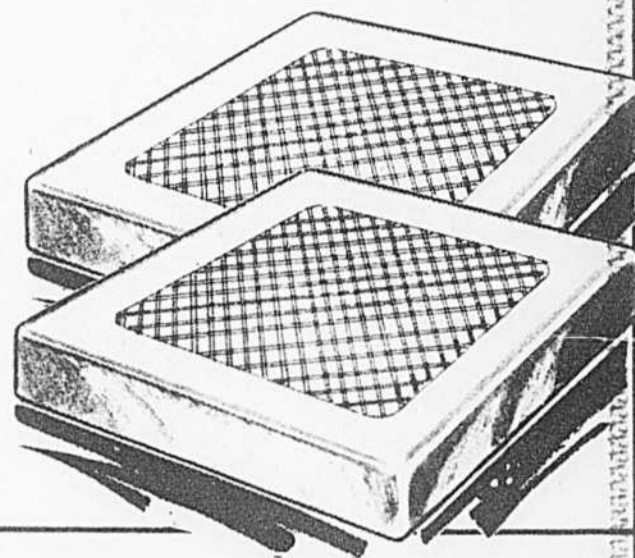
**\$269**



### DALLES DE PATIO

Antidérapantes — 18" x 18" x 1 1/4"

• Gris **\$129**  
ch.



#### • CIMENT PRÉ-MÉLANGÉ

de Flinkote  
Sac de 30 kg (66 lb) —  
mélange de ciment-sable.

#### • BÉTON PRÉ-MÉLANGÉ

de Flinkote  
Sac de 30 kg (66 lb) — mélange de ci-  
ment-sable et pierres.

#### • MORTIER PRÉ-MÉLANGÉ

de Flinkote  
Sac de 30 kg (66 lb) — mélange de ci-  
ment-sable et mortier.

**\$229**

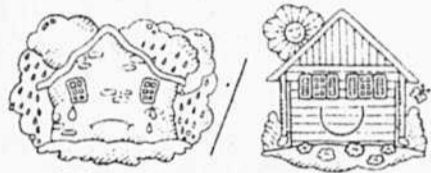
LE SAC

### VOLETS D'ALUMINIUM "LUXACLAD"

Couleurs disponibles: blanc - noir - rouge - brun - vert. Ce volet verti-  
cal, à longueur ajustable, est fait de 3 sections qui s'emboîtent l'une  
dans l'autre.

32" x 44"  
**\$2495**  
la paire

44" x 56"  
**\$2695**  
la paire



**Luxaclad**  
N'importe qui peut le poser.  
C'est si facile!

### RETEVEMENT EXTERIEUR HORIZONTAL D'ALUMINIUM BLANC

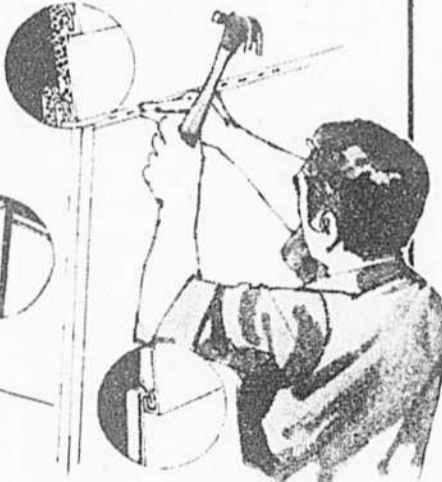
Le paquet contient 11 morceaux de 9" de  
large x 12' de long. Son contenu couvre  
88 pieds carrés. Le fini Luxaclad est ga-  
ranti pour 20 ans.

**\$7795**  
paquet

Doublure  
isolante  
encollée  
directement  
au panneau

Moultures de  
joints uniques  
pour une  
installation  
facile et  
impeccable

Enclenchement  
de conception  
technique  
qui retient  
les panneaux



### SOFFITE D'AERATION "LUXACLAD"

Pour l'aération des avant-toits. Panneaux d'aluminium blancs  
perforés. Dimensions du panneau: 17" de large x 12'6" de  
long.

**\$945**  
le morceau

### PEINTURE VAL ROYAL

• Latex intérieur et extérieur  
Super blanc # 518-020

• Email à plancher intérieur et  
extérieur  
Gris moyen # 518-096

UN SEUL PRIX  
**\$895**  
le gallon



### PEINTURE LAURENTIDE

• Super Latex extérieur  
acrylique  
Super blanc # 514-800

• Email semi-lustre  
alkyde intérieur  
Super blanc # 515-400

**\$1295**  
le gallon

• Email à plancher intérieur et  
extérieur  
Gris moyen # 515-960

• Latex intérieur velouté  
acrylique  
Super blanc  
# 514-100

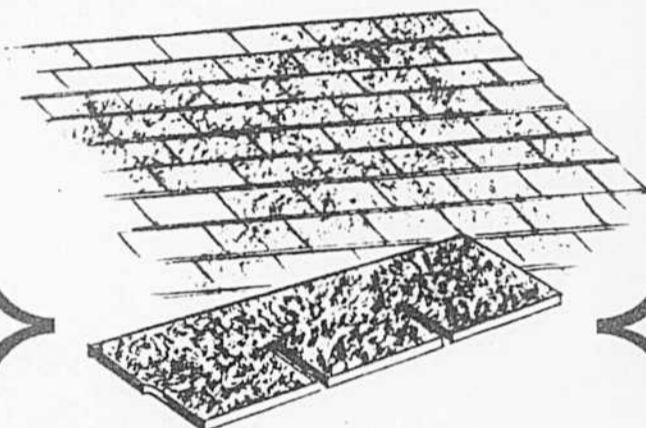
**\$1275**  
le gallon

**\$549**  
le paquet

SUPER  
SPECIAL

### BARDEAUX D'ASPHALTE

Noir luisant — Le paquet couvre 32.2 pi car.



### ENDUIT A TOITURE "ROOF GARD"

Enduit à toiture composé d'asphalte et de fibre  
de verre. Un gallon couvre de 100 à 120 pi car.

Cont. de 1 gallon

Cont. de 5 gallons

**\$995**

**\$4995**

### PANNEAUX PREFINIS

4' x 8' "Second"

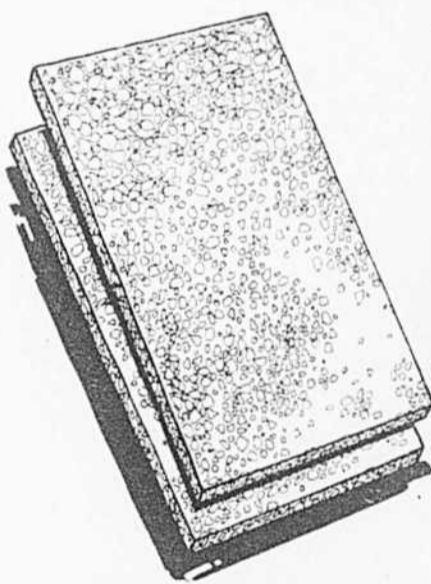
Teintes disponibles: merisier centre et merisier colonial.

**\$549**  
chacun

MERANTI

Bon un côté feuille de 4' x 8' x 1/4"

**\$699**  
ch



### CONTREPLAQUE "B.C. FIR"

Bon 1 côté

• Feuille de 4' x 8' x 1/4" **\$1295**

• Feuille de 4' x 8' x 1/2" **\$1895**

• Feuille de 4' x 8' x 3/4" **\$2595**

### PANNEAU DE PARTICULES DE BOIS

Feuille de 4' x 8' x 5/8" **\$799**

### PANNEAU DE COPEAUX DE BOIS

(Aspenite) **\$599**

Feuille de 4' x 8' x 1/4"

# POUR LA MAISON

TOUT POUR VOS TRAVAUX INTERIEURS

### LAINES ISOLANTES

Isolant en nattes (avec dos de papier)

R 10 — 15" x 48" x 3 1/2" **\$1495**  
un paquet couvre 105 pi car.

R 12 — 15" x 48" x 3 1/2" **\$1595**  
un paquet couvre 90 pi car.

R 20 — 15" x 48" x 6" **\$1395**  
un paquet couvre 50 pi car.

### ISOLANT RIGIDE

Panneaux de polystyrène blanc —  
4' x 8' x 1". Facile à manipuler,  
à couper et à poser.

**\$339**



### BRIQUES DECORATIVES "DECOR"

Un paquet couvre 4 pi car. et comprend 24 briques.  
Choix de couleurs en magasin.

**\$399**  
Le paquet

### BARDEAU DE CEDRE

Pour toiture, murs intérieurs et ex-  
térieurs. Très recherché pour donner un  
aspect vieillot. Un paquet couvre 15 pi  
car. (partie exposée 6")

**\$315**  
Le paquet

### PORTES PERSIENNES PLIANTES

- En bois d'acajou "Lavan"
- Section de 2 portes
- Ferronnerie d'installation inclu-  
se.

24" x 80" **\$2195** paire

30" x 80" **\$2695** paire

### SERRURES "FALCON"

Renommées pour leur qualité supérieure.

VAL-ROYAL

Vous offre également tous les acces-  
soirs nécessaires à l'installation des  
portes.



### PORTES D'INTERIEUR

Portes unies en "Lavan" —  
Quincaillerie d'installation non  
incluse.

24" x 80" **\$1095**

30" x 80" **\$1295**

### PORTE EXTERIEURE "TOUTE SAISON"

Porte en pin massif. Dimensions: 2'10"  
de large x 6'10" de haut x 1 1/4" d'épais. **\$6995**

12 MAGASINS



Nos heures d'ouverture:  
Du lundi au mercredi de 9h30 à 17h30  
Les vendredis et les samedis de 9h30 à 21h  
Les dimanches de 9h30 à 17h

SOLDE EN VIGUEUR  
jusqu'au 11 juillet 1978 inclusivement

Boucherville: 100, rue Denny  
Brossard: 6200, boulevard Taschereau  
Cartierville: 12200, boulevard Laurentien  
Montréal: 7240, rue Waverly  
Montréal-Nord: 11401, boulevard Pie-IX  
Pointe-Claire: 174, rue Cartier  
Verdun: 667, avenue Galt

Beloeil: 151, St-Jacques-Laurier 467-3358  
Drummondville: 314, rue St-Jean 477-2911

Tracy: Parc Industriel Forest 743-3321  
Saint-Hyacinthe: 2520, rue Desautels 774-6454  
Waterloo: 6064, rue Foster 539-2660

270-8111



LORSQUE VOUS PENSEZ A UN NOUVEAU  
MANTEAU CET AUTOMNE...  
PENSEZ D'ABORD A SIMPSONS!



**Irrésistibles!**  
manteaux de vison  
à prix intéressant

Prix  
Simpsons **\$1188**

Vison... mot évocateur de luxe et d'élégance de bon aloi! Et maintenant Simpsons vous propose un achat formidable: un superbe manteau exécuté dans de riches peaux de vison de haute qualité selon les exigences de la mode, par des artisans reconnus. Et le prix? Vraiment exceptionnel. Sélection de manteaux pour plaire à toutes. Venez dès aujourd'hui faire votre choix parmi ces nuances nouvelles: pastel naturel, buff naturel, teint vison d'élevage.

Rayon 311, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Souvenez-vous...lorsque vous pensez fourrure...pensez Simpsons

Pour achat en personne seulement



A



C



### Le chapeau de fourrure... en tête de la mode automnale

Vous avez du flair, du panache et vous vous voulez belle en toutes circonstances... il vous faut alors un chapeau de fourrure, l'accessoire-mode in-dis-pen-sa-ble cet automne! De plus les formes nouvelles rehausseront à merveille votre garde-robe automnale. Alors qu'attendez-vous? Venez les essayer au plus tôt!

Prix Simpsons

- A. Bêret en pleine peau de vison, pastel et vison d'élevage ton noir. Aussi disponible (non représenté), modèle à rebord. **125<sup>99</sup>**
- B. Chapeau forme de boule, chat sauvage naturel **99<sup>99</sup>**
- C. Chapeau en flancs de renard bleu **49<sup>99</sup>**

Rayon 224, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement

**nouvelle collection  
d'élégants manteaux  
en cuir de porc  
suédé garni fourrure**

Prix  
Simpsons **299<sup>99</sup>**

Voici l'occasion rêvée pour vous procurer à bas prix exceptionnel le manteau que vous désirez. Venez faire votre choix parmi notre sélection imposante de modèles! Mais hâtez-vous... il y en a pour tous les goûts! Seulement 5 modèles de notre collection sont représentés. Souvenez-vous... Simpsons pense à votre élégance... Pensez d'abord à Simpsons!

- Modèles enveloppants, à devant droit ou croisé.
- Nouveaux détails-mode automne '78
- Choix de cols crantés, genre châle, petit format en renard norvégien.
- Doublure matelassée pour plus de confort les jours de grand froid.
- Tons de chocolat, noir, vert sapin, brun gauchon, antilope, noyer ou taupe.
- Tailles: petites 8 à 16, moyennes 8 à 18 et 10 à 20.

Rayon 301, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement